



Société anonyme au capital de 911 085 545 euros

Siège social :

22-30, avenue de Wagram

75382 Paris Cedex 08

552 081 317 R.C.S. Paris

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 août 2008 conformément à l'article 212-13, IV du Règlement général de l'AMF. Elle complète le document de référence 2007 d'EDF enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 14 avril 2008 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF sous le numéro R. 08-022. Le document de référence et son actualisation pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

SOMMAIRE

1. PERSONNES RESPONSABLES	2
1.1 RESPONSABLE DES INFORMATIONS.....	2
1.2 DECLARATION DU RESPONSABLE	2
2. ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007	4
Chapitre 4 : FACTEURS DE RISQUES	4
Chapitre 6 : APERÇU DES ACTIVITES	4
6.2. Présentation de l'activité du Groupe EDF en France.....	4
6.3. Présentation de l'activité du Groupe EDF à l'international.....	5
Chapitre 9 : EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	6
9.1. Chiffres clés	6
9.2. Eléments de conjoncture et événements marquants de l'exercice	6
9.3. Introduction à l'analyse des résultats 2007	6
9.5. Principales méthodes comptables sensibles aux estimations et aux jugements.	6
9.6. Segmentation de l'information financière	6
9.7. Analyse du compte de résultat consolidé pour 2007 et pour 2006	7
9.8. Analyse par zone géographique du résultat d'exploitation.....	7
9.9. Flux de trésorerie et endettement financier.....	7
9.10. Gestion et contrôle des risques financiers.....	7
9.11. Provisions.....	7
9.12. Engagements hors bilan (engagements donnés)	7
9.13. Evénements postérieurs à la clôture.....	7
Chapitre 13 : PERSPECTIVES FINANCIERES	7
Chapitre 19 : OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	7
Chapitre 20 : INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	8
20.1. Informations financières historiques.....	8
20.5. Procédures judiciaires et arbitrages	8

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DES INFORMATIONS

Monsieur Daniel Camus, Directeur Général Délégué Finances d'EDF.

1.2 DECLARATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés au 30 juin 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en annexe 1 à la présente actualisation présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans cette actualisation ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations ci-dessous rapportées.

Sans remettre en cause l'opinion qu'ils ont exprimée sur les comptes, les contrôleurs légaux, dans leur rapport sur l'information financière semestrielle 2008 attirent l'attention du lecteur sur :

- *l'évaluation des provisions de long terme liées à la production nucléaire, dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes 24.2 à 24.5, résulte comme indiqué en note 1.4 des meilleures estimations de la Direction. Cette évaluation est sensible aux hypothèses retenues en termes de coûts, de taux d'inflation, de taux d'actualisation à long terme, d'échéanciers de décaissements, ainsi qu'à l'issue des négociations en cours avec Areva. La modification de certains de ces paramètres pourrait conduire à une révision significative des provisions comptabilisées ;*

- *l'approche privilégiée par le Groupe pour représenter au bilan ses obligations de renouvellement des biens du domaine concédé relevant de la distribution publique d'électricité en France repose sur la spécificité des contrats de concessions. Elle consiste à retenir le montant des engagements contractuels tel qu'il est calculé et communiqué annuellement aux concédants dans le cadre des comptes-rendus d'activité. Une approche alternative, comme indiqué en note 25 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés, fondée sur la valeur actuelle des montants à décaisser pour faire face au renouvellement de ces biens à l'issue de leur durée de vie*

industrielle, donnerait une représentation différente des obligations vis-à-vis des concédants. L'évaluation des passifs de concessions est sujette à des aléas, entre autres en termes de coûts et de dates de décaissements. »

2. ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2007

Chapitre 4 : FACTEURS DE RISQUES

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Section 13 « Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2008 », page 53.

Chapitre 6 : APERÇU DES ACTIVITES

6.2. Présentation de l'activité du Groupe EDF en France

6.2.1. Opérations non régulées France

6.2.1.2. *Commercialisation*

6.2.1.2.2. *Prix et tarifs*

Communiqué de presse du 14 août 2008 :

« A compter du 15 août, les tarifs de vente de l'électricité, fixés par les pouvoirs publics, augmentent de 0,22 centime d'euro TTC en moyenne par kWh pour les particuliers (tarif bleu), soit une progression de 2 %.

En moyenne, l'impact de ce mouvement pour un foyer, logeant dans un appartement ou une maison, sera de 0,5 euros TTC par mois sans chauffage électrique et de 1,5 euros TTC par mois avec chauffage électrique.

Ce mouvement tarifaire est conforme au contrat de service public, signé entre EDF et l'Etat en octobre 2005, qui garantit jusqu'en 2010 une augmentation des tarifs de l'électricité contenue au niveau de l'inflation pour les particuliers.

Pour les clients entreprises et collectivités locales (tarifs jaune et vert), la hausse moyenne sera inférieure à 0,5 centime d'euro par kWh.

Cette évolution s'applique aux clients d'EDF qui ont choisi, dans le cadre de l'ouverture des marchés, de conserver le tarif réglementé qui est parmi les plus bas en Europe.

Elle intervient dans un contexte où EDF doit faire face à une hausse sensible de ses coûts d'achat et accélère ses investissements opérationnels, qui dépasseront 20 milliards d'euros en France sur la période 2008-2010, pour garantir la sécurité d'approvisionnement du pays.

Il est rappelé que le tarif réglementé de l'électricité pour les particuliers ne progresse que de 2 % au 15 août 2008 alors que l'inflation s'établit à 3,6 % sur les 12 derniers mois, dans un contexte de très forte hausse du prix des hydrocarbures (+50% pour le pétrole et +16% pour le gaz naturel). »

6.3. Présentation de l'activité du Groupe EDF à l'international

6.3.2. Amérique latine et Etats-Unis

6.3.2.4. *Etats-Unis d'Amérique*

Communiqué de presse du 13 août 2008 :

« Le conseil d'administration d'EDF a autorisé la montée d'EDF à 9,9 % du capital de l'énergéticien américain Constellation, en application de l'Investor Agreement signé le 20 juillet 2007. EDF détient actuellement 4,97 % du capital de Constellation provenant d'achats d'actions effectués sur le marché en 2007.

EDF utilisera progressivement cette autorisation de procéder à de nouveaux achats d'actions, en prenant en compte les opportunités offertes par les conditions de marché.

Par ailleurs, EDF et Constellation ont eu des discussions périodiques et pourront continuer ces échanges à l'avenir en vue de développer leurs relations actuelles, de permettre à EDF d'accroître sa participation dans Constellation et de faire évoluer les droits qui y sont associés, en conformité avec l'ensemble de la réglementation américaine. Toutefois, aucun projet ou proposition n'est aujourd'hui défini.

EDF et Constellation ont entamé leurs relations par un partenariat 50/50 dans Unistar, une joint venture créée il y a un an pour développer et déployer des centrales nucléaires standardisées aux Etats-Unis. Sur la base des relations établies, les évolutions décrites ci-dessus expriment la confiance d'EDF dans Constellation. »

6.3.3. Asie / Pacifique

6.3.3.1. *Activités du Groupe EDF en Chine*

Communiqué de presse du 10 août 2008 :

« Après la signature d'un accord cadre le 26 novembre 2007 à Pékin en présence des deux chefs d'Etat français et chinois, EDF et l'électricien chinois China Guangdong Nuclear Power Holding Company (CGNPC) ont concrétisé aujourd'hui à Pékin les accords finaux de création d'une joint venture dénommée Guangdong Taishan Nuclear Power Joint Venture Company Limited (TNPC), dont l'objet est de construire et d'exploiter deux centrales nucléaires de technologie EPR à Taishan, dans la province du Guangdong, sur le modèle du réacteur EPR actuellement construit par EDF à Flamanville en Normandie.

La participation d'EDF au sein de TNPC s'élève à 30 % pour 50 ans, soit la durée maximale autorisée pour une joint venture en Chine. Le Groupe devient ainsi pour la première fois investisseur dans la production nucléaire dans ce pays.

Les travaux préliminaires du chantier de Taishan 1 ont démarré fin 2007 pour un premier béton prévu à l'automne 2009, moins de deux ans après celui de Flamanville 3. Des contrats ont d'ores et déjà été signés avec Areva et Alstom pour la fourniture respectivement des équipements nucléaires et des turbines. La mise en service de la première unité devrait intervenir fin 2013 et la seconde en 2015. Au pic de la construction, plus de soixante experts EDF seront présents sur le site de Taishan.

Le succès du projet reposera sur la complémentarité des compétences d'EDF et de CGNPC. Parallèlement à la création de la joint venture, les deux groupes ont en effet conclu un contrat d'assistance technique qui prévoit une mise à disposition par EDF de son savoir-faire via le détachement de compétences humaines et la fourniture de documentations techniques. Premier opérateur nucléaire en Chine, CGNPC apportera son expérience de propriétaire et d'exploitant acquise sur les centrales de Daya Bay et Ling Ao, ainsi que sa connaissance du secteur électrique nucléaire et du tissu industriel chinois.

La création de la joint venture, qui doit comme tout investissement étranger être soumise à l'approbation des autorités chinoises, renforce la solide coopération qu'EDF entretient avec la Chine et CGNPC depuis plus de vingt ans. Au titre d'un accord global de coopération signé en 2007, EDF et CGNPC étudieront également l'opportunité de projets communs de développement en Chine et à l'international.

Pierre Gadonneix, Président Directeur Général d'EDF a déclaré à l'issue de cette signature : *« ces accords consolident vingt-cinq ans de présence en Chine en partenariat avec plusieurs opérateurs chinois et en particulier CGNPC. Cette étape concrétise la stratégie d'EDF comme leader dans la relance du nucléaire dans le monde, dans un rôle d'investisseur et d'exploitant, aux côtés éventuellement d'opérateurs locaux. »*

Chapitre 9 : EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1. Chiffres clés

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 1 « Chiffres clés », page 7.

9.2. Eléments de conjoncture et événements marquants de l'exercice

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 2 « Eléments de conjoncture et événements marquants du semestre », pages 8 à 18.

9.3. Introduction à l'analyse des résultats 2007

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 3 « Introduction à l'analyse des résultats du premier semestre 2008 », page 19.

9.5. Principales méthodes comptables sensibles aux estimations et aux jugements

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 4 « Principales règles et méthodes comptables du Groupe », pages 20 à 21.

9.6. Segmentation de l'information financière

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 5 « Segmentation de l'information financière », page 22.

9.7. Analyse du compte de résultat consolidé pour 2007 et pour 2006

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 6 « Analyse du compte de résultat consolidé pour les premiers semestres 2008 et 2007 », pages 23 à 28.

9.8. Analyse par zone géographique du résultat d'exploitation

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 7 « Analyse du résultat d'exploitation par zone géographique », pages 29 à 37.

9.9. Flux de trésorerie et endettement financier

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 8 « Endettement financier net, flux de trésorerie et investissements », pages 38 à 42.

9.10. Gestion et contrôle des risques financiers

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 9 « Gestion et contrôle des risques marchés », pages 43 à 49.

9.11. Provisions

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 10 « Provisions », page 50.

9.12. Engagements hors bilan (engagements donnés)

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 11 « Obligations contractuelles », pages 51 à 52.

9.13. Evénements postérieurs à la clôture

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 12 « Evénements postérieurs au 30 juin 2008 », page 52 à 53.

Chapitre 13 : PERSPECTIVES FINANCIERES

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 16 « Perspectives financières 2008 », page 55.

Chapitre 19 : OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 14 « Opérations avec les parties liées », page 53.

Chapitre 20 : INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1. Informations financières historiques

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 3 « Comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008 ».

20.5. Procédures judiciaires et arbitrages

Voir l'annexe 1 : Rapport financier semestriel publié le 1^{er} août 2008, Chapitre 2, Section 15 « Faits marquants relatifs aux litiges en cours », page 54.

ANNEXE 1

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL JUIN 2008



GROUPE EDF

Rapport financier semestriel juin 2008

Le présent Rapport Financier Semestriel contient des informations relatives aux marchés sur lesquels le Groupe EDF est présent. Ces informations proviennent d'études réalisées par des sources extérieures. Compte tenu des changements très rapides qui marquent le secteur de l'énergie en France et dans le Monde, il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. Les activités du Groupe pourraient en conséquence évoluer de manière différente de celles décrites dans le présent Rapport Financier Semestriel et les déclarations ou informations figurant dans le présent Rapport Financier Semestriel pourraient se révéler erronées.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent Rapport Financier Semestriel, notamment dans la section 16 (« Perspectives Financières 2008 »), sont fondées sur des hypothèses et estimations susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des risques, des incertitudes (liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et climatique) et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe soient significativement différents des objectifs formulés et suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que les facteurs exposés à la section 4.2 (« Facteurs de risque ») du Document de Référence du Groupe EDF pour l'année 2007.

En application de la législation européenne et française, les entités chargées du transport et de la distribution d'électricité au sein du Groupe EDF ne peuvent pas communiquer certaines des informations qu'elles recueillent dans le cadre de leurs activités aux autres entités du Groupe, y compris sa Direction. De même, certaines données propres aux activités de production et de commercialisation ne peuvent être communiquées aux entités en charge du transport et de la distribution. Le présent Rapport Financier Semestriel a été préparé par le Groupe EDF dans le respect de ces règles.

1 - Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité du rapport financier semestriel.....	
2 - Rapport semestriel d'activité à fin juin 2008.....	
3 - Comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008.....	
4 - Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008 (période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2008).....	

Déclaration de la personne physique assumant la responsabilité
du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés au 30 juin 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Pierre Gadonneix

Président-Directeur Général d'EDF



GROUPE EDF

Rapport semestriel d'activité juin 2008

1 Chiffres clés.....	7
2 Eléments de conjoncture et événements marquants du semestre	8
3 Introduction à l'analyse des résultats du premier semestre 2008	19
4 Principales règles et méthodes comptables du Groupe.....	20
5 Segmentation de l'information financière.....	22
6 Analyse de l'activité et du compte de résultat consolidé pour les premiers semestres 2008 et 2007.....	23
7 Analyse du résultat d'exploitation par zone géographique	29
8 Endettement financier net, flux de trésorerie et investissements.....	38
9 Gestion et contrôle des risques marchés.....	43
10 Provisions	50
11 Obligations contractuelles.....	51
12 Evénements postérieurs au 30 juin 2008	52
13 Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2008	53
14 Opérations avec les parties liées.....	53
15 Faits marquants relatifs aux litiges en cours	54
16 Perspectives financières 2008	55
17 EDF Information financière	56

1 Chiffres clés

Les informations financières présentées dans ce document sont issues des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008 du Groupe EDF.

Les chiffres clés du Groupe au premier semestre 2008 sont les suivants :

Extraits des comptes de résultats consolidés

30 juin 2008 En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	32 239	30 311	1 928	6,4
Excédent brut d'exploitation (EBE)	9 041	8 865	176	2,0
Résultat d'exploitation	5 914	6 535	(621)	(9,5) ⁽³⁾
Résultat avant impôts des sociétés intégrées ⁽¹⁾	4 407	5 280	(873)	(16,5)
Résultat net part du Groupe	3 085	3 514	(429)	(12,2)
Résultat net courant ⁽²⁾	3 065	3 183	(118)	(3,7) ⁽⁴⁾

(1) Le résultat avant impôts des sociétés intégrées correspond au résultat net du Groupe EDF avant prise en compte de l'impôt sur les résultats, de la quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence, du résultat net des activités en cours d'abandon et des intérêts minoritaires.

(2) Le résultat net courant n'est pas défini par les normes IFRS et n'apparaît pas en lecture directe dans le compte de résultat consolidé du Groupe. Le résultat net courant correspond au résultat net part du groupe hors éléments non récurrents nets d'impôts (voir § 6.8).

(3) +0,9 % hors éléments non récurrents.

(4) -2,5 % à périmètre et change constants.

Cash flow opérationnel

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
Cash flow opérationnel ⁽¹⁾	6 358	6 407	(49)	(0,8)

(1) EDF utilise comme indicateur le « cash flow opérationnel » qui vise à évaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie disponible. Le cash flow opérationnel n'est pas défini par les normes IFRS et n'apparaît pas en lecture directe dans le tableau de flux de trésorerie consolidé du Groupe. Cet indicateur, appelé également « FFO » (Funds From Operations), est égal aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation (Tableau des flux de trésorerie) hors variation du besoin en fonds de roulement, diminué des frais financiers nets décaissés et de l'impôt sur le résultat payé corrigé des effets non récurrents de l'impôt.

Informations relatives à l'endettement financier

30 juin 2008 En millions d'euros	30 juin 2008	31 décembre 2007	Variation en valeur	Variation en %
Endettement financier net	18 191	16 269	1 922	11,8
Capitaux propres - part du Groupe	29 050	27 210	1 840	6,8

2 Eléments de conjoncture et événements marquants du semestre

2.1 Eléments de conjoncture

2.1.1 Croissance du PIB ¹

Le premier semestre 2008 a été marqué par le renchérissement de l'euro contre le dollar et la livre sterling et par un rythme d'inflation plus soutenu, alimenté par la hausse des prix des matières premières et agricoles. Après un bref rebond au premier trimestre 2008, la tendance au ralentissement de l'économie mondiale observée depuis mi 2007 semble avoir repris, avec toutefois des évolutions contrastées selon les zones géographiques.

Dans la zone Euro, où le Groupe EDF réalise l'essentiel de son activité, la croissance devrait continuer à se tasser. Le PIB de la zone devrait ainsi enregistrer une progression de 1,6 % en 2008 contre 2,6 % en 2007.

En **France**, la croissance devrait rester très modérée d'ici la fin 2008. Après le rebond du premier trimestre (+0,6%), elle ralentirait à +0,2 % au second trimestre. Le scénario central de l'Insee conduit à une croissance de +1,6 % pour l'ensemble de l'année 2008.

Au **Royaume-Uni**, la croissance a continué de ralentir au cours du premier trimestre 2008 (+0,4 % contre +0,6 % au quatrième trimestre 2007). La prévision est de +0,2 % pour le second trimestre et de +1,7 % pour l'année 2008.

En **Allemagne**, la croissance a été de +1,5 % au premier trimestre 2008. Le second trimestre se traduirait par une décroissance de -0,3 % et l'année par une croissance de +2,1 %.

En **Italie**, la croissance a été de +0,4 % au premier trimestre 2008, la prévision est de +0,1 % pour le second trimestre et de +0,3 % pour l'année 2008.

¹ Source : Note de conjoncture Insee juin 2008 – extraits. Pour ce qui concerne les chiffres du 1^{er} semestre 2008 et de l'année 2008, il s'agit d'estimations communiquées par l'Insee.

2.1.2 Evolution des prix de marchés de l'électricité et des principales sources d'énergie

2.1.2.1 Prix de gros de l'électricité

Prix spot en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Italie ²

En **France**, au premier semestre 2008, les prix spot de l'électricité sur la bourse française Powernext ont doublé par rapport aux niveaux enregistrés au premier semestre 2007. Ils se sont établis, en moyenne, à 65 €/MWh en base et 85,6 €/MWh en pointe, en hausse respectivement de 117 % et 110 % par rapport au premier semestre 2007. La forte hausse des prix spot de l'électricité en **France** s'explique en grande partie par des facteurs structurels :

- la forte hausse des prix des combustibles fossiles, du charbon et du pétrole notamment,
- la forte augmentation des prix des permis d'émission de CO₂ liée à l'entrée dans la phase dite « Kyoto » (2008-2012) de limitation des émissions de CO₂, avec des plans d'allocation de quotas de CO₂ plus restrictifs,
- l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 de la directive européenne relative aux émissions des Grandes Installations de Combustion (GIC), qui implique une utilisation plus contraignante des centrales thermiques à flamme.

Concernant l'équilibre offre-demande, la situation a été globalement comparable entre les premiers semestres 2007 et 2008. Le mois d'avril a toutefois été marqué par un épisode de froid et le mois de juin par une indisponibilité du parc français de production plus importante qu'à la même période en 2007.

En **Allemagne**, les prix spot se sont établis en moyenne à 60,9 €/MWh en base et 80,6 €/MWh en pointe au premier semestre 2008. Ils ont

² France : cotation moyenne de la veille sur la Bourse Powernext pour une livraison le jour même ; Allemagne : cotation moyenne de la veille sur la Bourse EEX pour une livraison le jour même ; Royaume-Uni : cotation moyenne Platts de la veille sur le marché de gré à gré pour une livraison le jour même ; Italie : cotation moyenne de la veille sur la Bourse GME pour une livraison le jour même.

augmenté de 93 % en base et 79 % en pointe par rapport au premier semestre 2007. Bien qu'ayant suivi la même tendance que les prix français, ils se sont établis à des niveaux inférieurs, en raison notamment d'une moindre thermosensibilité de la consommation en Allemagne et du moindre impact de l'entrée en vigueur de la directive GIC (des investissements dans des installations de dépollution ayant été réalisés dès le début des années 2000). Les prix spot allemands, plus chers que les prix français en moyenne de 1,5 €/MWh en base sur le premier semestre 2007, étaient en moyenne moins chers de 4,1 €/MWh en base au premier semestre 2008.

Au **Royaume-Uni**, les prix spot se sont établis sur le premier semestre 2008 à 81,7 €/MWh en base et 99,5 €/MWh en pointe en moyenne. Ils ont plus que doublé par rapport à leur niveau du premier semestre 2007 : +154 % en base et +145 % en pointe, en raison de la forte progression des prix du gaz et, dans une moindre mesure, de la hausse du prix des permis d'émission de CO₂ et de l'entrée en vigueur de la directive GIC.

En **Italie**, les prix spot moyens, plus élevés que dans les autres pays d'Europe, ont également augmenté entre le premier semestre 2007 et le premier semestre 2008 mais de façon nettement moins marquée que les prix des autres pays européens. Une forte hydraulicité dans les Alpes du Sud, des températures modérées ainsi que la compétitivité des nouvelles centrales gaz expliquent cette différence. Ils se sont établis sur le semestre à 80,6 €/MWh en base (+23 %) et 106,2 €/MWh en pointe (+12 %).

2.1.2.2 Prix à terme en France, en Allemagne, au Royaume-Uni³

Au premier semestre 2008, les prix à terme de l'électricité ont fortement progressé par rapport au premier semestre 2007.

Le prix moyen du contrat annuel 2009 français s'est établi en moyenne à 69 €/MWh en base, en hausse de 35 % par rapport au contrat annuel 2008 coté au premier semestre 2007. Le contrat

³ France et Allemagne : cotation moyenne Platts du contrat annuel 2009 ; Royaume Uni : cotation moyenne Platts des contrats annuel avril 2008 puis avril 2009 (au Royaume-Uni, la livraison du contrat annuel a lieu du 1^{er} avril au 31 mars)

annuel 2009 en base est passé de 62,1 €/MWh début janvier 2008, à 91,5 €/MWh le 30 juin, record historique pour ce type de contrat. En **Allemagne**, le contrat annuel 2009 s'est établi, en moyenne sur le premier semestre 2008, à 67 €/MWh en base (+24% par rapport au contrat 2008 coté au premier semestre 2007). La progression du prix du contrat annuel au **Royaume-Uni** a été encore plus marquée qu'en France, en raison de la forte hausse des prix à terme du gaz. Ainsi, le contrat *April Ahead*⁴ a gagné 39,9 €/MWh entre le 1^{er} janvier 2008 et le 30 juin 2008. Il a clôturé le semestre à 112,3 €/MWh en base, contre 58,3 €/MWh à fin juin 2007.

La hausse des prix du charbon, du pétrole, du gaz et des permis d'émission de CO₂ pour la phase « Kyoto » II (2008-2012) explique cette augmentation du prix à terme de l'électricité, légèrement atténuée par la baisse du dollar par rapport à l'euro.

2.1.2.3 Evolution du prix des permis d'émission de CO₂

Le prix des permis d'émission de CO₂ de la phase II (2008-2012) s'est établi en moyenne à 23,6 €/tCO₂ au premier semestre 2008, en hausse de 33 % par rapport au premier semestre 2007. Cette augmentation s'explique par l'anticipation des acteurs prévoyant des plans d'allocations plus contraignants sur la phase II (2008-2012) que sur la phase I (2005-2007) et par la hausse de l'ensemble des prix des combustibles fossiles.

2.1.2.4 Prix des combustibles fossiles

Les prix à terme du **charbon**⁵ ont fortement augmenté à partir de mi-2007. Le prix du contrat annuel charbon (livré en Europe) s'est établi en moyenne à 137,7 \$/t au premier semestre 2008, contre 71,8 \$/t en moyenne au premier semestre 2007 (+92 %). Un cours historique a été atteint le 30 juin 2008 à 211,5 \$/t. Cette hausse s'explique par les fortes tensions sur l'équilibre offre-demande mondial du charbon et par la hausse des prix du fret maritime. La consommation mondiale a en effet augmenté, tirée par les croissances économiques chinoise et indienne, alors que les principaux pays

⁴ Le contrat annuel anglais 'April Ahead 2008' commence le 1er avril 2008 et finit le 31 mars 2009.

⁵ Cotation moyenne Argus du contrat annuel pour une livraison en Europe (CIF ARA)

exportateurs de charbon (Australie, Indonésie et Afrique du Sud notamment) ont connu des problèmes logistiques et des conditions climatiques extrêmes, limitant leur capacité d'export.

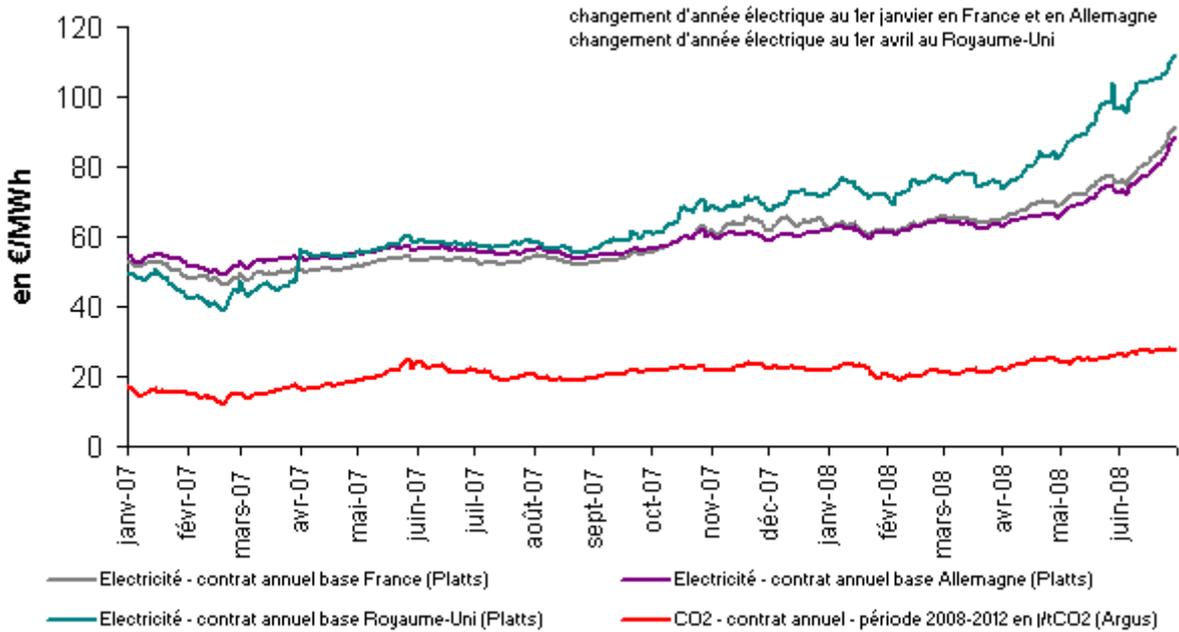
Sur le premier semestre 2008, le prix du **pétrole**⁶ (Brent) s'est négocié en moyenne à 109,7 \$/bl, contre 63,6 \$/bl sur le premier semestre 2007 (+73 %). La flambée des prix du pétrole depuis l'été 2007 s'explique notamment par les tensions au Moyen-Orient et dans le Delta du Niger, la demande soutenue des pays émergents, le faible niveau des stocks pétroliers des pays développés et la chute du cours du dollar. Le baril de Brent a atteint son niveau record le 27 juin 2008 à 140,3 \$/bl.

Le prix du contrat annuel de **gaz naturel**⁷ au Royaume-Uni s'est établi à 0,7 £/therm en moyenne sur le premier semestre 2008, en hausse de 90 % par rapport à la même période de l'année 2007. Tiré par la flambée des prix du pétrole, il atteint 0,98 £/therm le 30 juin 2008, record historique pour un contrat annuel gazier.

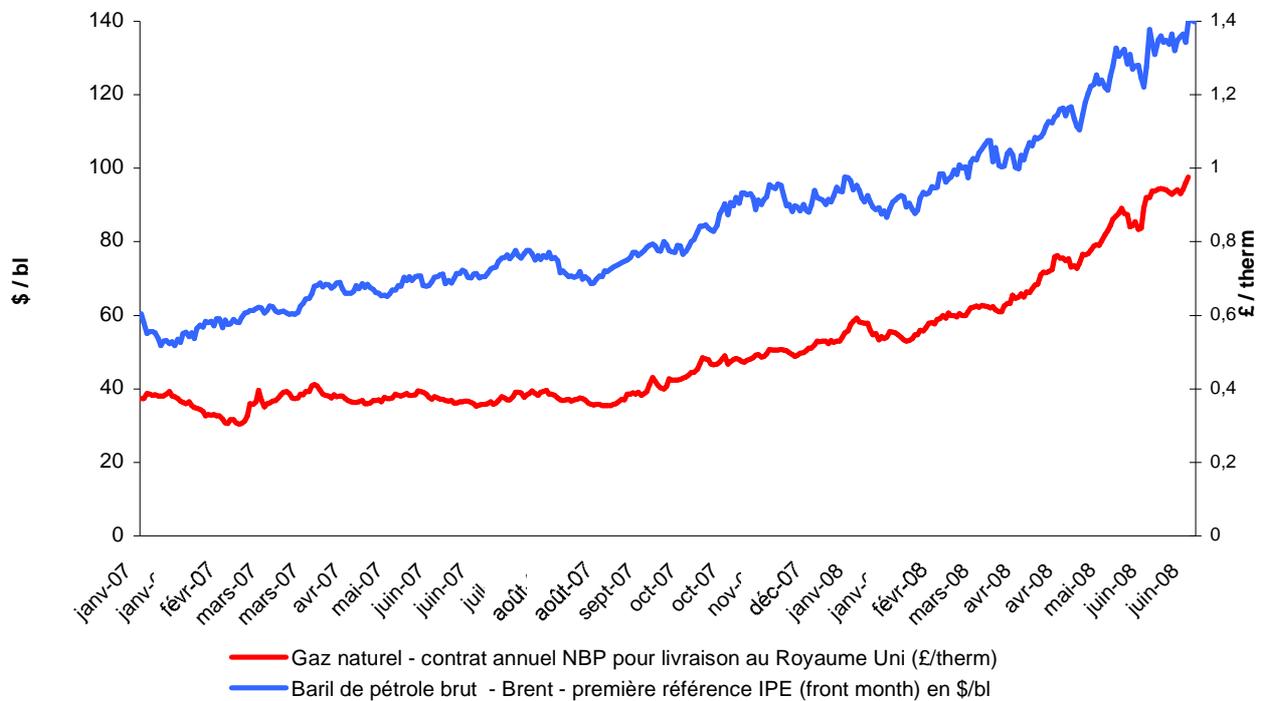
⁶ Baril de pétrole brut - Brent - première référence IPE (front month)

⁷ Cotation moyenne Platts du contrat annuel pour une livraison commençant en octobre au Royaume Uni (NBP)

Evolution des prix à terme de l'électricité en France, en Allemagne et au Royaume-Uni et des prix des permis d'émissions de CO₂ (phase II 2008-2012)



Evolution des prix du gaz naturel et du pétrole



2.1.3 Consommation d'électricité

La consommation intérieure d'électricité pour le premier semestre 2008 en France s'est élevée à 253,3 TWh, soit 5,8 % de plus qu'au premier semestre 2007⁸. Après correction de l'impact des aléas climatiques et de celui du 29 février 2008⁹, la consommation d'électricité en France est en progression de 2,3 % par rapport au premier semestre 2007.

La consommation intérieure d'électricité pour le premier semestre 2008 est en croissance de 3,0 % au Royaume-Uni et de 1,5 % en Allemagne par rapport au premier semestre 2007 ; elle est en baisse de 0,1 % en Italie¹⁰.

2.1.4 Tarifs de l'électricité et du gaz naturel

Les tarifs d'électricité et de gaz naturel ont repris une orientation à la hausse au premier semestre 2008 en Allemagne et au Royaume-Uni.

En **Allemagne**, EnBW a augmenté ses tarifs de gaz naturel au 1^{er} janvier 2008 de 6,9 %. EnBW a également augmenté ses tarifs d'électricité de 4,9 % au 1^{er} juillet 2008.

Au **Royaume-Uni**, EDF Energy a augmenté au 18 janvier 2008 ses tarifs d'électricité et de gaz naturel respectivement de 7,9 % et de 12,9 %.

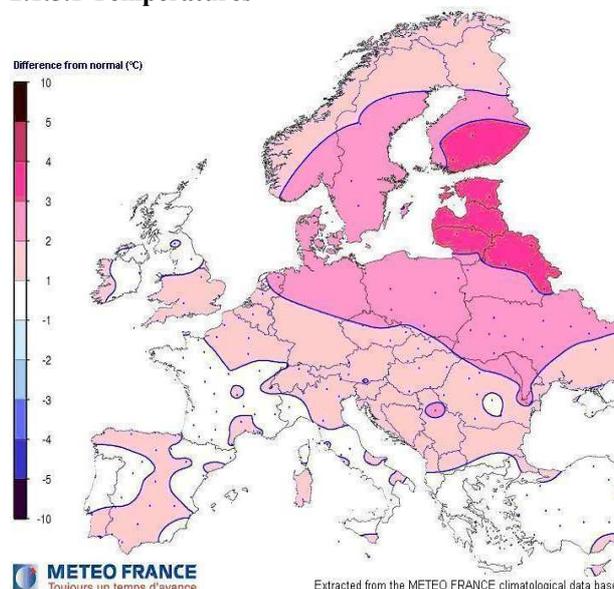
⁸ Source : RTE EDF Transport.

⁹ pour le premier semestre 2007 et le premier semestre 2008

¹⁰ Pour les pays autres que la France, estimations par les filiales locales d'EDF.

2.1.5 Conditions climatiques

2.1.5.1 Températures



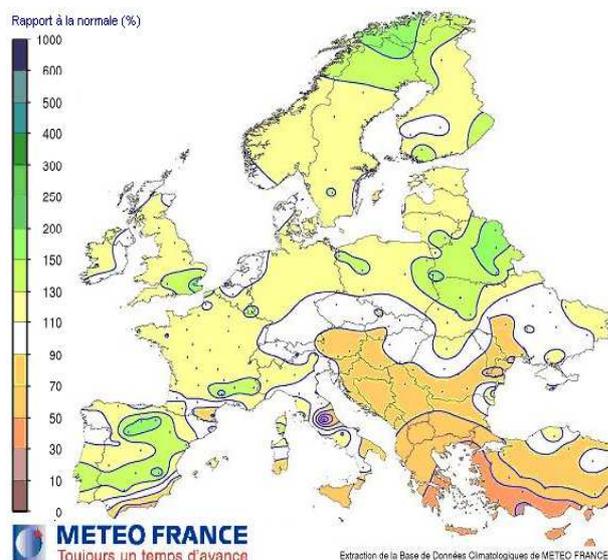
Différence à la normale semestrielle des températures moyennes de janvier 2008 à juin 2008¹¹

En France, alors que l'année 2007 avait été marquée par une douceur exceptionnelle, le premier semestre 2008 a été globalement plus froid, avec des températures moyennes situées au niveau des normales saisonnières. Au premier semestre 2008, les températures moyennes étaient inférieures de -0,9°C à celles du premier semestre 2007.

A titre d'exemple, la température d'avril 2008 a été inférieure à celle de 2007 d'environ 4°C.

¹¹ Carte de comparaison des moyennes des températures aux normales mesurées sur 30 ans. Pour l'Europe de l'Ouest, il s'agit des normales de 1971 à 2000 et sur l'Europe de l'Est de 1961 à 1990.

2.1.5.2 Pluviométrie



Pluviométrie de janvier 2008 à juin 2008 ¹²

En France, après deux années particulièrement sèches, la pluviométrie est revenue plus proche de la normale et excédentaire au premier semestre 2008, notamment à partir du mois d'avril.

En particulier, cette situation a prévalu dans le sud-est de la France (qui concentre une part importante des barrages d'EDF) et le Massif Central.

L'hydraulicité au niveau du parc de production hydroélectrique français sur six mois est supérieure à la normale.

Pour les autres pays européens, on notera :

- un fort contraste entre le nord et le sud de l'Europe durant le premier trimestre 2008, avec des pluies abondantes sur la Scandinavie, l'Allemagne, la Pologne, les Pays Baltes et l'Angleterre alors que le sud de l'Arc Alpin est déficitaire. A noter également la forte pluviométrie sur une grande partie de la péninsule Ibérique.
- des mois d'avril et mai très arrosés sur la péninsule Ibérique et l'Italie et des déficits

¹² Rapport à la normale semestrielle des précipitations moyennes de janvier 2008 à juin 2008.

Carte de comparaison des moyennes des précipitations aux normales mesurées sur 30 ans. Pour l'Europe de l'Ouest, il s'agit des normales de 1971 à 2000 et pour l'Europe de l'Est de 1961 à 1990.

Extraction de la Base de Données Climatologiques de METEO FRANCE.

pluviométriques qui se maintiennent dans les Balkans.

2.2 Evénements marquants¹³

2.2.1 Développements stratégiques

2.2.1.1 Renforcer et développer le leadership européen d'EDF

EDF poursuit le renforcement de ses positions en Europe en mettant en œuvre son programme d'investissements opérationnels et en étudiant différentes opportunités de développement par croissance externe qui répondent aux trois critères de cohérence stratégique, de rentabilité financière, et d'acceptabilité dans les pays concernés.

SPE (Belgique)

Le 20 juin 2008, le Groupe EDF a signé avec Gaz de France un accord pour l'acquisition de sa participation de 50 % dans la société Segebel, qui elle-même détient 51 % du capital de l'électricien belge SPE.

Le montant de la transaction était évalué à 515 millions d'euros, auquel devait s'ajouter, le cas échéant, un complément de prix après mise en oeuvre des engagements pris par Suez Electrabel vis-à-vis de l'Etat belge.

Cet accord était suspendu à l'exercice éventuel par Centrica (co-actionnaire à 50 % dans Segebel) de son droit de préemption. Le 22 juillet Centrica a informé EDF de la décision qui avait été prise de faire effectivement usage de ce droit. En conséquence, Centrica se substitue désormais à EDF pour tous les engagements agréés avec Gaz de France concernant l'acquisition de 50% de Segebel.

EDF Energy

Dans le cadre du processus de mise sous administration de la société **Metronet**, la décision de transfert des actifs de la société vers deux entités de Transport for London (organisme d'état sous la tutelle de la mairie de Londres) a pris effet le 27 mai 2008 après avoir reçu l'accord du Maire de Londres. L'administrateur peut donc désormais procéder

¹³ Les événements marquants relatifs aux litiges figurent au chapitre 15 du présent document.

à la liquidation de la société qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Parallèlement à ce transfert, le consortium a négocié avec Transport for London (TfL) la résolution de contentieux portant sur certaines propriétés et systèmes d'informations nécessaires à la poursuite des opérations pour TfL. Préalablement à ce transfert, EDF Energy avait finalisé le reclassement de l'ensemble de ses salariés impliqués dans cette activité.

Ces avancées significatives sur ces différents domaines ont permis de réduire l'exposition globale du Groupe aux risques associés à Metronet, société mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

EDF Energy a entrepris la construction d'une nouvelle centrale thermique à gaz (CCGT) sur le site de **West Burton**. La mise en service de la centrale est prévue pour 2011.

2.2.1.2 Développements dans l'activité gaz naturel

Le Groupe EDF, qui souhaite développer son portefeuille de contrats d'achat de gaz naturel et sa présence dans les réserves de gaz naturel comme dans les infrastructures logistiques a signé le 13 février 2008 avec le groupe espagnol Gas Natural un contrat d'approvisionnement de Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Ce contrat porte sur un volume total équivalent à 4 milliards de mètres cubes qui seront livrés, à compter d'avril 2009, à hauteur de 1 milliard de mètres cubes par an. Il pourra contribuer à alimenter le marché français.

EDF a également conclu un accord de coopération avec le Qatar portant sur l'étude de partenariats dans le gaz et un soutien dans la réflexion du Qatar sur la production nucléaire et les énergies renouvelables.

Conformément à la procédure de Débat Public, EDF a confirmé la poursuite des études pour son projet de terminal méthanier à Dunkerque avec un objectif de décision finale d'investissement intervenant fin 2009.

2.2.1.3 Renforcer les énergies renouvelables

EDF Energies Nouvelles

Dans l'éolien, EDF Energies Nouvelles a mis en service 291 MW au cours du premier semestre 2008 dont la première tranche de 152 MW du parc de Ventominho au Portugal, le plus grand parc éolien onshore d'Europe.

Aux Etats-Unis, EDF Energies Nouvelles a signé deux contrats de vente d'électricité pour les parcs de Wapsipinicon (100,5 MW) et de Shiloh II (150 MW). La construction de ces deux parcs devrait s'achever fin 2008.

Afin d'accompagner son plan de développement aux Etats-Unis, EDF Energies Nouvelles a également signé un nouveau contrat d'achat avec General Electric Energy pour la fourniture de 200 turbines représentant 300 MW, livrables en 2010.

Au Canada, le consortium St Laurent Energies dont EDF Energies Nouvelles détient 60 %, a été choisi par Hydro Québec pour la construction de cinq parcs éoliens d'une capacité totale de 954 MW.

Dans le solaire photovoltaïque, en France, EDF Energies Nouvelles lance, à Narbonne, la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 7 MWc. C'est l'une des plus importantes centrales solaires actuellement en construction en France métropolitaine. Sa mise en service est prévue avant fin 2008.

EDF Energies Nouvelles a poursuivi la sécurisation de son approvisionnement en panneaux en signant notamment un accord pour un volume de 60 MWc avec First Solar et un contrat lui donnant accès à une partie de la production de la société américaine Nanosolar à partir de 2009. Le Groupe a également pris une participation via sa filiale EDF Energies Nouvelles Réparties dans Nanosolar.

Par ailleurs, EDF Energies Nouvelles et EDF Energy ont signé en juin 2008 un accord pour la création d'une joint-venture « **EDF Energy Renewables** ».

EnBW

EnBW a acquis en mai 2008 deux sociétés de développement qui portent des projets d'éoliennes off-shore en Mer du Nord et en Mer Baltique pour un total de 1 200 MW à construire dans les 5 années à venir.

2.2.1.4 Développement du nucléaire à l'international

Le Groupe poursuit sa stratégie visant à jouer un rôle de leader dans le renouveau du nucléaire à l'international.

Au premier semestre 2008, sont notamment intervenus aux Etats-Unis :

- Le 5 juin 2008, Unistar Nuclear Energy (joint-venture d'EDF et de l'électricien américain Constellation Energy) a annoncé que la NRC (Nuclear Regulatory Commission) a formellement accepté le dépôt du dossier de COLA (licence de construction et d'exploitation)¹⁴ concernant le projet de centrale de Calvert Cliff 3, située dans le sud du Maryland.

- EDF et Exelon, premier exploitant nucléaire américain, ont signé le 21 avril 2008, un protocole d'accord de coopération pour une durée de cinq ans. Au titre de ce protocole d'accord, EDF et Exelon prévoient d'échanger et de partager leurs expériences respectives d'exploitant nucléaire.

2.2.2 Activités en France

2.2.2.1 Performance du parc de production nucléaire

EDF a constaté pour la première fois à l'automne 2006 sur la centrale de Cruas une obturation partielle des passages aménagés pour la circulation d'eau du circuit secondaire. Les analyses menées par EDF au cours de l'année 2007 ont permis d'estimer l'ampleur du phénomène : il touche potentiellement 15 tranches (8 tranches 1300 MW et 7 tranches 900 MW) sur les 58 du parc et nécessite un traitement par nettoyage chimique des

générateurs de vapeur concernés. Un procédé de lessivage chimique a ainsi été progressivement mis au point au cours de l'année 2007 lors des opérations de traitement réalisées sur 4 premières tranches parmi les 15 concernées. Le traitement curatif de toutes les autres tranches concernées par ce phénomène est prévu au cours des prochaines années, dont 5 tranches programmées en 2008 (deux ont déjà fait l'objet d'un traitement au cours du premier semestre 2008). L'impact global de cette avarie générique sur le Kd est estimé à 2 points en 2008 et en 2009.

Au premier semestre la production nucléaire a augmenté de 3,7 TWh pour atteindre 211 TWh en dépit d'une accélération des anomalies constatées sur l'isolement électrique des alternateurs de certaines centrales 1 300 MW. Cette progression de près de 2 % par rapport au premier semestre 2007 résulte essentiellement d'une meilleure utilisation des centrales nucléaires dans un contexte de consommation soutenue.

Le Groupe a engagé des actions visant à améliorer progressivement la performance du parc nucléaire qui devraient permettre d'atteindre en 2010-2011 un niveau de coefficient de disponibilité nucléaire proche de 85 %.

2.2.2.2 Appel d'offre fournisseurs : 500 MW d'électricité vendus à des fournisseurs alternatifs

Par sa décision du 10 décembre 2007, le Conseil de la concurrence a accepté et rendu obligatoire l'engagement proposé par EDF de mettre à disposition des fournisseurs alternatifs une capacité d'électricité significative.

La première adjudication a eu lieu le 12 mars 2008. 12 sociétés ont participé à cette adjudication, qui a permis à 5 entreprises d'acquiescer les 500 MW proposés par EDF.

Les appels d'offres fournisseurs portent sur des contrats d'approvisionnements en électricité de base, d'une durée pouvant aller jusqu'à quinze ans.

¹⁴ L'acceptation formelle de la COLA signifie que le dossier est désormais complet, et peut être instruit par la NRC.

2.2.3 Environnement réglementaire (France)

2.2.3.1 Concessions de forces hydrauliques

L'article 7 de la loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a supprimé le droit de préférence au concessionnaire sortant, institué par la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

L'article 33 de la loi du 30 décembre 2006 de finances rectificative pour 2006, prévoit au profit du concessionnaire sortant le principe d'une indemnisation de la part non amortie de ses investissements réalisés durant la deuxième moitié du contrat, à l'exception de ceux qui auraient été nécessaires à la remise en bon état des ouvrages à la fin de la concession, sans que cette durée puisse être inférieure à dix ans.

Le décret d'application devrait paraître dans le courant du second semestre 2008. Il modifiera le décret relatif à la déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, et le décret, approuvant le cahier des charges type des entreprises hydrauliques concédées.

Ce décret devrait apporter notamment des précisions sur :

- la procédure d'attribution des concessions,
- le calcul du montant du droit d'entrée à la charge du concessionnaire retenu lors de l'attribution de la nouvelle concession,
- le montant de la redevance proportionnelle aux recettes résultant des ventes d'électricité, applicable aux nouvelles concessions,
- les modalités d'indemnisation des travaux effectués pendant la deuxième moitié de la période d'exécution du contrat de concession.

Dans l'attente de la publication de ce décret pour lequel les impacts ne peuvent être évalués à ce jour, les comptes consolidés au 30 juin 2008 ont été établis dans la continuité de ceux publiés au 31 décembre 2007.

2.2.3.2 Lois SRU - UH (relative à la solidarité et au renouvellement urbain – urbanisme et habitat)

Les textes d'application des articles des lois SRU et UH relatifs aux opérations de raccordement au réseau public de distribution d'électricité prévoient la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- définition des opérations de raccordement avec distinction de la partie extension et de la partie branchement ainsi qu'identification précise des bénéficiaires (Collectivités en Charge de l'Urbanisme et clients raccordés),
- établissement d'un barème de prix unique pour la facturation de l'ensemble des opérations de raccordement,
- prise en charge directement en dedans du tarif d'acheminement d'une partie du prix de raccordement par le biais de taux de réfaction applicables aux prix du barème.

A la date de publication des comptes semestriels, un barème de prix a été proposé à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui l'a approuvé. Toutefois, l'application de ces nouvelles dispositions, dont l'impact est en cours d'estimation, est suspendue à la parution d'un arrêté qui devrait être publié au cours du second semestre 2008, avec effet attendu au 1^{er} janvier 2009.

2.2.3.3 Troisième directive « énergie »

Le 19 septembre 2007, la Commission européenne a proposé un projet de 3ème directive "énergie". Dans le but d'accélérer la libéralisation du marché européen de l'énergie, ce projet prévoit :

- la séparation patrimoniale des gestionnaires de réseau de transport (GRT) ou, à titre dérogatoire, la possibilité de rester propriétaire des actifs mais à charge pour l'Etat de désigner un GRT (système dit ISO)
- le renforcement des pouvoirs de régulation
- une coordination renforcée des GRT
- plus de transparence dans la gestion des réseaux et le fonctionnement des marchés.

Au premier trimestre 2008, 8 Etats membres, dont la France et l'Allemagne, estimant que la séparation patrimoniale du GRT n'était pas nécessaire pour améliorer l'ouverture des marchés, ont proposé une 3ème voie reposant sur trois axes : l'amélioration de la gouvernance des entreprises verticalement intégrées et de leurs relations avec les GRT filialisés, le développement des réseaux (plan de développement, contrôle des investissements) et la coopération régionale.

Lors du Conseil Energie du 6 juin 2008, les ministres européens de l'énergie sont parvenus à dégager des orientations générales. S'agissant

de la séparation des activités de GRT avec les activités de production/fourniture, l'idée d'une 3ème voie a été admise garantissant l'indépendance du GRT tout en préservant les intérêts financiers des entreprises verticalement intégrées. Cette troisième voie dite ITO (Independent Transmission Operator) serait applicable au secteur du gaz et de l'électricité. Les dispositions de la directive, sous réserve de son adoption qui ne devrait pas aboutir avant 2009, devraient:

- garantir l'indépendance du GRT, de son management et de ses instances de gouvernance,
- éviter les conflits d'intérêt,
- garantir l'accès transparent et non discriminatoire au réseau,
- renforcer les investissements sur le réseau et les interconnexions.

Au bout de deux ans, la Commission pourrait alors faire un point sur la mise en oeuvre de ces mesures et leurs conséquences sur la libéralisation des marchés et proposer des mesures supplémentaires de nature à renforcer l'indépendance des GRT.

Cependant, le 18 juin 2008, le Parlement a rejeté en première lecture l'introduction d'une troisième voie pour le secteur de l'électricité ainsi que les dispositions relatives à l'ISO.

2.2.4 Gouvernance

2.2.4.1 Nomination de Monsieur Bruno Lafont en qualité d'administrateur

L'Assemblée Générale du 20 mai 2008, prenant acte de la démission de Monsieur Louis Schweitzer de ses fonctions d'administrateur, a nommé Monsieur Bruno Lafont¹⁵ en qualité d'administrateur du groupe EDF jusqu'au 22 novembre 2009 inclus.

¹⁵ Monsieur Bruno Lafont (né en 1956) est diplômé de l'école des Hautes Etudes Commerciales (HEC 1977, Paris) et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA 1982, Paris). Entré en 1983 dans le groupe Lafarge, il en est le Président Directeur Général depuis mai 2007.

2.2.4.2 Nomination de Monsieur Dominique Lagarde en remplacement de Monsieur Yann Laroche

A compter du 20 mai 2008, Monsieur Dominique Lagarde a été nommé Directeur Général Délégué en charge des ressources humaines et de la communication, en remplacement de Monsieur Yann Laroche.

Monsieur Yann Laroche, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat, reste Président du conseil de surveillance d'ERDF, la filiale d'EDF en charge des activités de distribution. Il exerce en outre la fonction de conseiller spécial du Président.

2.2.5 Financements

Emissions obligataires en France

EDF a procédé au cours du premier semestre 2008 à des émissions obligataires d'un montant total de 3,3 milliards d'euros et 0,5 milliard de livres sterling destinées au financement de ses activités en particulier à celui de son programme d'investissements. Ces émissions ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels français et internationaux. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la centralisation croissante des financements des filiales et du financement de son programme d'investissements opérationnels. Les émissions, d'une maturité de 6 à 20 ans, s'inscrivent également dans la politique d'allongement de la durée moyenne de la dette du Groupe.

Par ailleurs, RTE EDF Transport a procédé en mai 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire de 1,25 milliard d'euros d'une durée de 7 ans.

2.2.6 Ressources humaines

Publication du décret relatif à la réforme du régime de retraite des Industries Electriques et Gazières en France et mesures d'accompagnement

Les principales dispositions de ce décret, publié le 22 janvier 2008, concernent :

- l'allongement de la durée de cotisation des agents ;
- la décote et la surcote des taux de pension.

Ce décret, qui est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2008, devrait être complété par d'autres mesures qui résulteront de textes réglementaires.

Dans le cadre de cette réforme et selon les principes posés par le Document d'Orientation sur les Retraites, un accord a par ailleurs été signé le 29 janvier 2008 pour la branche des IEG. Il prévoit les principales mesures d'accompagnement suivantes :

- des dispositions relatives aux salaires des agents,
- des premières dispositions en lien avec l'allongement des parcours professionnels.

L'impact de ces mesures a été pris en compte dans les comptes au 30 juin.

Par ailleurs, des négociations relatives à des accords de branche interviendront au deuxième semestre concernant notamment la prise en compte de la spécificité des métiers.

Modifications du statut des IEG

Le 29 juin 2008 a été publié au Journal Officiel le décret qui modifie le statut des IEG pour ce qui concerne le régime spécial de retraite.

Ce décret applicable à compter du 1^{er} juillet 2008 définit l'ensemble des règles applicables aux agents statutaires des IEG en matière de retraite mais aussi d'invalidité.

Outre l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une pension complète et la mise en place d'un système de décote/surcote, cette nouvelle réglementation comporte des nouveautés, notamment en matière de droits familiaux et conjugaux.

Elle précise également le calendrier d'application des règles qui sont mises en œuvre progressivement.

Le 4 juillet a été publié au Journal Officiel le décret introduisant diverses modifications statutaires (limite d'âge, création du congé sans solde pour élever un enfant de moins de 8 ans, clause d'ancienneté pour bénéficiaire, pendant la retraite, d'avantages statutaires divers). Il supprimera également les restrictions à l'embauche liées à l'âge et à la nationalité.

2.2.7 Intéressement 2008-2010

L'accord d'intéressement 2008-2010 d'EDF a été signé le 13 juin 2008. Il a pour ambition de valoriser la performance « métier » collective des salariés de l'entreprise. Il est calculé sur trois niveaux de critères : l'entreprise, le métier et l'unité.

L'accord signé tient compte d'une possible mise en œuvre de la participation dès 2008, demandée par l'entreprise aux pouvoirs publics.

2.3 Variations de périmètre

Les principales évolutions de périmètre durant le premier semestre de l'exercice 2008 n'impactent pas les comptes de manière significative et résultent de :

- en **Italie**, la cession par Edison en avril 2008 de sept centrales thermoélectriques.

- dans le **Reste de l'Europe** :

- la cession de SOPROLIF finalisée en février 2008,
- l'achat par EDF, consécutif à l'exercice de l'option de vente par Gaz de France, d'actions ECW pour 54 millions d'euros, portant le pourcentage d'intérêt du Groupe EDF de 77,52 % à 99,66 %.
- La réalisation de diverses opérations de croissance externe chez Dalkia International dont le Groupe Praterm en Pologne.

3.1 Déclaration de conformité et référentiel comptable du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe EDF sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IAS / IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et sur la base des normes comptables internationales IAS/IFRS connues au 30 juin 2008 et telles qu'elles devraient être applicables de manière obligatoire à la clôture de l'exercice 2008.

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 et par référence au résumé des principales méthodes comptables et d'évaluation décrites aux notes 1, 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007.

3.2 Principes comptables du 1^{er} semestre 2008

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2007 à l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires décrites en note 1.3 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008.

S'agissant des normes adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire en 2008, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation la norme IFRS 8 «Segments opérationnels» ; cette norme qui remplace IAS 14, impose de présenter la performance financière et les segments

opérationnels de l'entité tels qu'ils sont régulièrement examinés par la direction.

En outre, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants qui devraient faire l'objet d'une approbation par l'Union européenne en 2008 et 2009 :

- IAS 1 « Présentation des états financiers », version révisée ;
- amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunts » ;
- IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », version révisée ;
- amendements à IAS 32 et à IAS 1 intitulés « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », version révisée ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » ;
- IFRIC 14 « IAS 19 – limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ».

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations reste en cours d'évaluation.

Par ailleurs, l'IFRIC a publié, en novembre 2006, l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services" dont le processus d'homologation par la Commission européenne reste en cours au 30 juin 2008. Le Groupe a mené une analyse courant 2007 qui lui permet de considérer que l'interprétation, quand celle-ci s'appliquera, ne pourrait avoir qu'un impact limité sur son bilan et son compte de résultat (voir notes 3.1 et 3.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2007).

4 Principales règles et méthodes comptables du Groupe

4.1 Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires :

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont les suivantes :

4.1.1 Avantages du personnel

Aucune des hypothèses actuarielles entrant dans le calcul de l'engagement, en particulier les taux d'actualisation, d'inflation et d'augmentation des salaires, n'a été modifiée sur la période, à l'exception de certaines hypothèses résultant de la réforme du régime des retraites des industries électriques et gazières (voir note 2 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008).

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2008 a été calculé en projetant sur un semestre :

- l'engagement au 31 décembre 2007 pour les sociétés ne relevant pas de la branche des IEG,
- l'engagement au 1er janvier 2008 après prise en compte de la réforme du régime spécial de retraite des IEG, et compte-tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture.

4.1.2 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt (exigible et différée) sur le résultat de la période intermédiaire est en général calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt la dernière estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité ou groupe fiscal.

4.1.3 Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (Tartam)

Pour évaluer la contribution financière à sa charge dans le cadre de l'application du Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (Tartam) défini dans la loi du 7 décembre 2006, le Groupe retient différentes hypothèses à partir des meilleures informations et prévisions disponibles pour apprécier

notamment le volume des clients souhaitant bénéficier du tarif d'ajustement, l'évolution des prix de l'électricité sur le marché et la quote-part de financement de ce dispositif par la contribution au service public de l'électricité (CSPE) à chaque date d'arrêté.

L'évaluation au 30 juin 2008 ne tient pas compte des conséquences de la loi de modernisation de l'économie, votée par le Parlement le 23 juillet 2008, qui prolonge le dispositif du Tartam jusqu'au 30 juin 2010, et dont la promulgation interviendra au second semestre 2008 (voir notes 12 et 32.1.2 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008).

4.1.4 Quotas d'émission des gaz à effet de serre

Lorsque les estimations d'émissions de l'exercice pour une entité du Groupe sont supérieures aux quotas attribués pour l'exercice sous déduction éventuelle des transactions effectuées au comptant ou à terme, une provision est constituée pour couvrir l'excédent d'émissions ainsi déterminé. Dans le cadre de l'arrêté intermédiaire, la quantité à provisionner est calculée au prorata des émissions du semestre.

La provision est évaluée au coût d'acquisition à due concurrence des quotas acquis au comptant ou à terme et, pour le solde, par référence au prix de marché.

4.2 Jugements et estimations de la Direction

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les estimations et hypothèses retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 30 juin 2008 sont identiques à celles retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

L'évaluation des provisions pour aval du cycle du combustible nucléaire, pour déconstruction des centrales nucléaires et pour derniers cœurs est sensible aux hypothèses de coûts, de taux d'inflation et de taux d'actualisation à long terme ainsi qu'aux échéanciers de décaissements. Une ré-estimation est effectuée à chaque arrêté des comptes afin de s'assurer que les montants provisionnés constituent la meilleure estimation des coûts qui seront finalement supportés par le Groupe. Si ces ré-estimations conduisaient à constater des écarts significatifs, elles pourraient justifier la révision des montants provisionnés. (voir note 24.2 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008).

Le montant de ces provisions s'élève à 30 868 millions d'euros au 30 juin 2008 (30 484 millions d'euros au 31 décembre 2007).

4.3 Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation intermédiaires dégagés sont caractérisés par une forte saisonnalité sur le premier semestre de l'année civile principalement en France. Ce phénomène varie en fonction des conditions climatiques et de la structure tarifaire de la période.

A ce titre, les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation du 1^{er} semestre 2008 et du 1^{er} semestre 2007, ainsi que ceux de l'exercice 2007 sont présentés ci-dessous :

(in millions of euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	2007
Chiffre d'affaire	32 239	30 311	59 637
Excédent brut d'exploitation	9 041	8 865	15 210

5 Segmentation de l'information financière

L'information sectorielle du Groupe est présentée dans la note 6 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008.

La ventilation retenue par le Groupe EDF pour les zones géographiques est la suivante :

- « **France** » qui désigne EDF, ses filiales RTE EDF Transport et ERDF, et regroupe les activités régulées (principalement Distribution et Transport) et non régulées (principalement Production et Commercialisation) ;
- « **Royaume-Uni** » qui désigne les entités du sous-Groupe EDF Energy ;
- « **Allemagne** » qui désigne les entités du sous-Groupe EnBW ;
- « **Italie** » qui regroupe les entités situées en Italie, notamment les entités du sous-Groupe Edison, TDE, Fenice ;
- « **Reste Europe** » qui regroupe les autres entités européennes situées notamment en Europe continentale, les participations et activités nouvelles dont Electricité de Strasbourg, Dalkia, Tiru, EDF International, EDF Energies Nouvelles et EDF Trading ;
- « **Reste du Monde** » qui regroupe les entités situées aux Etats-Unis, en Amérique Latine et en Asie.

6 Analyse de l'activité et du compte de résultat consolidé pour les premiers semestres 2008 et 2007

30 juin 2008 En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007
Chiffre d'affaires	32 239	30 311
Achats de combustibles et d'énergie	(12 947)	(11 902)
Autres consommations externes	(4 296)	(4 180)
Charges de personnel	(5 281)	(5 025)
Impôts et taxes	(1 562)	(1 636)
Autres produits et charges opérationnels	888	1 297
Excédent brut d'exploitation	9 041	8 865
Dotations aux amortissements	(2 811)	(2 717)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	(295)	(279)
Pertes de valeur	1	0
Autres produits et charges d'exploitation	(22)	666
Résultat d'exploitation	5 914	6 535
Résultat financier	(1 507)	(1 255)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	4 407	5 280
Impôts sur les résultats	(1 428)	(1 695)
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	185	6
Résultat net des activités en cours d'abandon	0	8
Résultat net consolidé	3 164	3 599
dont résultat net part des minoritaires	(79)	(85)
dont résultat net part du Groupe	3 085	3 514
Résultat net par action en euro	1,69	1,93
Résultat net dilué par action en euro	1,69	1,93

6.1 Chiffre d'affaires

Croissance organique du chiffre d'affaires de 9,1 %.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 32 239 millions d'euros au premier semestre 2008, en augmentation de 6,4 % et en croissance organique de 9,1 %.

Les effets périmètre négatifs représentent 282 millions d'euros, soit -0,9 % et sont dus principalement à la cession des actifs d'EDF au Mexique fin 2007. Les effets de change négatifs de 543 millions d'euros, soit -1,8 % résultent essentiellement de la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro.

La progression du chiffre d'affaires traduit principalement le développement des volumes

vendus, en raison notamment d'un climat plus proche des moyennes saisonnières qu'en 2007 et la répercussion partielle dans le prix de vente des hausses des prix des hydrocarbures et de l'énergie à l'international.

Cette croissance intègre des effets prix positifs, sur l'ensemble des marchés, suite aux évolutions haussières des prix et des tarifs intervenues au cours de l'année 2007 et début 2008. S'y ajoutent des effets volumes également positifs et pratiquement équivalents essentiellement concentrés en France et résultant de l'augmentation de la consommation d'électricité des clients finaux.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
France	17 817	16 493	1 324	8,0	8,0
Royaume-Uni	3 945	4 395	(450)	(10,2)	3,3
Allemagne	3 707	3 497	210	6,0	7,4
Italie	2 817	2 300	517	22,5	23,6
Reste de l'Europe	3 655	2 986	669	22,4	16,4
Europe hors France	14 124	13 178	946	7,2	10,9
Reste du monde	298	640	(342)	(53,4)	(1,1)
Groupe	32 239	30 311	1 928	6,4	9,1

En **France**, le chiffre d'affaires s'élève à 17 817 millions d'euros, en hausse de +8,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2007.

La croissance est principalement tirée par l'augmentation des ventes d'électricité en volume aux clients finaux et des volumes acheminés, en partie liée au climat plus froid, et dans une moindre mesure, par les évolutions de tarifs et de prix.

En **Europe hors France**, le chiffre d'affaires s'établit à 14 124 millions d'euros, en croissance de +7,2 % et en croissance organique de +10,9 %, avec des évolutions contrastées selon les segments. Il bénéficie

notamment d'effets prix liés à la répercussion partielle des hausses du prix des énergies et des matières premières.

Dans le **Reste du monde**, le chiffre d'affaires est en baisse de 53,4 %, suite à la cession en 2007 des actifs détenus par EDF au Mexique. Hors cet effet, la baisse se limite à 1,1 %.

Le Groupe a réalisé, au cours du premier semestre 2008, 44,7 % de son chiffre d'affaires à l'international (contre 45,6 % pour le premier semestre 2007).

6.2 EBE

Progression des résultats opérationnels (EBE), freinée par la hausse des coûts

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	32 239	30 311	1 928	6,4	9,1
EBE	9 041	8 865	176	2,0	3,9

L'**excédent brut d'exploitation consolidé du Groupe** s'élève à 9 041 millions d'euros au premier semestre 2008 en hausse de +2,0 %

par rapport au premier semestre 2007. Sa croissance organique est de +3,9 %.

En millions d'euros	1 ^e semestre 2008	1 ^e semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
France	6 074	5 995	79	1,3	1,3
Royaume-Uni	587	629	(42)	(6,7)	6,8
Allemagne	634	643	(9)	(1,4)	1,9
Italie	457	506	(49)	(9,7)	(7,7)
Reste de l'Europe	1 182	906	276	30,5	28,8
Europe hors France	2 860	2 684	176	6,6	10,3
Reste du monde	107	186	(79)	(42,5)	(7,0)
EBE Groupe	9 041	8 865	176	2,0	3,9

En **France**, l'EBE progresse de +1,3 %. La contribution de la France à l'EBE du Groupe est de 67,2 % au premier semestre 2008 (contre 67,6 % au premier semestre 2007).

En **Europe hors France**, l'EBE est en hausse de 6,6 % et en hausse organique de 10,3 %. En Italie, en revanche, l'EBE est en baisse de 9,7 % et en diminution organique de 7,7 %, notamment suite à un contexte réglementaire moins favorable et à la baisse de la marge des activités gazières. Hors Italie, la zone Europe hors France est en croissance de 10,3 % et en croissance organique de +14,5 %, en raison principalement de l'évolution favorable du segment Reste de l'Europe, tiré par la croissance des résultats d'EDF Trading.

L'EBE du **Reste du Monde**, qui représente 1,2 % de l'EBE du Groupe, baisse de 42,5 %, avec une baisse organique de 7,0 %.

La croissance de l'EBE a été freinée par l'augmentation des achats de combustibles et d'énergie et des autres consommations externes et par la baisse des autres produits opérationnels.

Les achats de combustibles et d'énergie qui représentent 12 947 millions d'euros au premier semestre 2008 sont en croissance organique de +13,6 % par rapport au premier semestre 2007 (soit +1 621 millions d'euros). La hausse organique est en France de +498 millions d'euros (soit +12,1 %) en raison notamment des obligations d'achat, des achats de pertes réseaux et des développements dans l'activité gaz naturel ; elle est de +1 128 millions d'euros (soit +15,3 %) en Europe hors

France en raison des hausses des prix de l'énergie.

Les autres consommations externes s'établissent à 4 296 millions d'euros en hausse organique de +4,1 % (soit +173 millions d'euros). Cette augmentation se concentre essentiellement en France (+296 millions d'euros, soit +13,0 %) où elle traduit notamment l'impact des coûts de maintenance du parc de production qui avait été anticipé, les coûts supplémentaires induits par la séparation des activités de distribution et l'ouverture à la concurrence du marché résidentiel, et le développement des services.

Les charges de personnel s'élèvent à 5 281 millions d'euros, en croissance organique de 5,6 %. Elles incluent les effets récurrents de la réforme des retraites en France.

Au premier semestre 2008, les autres produits et charges opérationnels contribuent positivement à l'EBE pour 888 millions d'euros en retrait toutefois de 409 millions d'euros par rapport à 2007. Cet écart résulte essentiellement de la baisse en France de la CSPE, conséquence principalement de la hausse du prix spot de l'électricité.

Le ratio **EBE/chiffre d'affaires** du Groupe au premier semestre 2008 s'établit à 28,0 % (29,2 % au premier semestre 2007). Cette évolution traduit notamment les hausses des achats d'énergie et des combustibles, partiellement répercutées sur les évolutions de prix et de tarifs, et les hausses des coûts de maintenance en France.

6.3 Résultat d'exploitation

Résultat d'exploitation en baisse de 9,5 %

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
EBE	9 041	8 865	176	2,0
Dotations aux amortissements	(2 811)	(2 717)	(94)	3,5
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	(295)	(279)	(16)	5,7
Pertes de valeur	1	0	1	NS
Autres produits et charges d'exploitation	(22)	666	(688)	NS
Résultat d'exploitation	5 914	6 535	(621)	(9,5)

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 5 914 millions d'euros au premier semestre 2008, en baisse de 9,5 % par rapport au premier semestre 2007.

à l'impact net non récurrent sur la France de la réforme du régime des retraites des IEG.

Cette baisse traduit principalement l'évolution constatée sur le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Au premier semestre 2007, ce poste qui s'élevait à 666 millions d'euros incluait 555 millions d'euros d'impact positif sur la provision pour renouvellement dû aux changements d'estimation des durées de vie des bâtiments de postes de transformation et des matériels de comptage et à la prise en compte de la baisse des coûts de renouvellement de ces matériels de comptage. Il incluait également 111 millions d'euros de plus-value enregistrée en mai 2007 sur la cession de la participation résiduelle de 25 % dans le capital d'Edenor.

Hors ces éléments ¹⁶, le résultat d'exploitation serait en hausse de 0,9 %, reflétant la variation de l'EBE ainsi que l'augmentation des dotations aux amortissements en liaison avec l'accélération des investissements opérationnels, notamment en France.

Les autres produits et charges d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2008 représentent une charge nette de 22 millions d'euros dont 20 millions d'euros correspondent

¹⁶ L'impact positif sur la provision pour renouvellement (555 millions d'euros) est diminué de 12 millions d'euros d'amortissements.

6.4 Résultat financier

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
Coût de l'endettement financier brut	(761)	(750)	(11)	(1,5)
Charge d'actualisation	(1 420)	(1 314)	(106)	(8,1)
Autres produits et charges financiers	674	809	(135)	(16,7)
Résultat financier	(1 507)	(1 255)	(252)	(20,1)

Le résultat financier, qui s'établit à -1 507 millions d'euros au premier semestre 2008, se dégrade de -252 millions d'euros par rapport au premier semestre 2007, soit -20,1%. Cette dégradation résulte des évolutions suivantes :

- une légère augmentation du coût de l'endettement brut de 11 millions d'euros, en lien avec la tendance à la hausse de la dette brute mais qui bénéficie des impacts favorables résultant de l'optimisation des conditions de financement à travers notamment la structure de la dette brute et de l'appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling principalement,
- une hausse des charges d'actualisation de 106 millions d'euros, essentiellement sur la France, liée à l'augmentation des provisions nucléaires fin 2007 et à la prise en compte en 2008 d'un taux d'actualisation plus élevé pour les engagements de retraite,
- une variation défavorable de 135 millions des autres produits et charges financiers prenant en compte notamment l'effet de la conjoncture défavorable des marchés financiers.

6.5 Impôts sur les résultats

Les **Impôts sur les résultats** s'élèvent à 1 428 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 1 695 millions d'euros au premier semestre 2007.

La diminution de 267 millions d'euros entre juin 2007 et juin 2008 résulte principalement de trois effets :

- l'effet mécanique lié à la baisse du résultat avant impôt de 873 millions d'euros entre juin 2007 et juin 2008,
- les baisses de taux d'impôt votées en 2007 et effectives en 2008 en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni (111 millions ont été

comptabilisés en juin 2007 par EDF Energy au titre de cette baisse de taux),

- compensés partiellement par l'instauration sur 2008 par le gouvernement italien d'une taxation des profits réalisés par les sociétés du secteur énergétique qui conduit à la constatation chez Edison d'une charge d'impôt complémentaire de -70 millions d'euros).

6.6 Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence

Le Groupe enregistre un produit de 185 millions d'euros au premier semestre 2008 pour un produit de 6 millions d'euros au premier semestre 2007.

Au premier semestre 2007, ce poste incluait une dotation aux provisions de 118 millions d'euros pour risques au Royaume-Uni, partiellement reprise à hauteur de 33 millions d'euros au premier semestre 2008.

6.7 Résultat net part du Groupe

Le **résultat net part du Groupe** s'élève à 3 085 millions d'euros au premier semestre 2008, en baisse de 12,2 % par rapport au premier semestre 2007.

6.8 Résultat net courant^{17 18}

Le résultat net courant s'établit à 3 065 millions d'euros au premier semestre 2008, en diminution de 3,7 % par rapport au premier semestre 2007 (-118 millions d'euros).

A périmètre et taux de change constants, il diminue de 2,5 %.

¹⁷ Le résultat net courant n'est pas défini par les normes IFRS et n'apparaît pas en lecture directe dans le compte de résultat consolidé du Groupe. Le résultat net courant correspond au résultat net part du groupe hors éléments non récurrents nets d'impôts.

¹⁸ Eléments non récurrents au premier semestre 2008 : 20 millions d'euros : reprise partielle de la provision constituée en 2007 au Royaume-Uni pour 33 millions d'euros et effet net de la réforme des retraites en France pour 13 millions d'euros.

Eléments non récurrents au premier semestre 2007 : 331 millions d'euros résultant de l'impact du changement d'estimation des durées de vie des bâtiments de postes de transformation et des matériels de comptage électronique et de la prise en compte de la baisse des coûts de renouvellement de ces matériels de comptage pour 338 millions d'euros, de la plus-value sur la cession de la participation résiduelle de 25 % dans Edenor pour 111 millions d'euros et de la prise en compte de risques sur investissements au Royaume-Uni pour -118 millions d'euros.

7 Analyse du résultat d'exploitation par zone géographique

Les principes relatifs aux informations sectorielles du Groupe EDF sont décrits en note 6 aux comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008.

Le résultat d'exploitation se répartit par segment géographique comme suit :

En millions d'euros 1 ^{er} semestre 2008	France	Royaume- Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Europe hors France	Reste Monde	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 817	3 945	3 707	2 817	3 655	14 124	298	32 239
Achats de combustibles et d'énergie	(4 624)	(2 508)	(2 350)	(2 085)	(1 239)	(8 182)	(141)	(12 947)
Autres consommations externes	(2 574)	(425)	(406)	(229)	(638)	(1 698)	(24)	(4 296)
Charges de personnel	(3 941)	(346)	(345)	(95)	(542)	(1 328)	(12)	(5 281)
Impôts et taxes	(1 391)	(47)	(6)	(3)	(107)	(163)	(8)	(1 562)
Autres produits et charges opérationnels	787	(32)	34	52	53	107	(6)	888
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 074	587	634	457	1 182	2 860	107	9 041
Dotations aux amortissements	(1 939)	(221)	(180)	(230)	(209)	(840)	(32)	(2 811)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	(293)	0	0	0	(2)	(2)	0	(295)
Pertes de valeur	0	0	0	(3)	4	1	0	1
Autres produits et charges d'exploitation	(20)	0	0	0	(2)	(2)	0	(22)
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 822	366	454	224	973	2 017	75	5 914
En millions d'euros 1 ^{er} semestre 2007	France	Royaume- Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Europe hors France	Reste Monde	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 493	4 395	3 497	2 300	2 986	13 178	640	30 311
Achats de combustibles et d'énergie	(4 126)	(2 720)	(2 151)	(1 486)	(1 024)	(7 381)	(395)	(11 902)
Autres consommations externes	(2 278)	(580)	(400)	(304)	(582)	(1 866)	(36)	(4 180)
Charges de personnel	(3 767)	(370)	(340)	(92)	(447)	(1 249)	(9)	(5 025)
Impôts et taxes	(1 457)	(57)	(7)	0	(108)	(172)	(7)	(1 636)
Autres produits et charges opérationnels	1 130	(41)	43	90	81	173	(6)	1 297
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 995	629	643	506	906	2 684	186	8 865
Dotations aux amortissements	(1 835)	(237)	(176)	(214)	(200)	(827)	(55)	(2 717)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession	(275)	0	0	0	(4)	(4)	0	(279)
Pertes de valeur	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	555	0	0	0	111	111	0	666
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 440	391	466	292	812	1 961	134	6 535

7.1 France

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	17 817	16 493	1 324	8,0	8,0
EBE	6 074	5 995	79	1,3	1,3
Résultat d'exploitation	3 822	4 440	(618)	(13,9)	NS

7.1.1 Ventilation de l'information financière du segment « France »

La contribution du segment France au chiffre d'affaires et à l'EBE du Groupe est présentée selon la ventilation suivante :

« **Activités régulées** » regroupe les activités de :

- Transport en métropole,
- Distribution en métropole,
- Production et distribution d'EDF dans les systèmes énergétiques insulaires (SEI).

Les activités Transport et Distribution sont régulées via les Tarifs d'Utilisation des Réseaux Publics (TURP). Le chiffre d'affaires des Activités régulées comprend la part Acheminement incluse dans les tarifs intégrés.

« **Activités non régulées** » regroupe les activités de :

- Production, Commercialisation et Optimisation en métropole,
- Ventes de prestations d'ingénierie et de conseil.

7.1.2 Ouverture du marché

Le marché de l'électricité français est totalement ouvert à la concurrence depuis le 1^{er} juillet 2007.

Au 30 juin 2008, la part de marché détenue par EDF sur l'ensemble des clients finaux est de 85,5 %.

7.1.3 Equilibre offre-demande

La production nucléaire s'établit au premier semestre 2008 à 211,5 TWh, en hausse de +1,8 % (+3,8 TWh), soit par rapport à celle du premier semestre 2007.

La production hydraulique est en hausse de 11,0 % (+2,2 TWh).

La production thermique à flamme est de 8,0 TWh, soit -6,2 % par rapport au premier semestre 2007 (-0,5 TWh).

Les ventes aux clients finaux hors Eurodif augmentent de 12,2 TWh en raison des conditions climatiques et de la croissance de la demande. Ces évolutions de la production et des ventes aux clients finaux se traduisent par une diminution des ventes nettes sur les marchés de gros (-8,2 TWh).

7.1.4 Chiffre d'affaires

La contribution de la **France** au chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 17 817 millions d'euros, en progression de +8,0 % par rapport à 2007, dont 7,5 points liés aux ventes d'électricité et 0,5 point attribuable aux autres activités (gaz naturel à hauteur de 0,4 point et services).

L'évolution du chiffre d'affaires électricité est liée à la fois à des effets de volume (+4,7 points) et de prix (+2,8 points).

Les ventes d'électricité en volume bénéficient de l'effet positif résultant du climat¹⁹ et de la hausse de la production nucléaire et hydraulique.

L'effet prix positif est notamment dû aux ventes d'électricité sur les marchés de gros à plus d'un an (enchères contractualisées en 2007) et à l'effet de la hausse tarifaire du 16 août 2007.

¹⁹ Pour mémoire, les températures moyennes au premier semestre 2008 ont été inférieures de 0,9°C à celles du premier semestre 2007.

7.1.5 EBE

La contribution de la **France** à l'EBE du Groupe s'élève à 6 074 millions d'euros, en progression de 1,3 % par rapport au premier semestre 2007 (5 995 millions d'euros).

Les effets prix et volume favorables sur le chiffre d'affaires sont compensés par la hausse des charges et la baisse de la CSPE.

Achats de combustibles et d'énergie

Les achats de combustibles et d'énergie s'établissent à 4 624 millions d'euros au premier semestre 2008, en hausse de 498 millions d'euros (12,1 %) par rapport au premier semestre 2007.

Cette hausse résulte pour l'essentiel de la hausse en prix et en volume des obligations d'achat²⁰, elle-même liée à la hausse des prix du gaz et au développement de l'éolien, du renchérissement des achats d'énergie pour compensation des pertes réseaux, et de l'augmentation des achats de gaz liée au développement des ventes.

Autres consommations externes et charges de personnel

Les **autres consommations externes** s'élèvent à 2 574 millions d'euros, en progression de +13,0 % par rapport au premier semestre 2007. Cette progression résulte principalement de la hausse des coûts de maintenance notamment dans le domaine nucléaire, des coûts supplémentaires induits par la séparation des activités de distribution et l'ouverture à la concurrence du marché résidentiel, ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses associées au développement des activités de services.

Les **charges de personnel** s'élèvent à 3 941 millions d'euros, en hausse de 4,6 % par rapport au premier semestre 2007, dont 2,8 points liés aux effets récurrents des mesures d'accompagnement de la réforme des retraites. Hors cet effet, les charges de personnel sont en augmentation de 1,8 %. Les gains de productivité compensent partiellement la hausse de salaires et l'impact sur les effectifs

du développement des activités nouvelles (nucléaire international, services, certificats d'économie d'énergie).

Impôts et taxes

Les impôts et taxes baissent de 4,5 % (-66 millions d'euros). Cette baisse est liée notamment aux nouvelles règles de plafonnement de la taxe professionnelle.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont en baisse de 343 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par la baisse de la compensation à recevoir au titre des surcoûts induits par les obligations d'achats en métropole. Ces surcoûts, établis sur la base du différentiel entre le prix de marché spot et les coûts d'achat effectifs pour EDF aux producteurs bénéficiant de ce dispositif, ont baissé du fait de la hausse des prix spot (65 €/MWh au premier semestre 2008 contre 30 €/MWh au premier semestre 2007).

²⁰ Obligations d'achat d'électricité auxquelles est soumise EDF en application de la Loi du 10 février 2000. Il s'agit notamment d'électricité produite par les installations de cogénération et par les installations éoliennes.

7.1.6 Ventilation de l'information financière du segment France entre activités régulées et activités non régulées

Le tableau suivant détaille l'évolution entre le premier semestre 2007 et le premier semestre

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	17 817	16 493	1 324	8,0	8,0
non régulé	11 614	10 525	1 089	10,3	10,3
régulé	6 749	6 231	518	8,3	8,3
éliminations	(546)	(263)	(283)		
EBE	6 074	5 995	79	1,3	1,3
non régulé	3 770	3 869	(99)	(2,6)	(2,6)
régulé	2 304	2 126	178	8,4	8,4

La croissance de 8,3 % du **chiffre d'affaires des activités régulées** traduit l'impact du climat et de la croissance de la demande sur les ventes d'acheminement.

La croissance de 10,3 % du **chiffre d'affaires des activités non régulées** s'explique principalement par les ventes d'électricité qui bénéficient d'un effet positif à la fois sur les prix (prix à terme et effet de la hausse des tarifs du 16 août 2007) et les volumes.

L'**EBE des activités régulées** est en hausse de 8,4 %. L'effet positif de la croissance des volumes acheminés fait plus que compenser le renchérissement du coût des achats d'énergie pour compensation des pertes réseaux et la hausse des charges de personnel induite par la réforme des retraites.

L'**EBE des activités non régulées** diminue de 2,6 %. Les effets prix favorables sur le chiffre d'affaires sont compensés par l'augmentation du coût de sourcing des obligations d'achat qui a été pénalisé au premier semestre 2008 par la hausse des prix spot.

La hausse des ventes en volume induite par l'augmentation de la production nucléaire et hydraulique ne suffit pas à compenser la hausse des coûts d'exploitation liée notamment à l'augmentation des coûts de maintenance et de transformation et la hausse des charges de personnel induite par la réforme des retraites.

2008 du chiffre d'affaires et de l'EBE du segment France, selon la distinction activités régulées / activités non régulées :

7.1.7 Résultat d'exploitation

La contribution de la **France** au résultat d'exploitation du Groupe s'établit à 3 822 millions d'euros, en baisse de 13,9 % par rapport à 2007.

Elle inclut un impact négatif de 20 millions d'euros consécutif à la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement (voir note 2 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008).

Cette baisse s'explique principalement par l'impact positif de 555 millions d'euros enregistré en 2007 sur la provision pour renouvellement des changements d'estimation des durées de vie des bâtiments de poste de transformation et des matériels de comptage et de la prise en compte de la baisse des coûts de renouvellement de ces matériels de comptage, sans équivalent en 2008.

Hors cet effet²¹, la baisse du résultat d'exploitation serait limitée à -1,4 %.

²¹ L'impact positif sur la provision pour renouvellement (555 millions d'euros) est diminué de 12 millions d'euros d'amortissements.

7.2 Royaume-Uni

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	3 945	4 395	(450)	(10,2)	3,3
EBE	587	629	(42)	(6,7)	6,8
Résultat d'exploitation	366	391	(25)	(6,4)	NS

7.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'**EDF Energy**, filiale à 100 % d'EDF au Royaume-Uni, s'élève à 3 945 millions d'euros, en recul de 10,2 %. Cette évolution résulte notamment d'un effet de change négatif pour 13,3 %²² reflétant la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro au premier semestre 2008.

La croissance organique est de 3,3 % ; elle est portée principalement par les activités de production et de commercialisation qui bénéficient notamment de l'augmentation des tarifs de vente aux clients particuliers et aux petites et moyennes entreprises (+7,9 % sur l'électricité et +12,9 % sur le gaz naturel en janvier 2008) et de la hausse des volumes de gaz naturel. Le chiffre d'affaires des activités régulées bénéficie de la hausse des tarifs de distribution et de la croissance des connections. En revanche, le chiffre d'affaires des activités non régulées de réseaux est impacté négativement par l'arrêt des travaux facturés à Metronet²³ (impact négligeable sur l'EBE).

7.2.2 EBE

La contribution d'**EDF Energy** à l'EBE du Groupe, est de 587 millions d'euros au premier semestre 2008 : elle diminue de 6,7 %, mais est en croissance organique de 6,8 %.

Cette croissance recouvre une évolution contrastée entre activités régulées (réseaux) et activités de production et de commercialisation.

L'activité régulée (représentant de l'ordre de 80 % de l'EBE d'**EDF Energy**), en croissance, bénéficie essentiellement d'un effet prix

favorable suite aux hausses tarifaires des péages réalisées en octobre 2007 et dans une moindre mesure d'un effet volume favorable, l'hiver 2006/2007 ayant été particulièrement doux.

Pour les activités de production et de commercialisation (représentant de l'ordre de 15 % de l'EBE d'**EDF Energy**), les hausses tarifaires de janvier 2008 ne compensent que partiellement l'augmentation du coût des matières premières. De plus, le plan marketing qui a permis la stabilisation du niveau des ventes, et le déploiement d'un nouveau système de facturation et de suivi client ont engendré des charges opérationnelles qui ont pesé sur l'EBE.

7.2.3 Résultat d'exploitation

La contribution d'**EDF Energy** au résultat d'exploitation du Groupe s'établit à 366 millions d'euros, en baisse de 6,4 % y compris l'effet négatif de change. Hors effet de change, la croissance est de +7,2 %.

Cette évolution résulte de la croissance de l'EBE partiellement compensée par la hausse des amortissements liée à la croissance des investissements.

²² taux moyen du premier semestre 2008 : 1,28€/£, taux moyen du premier semestre 2007 : 1,48€/£.

²³ La société Metronet, sous administration judiciaire depuis mi-2007, a vu l'ensemble de ses actifs transférés à Transport For London, entité publique en charge de l'organisation des transports en commun londoniens (Voir paragraphe 2.2 Evénements marquants).

7.3 Allemagne

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	3 707	3 497	210	6,0	7,4
EBE	634	643	(9)	(1,4)	1,9
Résultat d'exploitation	454	466	(12)	(2,6)	NS

7.3.1 Chiffre d'affaires

En **Allemagne**, la contribution au chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 3 707 millions d'euros au 30 juin 2008, en croissance de 6,0 % et en croissance organique de 7,4 %.

La croissance du chiffre d'affaires inclut un effet périmètre négatif lié à la vente de U-Plus fin mars 2007 qui avait contribué pour 45 millions d'euros au chiffre d'affaires du segment Allemagne en 2007. La croissance du chiffre d'affaires résulte exclusivement de l'électricité. Les ventes d'électricité, qui représentent les trois quarts du chiffre d'affaires d'**EnBW**, augmentent de 11 % du fait de la hausse des prix moyens sur les marchés de gros et pour les industriels.

Le chiffre d'affaires dans l'activité gaz naturel est en augmentation de 3 % en raison de la croissance des volumes résultant des effets climatiques (hiver plus froid sur le premier semestre 2008 par rapport au premier semestre 2007) partiellement compensé par de moindres volumes de gaz vendus aux redistributeurs du fait de la forte concurrence sur ce segment.

7.3.2 EBE

La contribution de **EnBW** à l'EBE du Groupe est en baisse de 1,4 % et en croissance organique de +1,9 % par rapport au premier semestre 2007. L'EBE intègre un effet périmètre négatif de 21 millions d'euros lié à la vente de U-Plus fin mars 2007.

L'EBE de l'activité électricité est en faible progression organique tandis que celui de l'activité gaz naturel est stable.

Dans l'activité électricité, l'optimisation des marges de production permet de résorber les moindres recettes de péages réseaux et la diminution des marges aux clients finaux.

Pour l'activité gaz naturel, l'impact positif du climat hivernal et l'effet négatif dû au renforcement de la concurrence sur le segment industriel se compensent.

Les charges de personnel progressent de 5,6 % en croissance organique par rapport au premier semestre 2007. Cette évolution résulte de l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail et d'une hausse des salaires de 4,35 % à compter du 1^{er} mars 2008, prévues dans l'accord salarial, valable pour 13 mois, signé avec les représentants du personnel.

7.3.3 Résultat d'exploitation

La contribution d'**EnBW** au résultat d'exploitation du Groupe s'établit à 454 millions d'euros, en baisse de 2,6 % par rapport au premier semestre 2007 ; cette baisse reflète celle de l'EBE.

7.4 Italie

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	2 817	2 300	517	22,5	23,6
EBE	457	506	(49)	(9,7)	(7,7)
Résultat d'exploitation	224	292	(68)	(23,3)	NS

7.4.1 Chiffre d'affaires

En **Italie**²⁴, la contribution au chiffre d'affaires du Groupe est de 2 817 millions d'euros, en croissance de 22,5 % et en croissance organique de 23,6 %, dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie.

Le chiffre d'affaires de **Fenice** est en hausse de 52 millions d'euros (+19,5 %) principalement grâce aux nouvelles centrales de cogénération et aux nouveaux investissements mis en service, ainsi qu'à un hiver plus froid au premier semestre 2008 qu'au premier semestre 2007.

Chez **Edison**, la croissance du chiffre d'affaires (+465 millions d'euros) est portée à la fois par les activités électriques et par les activités gazières. Dans l'activité électricité, la croissance est due essentiellement à la hausse des prix ainsi qu'à des quantités supérieures vendues sur les marchés de gros en partie compensées par de moindres ventes aux clients finaux.

Dans l'activité gaz, la croissance est due à l'effet prix significatif en raison de la forte hausse des prix des hydrocarbures, répercutée partiellement sur les prix de vente, qui a plus que compensé un faible effet volume.

L'effet périmètre dû à la cession de 7 centrales thermoélectriques au mois d'avril 2008 est de -11 millions d'euros.

7.4.2 EBE

La contribution du **segment Italie** à l'EBE du Groupe s'élève à 457 millions d'euros, en baisse de 9,7 % par rapport au premier semestre 2007.

La contribution de **Fenice** à l'EBE du Groupe s'élève à 65 millions d'euros au premier

semestre 2008, en hausse de 7 millions d'euros par rapport à 2007, soit 12,1 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par des gains de productivité et la mise en exploitation de nouveaux projets.

La contribution d'**Edison** à l'EBE du Groupe s'établit à 393 millions d'euros pour 449 millions d'euros au premier semestre 2007, en baisse de 56 millions d'euros. La baisse des marges des activités gazières est partiellement compensée par la légère progression de l'EBE des activités électriques.

La contribution des activités gazières est en baisse à la fois du fait de l'impact d'une reprise de provision au premier semestre 2007 et de la baisse de marges sur le premier semestre 2008, la hausse des prix des matières premières n'ayant pas pu être répercutée intégralement aux clients finaux.

Dans l'activité électricité, les bonnes performances sur les ventes sur les marchés de gros sont en partie atténuées par la réduction programmée des subventions aux centrales CIP6, la hausse des coûts liés aux permis d'émission de CO₂ et les conséquences défavorables de l'application aux tarifs CIP6 des formules d'indexation CEC (Coût Evité du Combustible).

7.4.3 Résultat d'exploitation

La contribution de l'**Italie** au résultat d'exploitation du Groupe est de 224 millions d'euros, en baisse de 68 millions d'euros en raison de l'évolution de l'EBE et de l'augmentation des dotations aux amortissements.

²⁴ Les opérations du segment Italie sont localisées dans le Groupe Edison et Fenice.

7.5 Reste de l'Europe

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	3 655	2 986	669	22,4	16,4
EBE	1 182	906	276	30,5	28,8
Résultat d'exploitation	973	812	161	19,8	NS

7.5.1 Chiffre d'affaires

Dans le **Reste de l'Europe**, la contribution au chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 3 655 millions d'euros, en augmentation de 22,4 % et en croissance organique de 16,4 %. La croissance intègre un effet périmètre positif de 124 millions d'euros et un effet de change de 55 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires d'**EDF Trading** s'élève à 617 millions d'euros. La croissance organique est de 89,3 %, liée essentiellement aux marges réalisées sur le marché de l'électricité et du charbon dans un contexte de prix fortement haussiers.

La croissance du chiffre d'affaires d'**EDF Energies Nouvelles** s'élève à +185 millions d'euros et la croissance organique à 158 millions d'euros. Elle s'explique principalement par la vente des actifs structurés²⁵ et par le développement de l'éolien et de la production en biomasse.

Dans les pays d'**Europe Centrale**, la progression organique du chiffre d'affaires (+8,4 %) est portée principalement par les hausses de prix de vente d'électricité sur le marché libre en Hongrie pour Demasz, par la hausse des prix du gaz chez Bert et par la hausse des prix de l'électricité en Pologne.

Demasz a connu également une croissance en volume due à celle de la demande ainsi qu'à l'acquisition de nouveaux clients.

7.5.2 EBE

La contribution du **Reste de l'Europe** à l'EBE du Groupe est de 1 182 millions d'euros, en augmentation de 276 millions d'euros, soit +30,5 % par rapport au premier semestre 2007.

La contribution des pays d'**Europe centrale** à l'EBE du Groupe est de 216 millions d'euros. Sa croissance organique est de +19,8 % et est localisée principalement en Hongrie.

La croissance organique de l'EBE chez **EDF Energies Nouvelles** est portée par le développement des actifs de production éoliens détenus en propre.

La contribution d'**EDF Trading** à l'EBE du Groupe est de 520 millions d'euros. Sa croissance organique est de 79,4 % par rapport au premier semestre 2007.

7.5.3 Résultat d'exploitation

La contribution du **Reste de l'Europe** au résultat d'exploitation du Groupe s'élève à 973 millions d'euros, en augmentation de 19,8 % par rapport au premier semestre 2007. Cette évolution résulte principalement de celle de l'EBE ainsi que des plus-values du premier semestre 2007 (111 millions d'euros réalisées par EDF International et résultant de la cession de 25 % de la participation résiduelle dans Edenor).

²⁵ Vente de projets développés par EDF Energies Nouvelles

7.6 Reste du monde

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %	Croissance organique en %
Chiffre d'affaires	298	640	(342)	(53,4)	(1,1)
EBE	107	186	(79)	(42,5)	(7,0)
Résultat d'exploitation	75	134	(59)	(44,0)	NS

Le segment Reste du Monde comprend principalement l'activité en Asie, le développement des projets nucléaires aux Etats-Unis et une centrale thermique au Brésil.

7.6.1 Chiffre d'affaires

Dans le **Reste du monde**, l'évolution du chiffre d'affaires traduit l'effet de périmètre négatif, lié à la cession des centrales mexicaines en décembre 2007.

7.6.2 L'EBE

L'EBE du Reste du Monde représente 1,2 % de l'EBE du Groupe, sa contribution est en baisse de 79 millions d'euros ; il comprend principalement l'effet périmètre attribuable à la cession des centrales mexicaines (-58 millions d'euros, soit -31,2 %).

La baisse organique de 7,0 % résulte des coûts de développement des nouveaux projets

nucléaires portés par la joint-venture Unistar Nuclear Energy (UNE) aux Etats-Unis et de surcoûts liés aux achats d'énergie au Brésil, sur un marché spot ayant atteint des niveaux de prix particulièrement élevés en début d'année.

En **Asie**, l'EBE est pratiquement stable malgré les perturbations d'approvisionnement en charbon dues aux conditions climatiques exceptionnelles en Chine au premier trimestre, et à la forte hausse des coûts du charbon.

7.6.3 Résultat d'exploitation

La contribution du **Reste du monde** au résultat d'exploitation du Groupe est en diminution de 59 millions d'euros.

Cette baisse résulte principalement de la baisse de l'EBE.

8 Endettement financier net, flux de trésorerie et investissements

8.1 Endettement financier net

L'endettement financier net correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs liquides. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de

titres de taux de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

Le tableau suivant présente l'évolution de l'endettement financier net du Groupe :

30 juin 2008 En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
Excédent brut d'exploitation	9 041	8 865	176	2,0
Neutralisation des éléments non monétaires inclus dans l'EBE	(1 306)	(1 153)		
Variation du besoin en fonds de roulement net	(1 835)	(696)		
Autres éléments (1)	95	98		
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	5 995	7 114	(1 119)	(15,7)
Investissements opérationnels (Capex Bruts) nets des cessions	(4 032)	(2 940)		
Frais financiers nets décaissés	(445)	(555)		
Impôt sur le résultat payé	(1 027)	(848)		
Free cash flow	491	2 771	(2 280)	(82,3)
Actifs dédiés	(1 272)	(1 174)		
Investissements financiers nets	(274)	(169)		
Dividendes versés	(1 322)	(2 159)		
Autres variations (2)	63	452		
(Augmentation)/diminution de l'endettement financier net, hors effet de périmètre et de change	(2 314)	(279)	(2 035)	NS
Effet de la variation du périmètre	(19)	58		
Effet de la variation de change	354	89		
Autres variations non monétaires (3)	57	180		
(Augmentation)/Diminution de l'endettement financier net	(1 922)	48	(1 970)	NS
Endettement financier net ouverture	16 269	14 932		
Endettement financier net clôture	18 191	14 884		

(1) Correspond principalement aux dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

(2) Principalement liées à l'augmentation de capital d'Edison en 2007.

(3) Correspond principalement aux variations de justes valeurs et aux reclassements comptables impactant la dette nette.

L'endettement financier net du Groupe s'établit à 18 191 millions d'euros au 30 juin 2008. Il était de 16 269 millions d'euros au 31 décembre 2007 et augmente ainsi de 1 922 millions d'euros sur le premier semestre 2008.

La variation du niveau de l'endettement financier net du Groupe au premier semestre 2008 résulte en premier lieu de la baisse du free cash flow généré à hauteur de 491 millions d'euros (contre 2 771 millions d'euros au premier semestre 2007) qui prend en compte l'accélération du programme d'investissements opérationnels du Groupe (+1 092 millions d'euros²⁶ entre le premier semestre 2007 et le premier semestre 2008) et l'augmentation du besoin en fonds de roulement (+1 139 millions d'euros notamment lié à la hausse des stocks et aux appels de marge décaissés par EDF Trading).

La dotation de trésorerie aux actifs dédiés s'élève à 1 272 millions d'euros, elle est conforme aux engagements pris et les autres investissements financiers nets sont de 274 millions d'euros. L'ensemble de ces investissements est supérieur de 203 millions d'euros à ceux du premier semestre 2007.

Le montant des dividendes versés par EDF qui complète l'acompte distribué fin 2007 de 1 056 millions d'euros est de 1 273 millions d'euros. Au total, les dividendes versés par EDF au titre de 2007 s'élèvent donc à 2 329 millions d'euros à comparer aux 2 114 millions d'euros versés au titre de 2006 (sur le premier semestre 2007) mais les versements au premier semestre 2008 sont inférieurs de 841 millions d'euros à ceux de 2007.

Les effets de variation de change (notamment la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro) contribuent à réduire l'endettement du Groupe de 354 millions d'euros.

8.2 Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation et cash flow opérationnel

Les flux de trésorerie nets générés par l'exploitation s'établissent à 5 995 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 7 114 millions d'euros au premier semestre 2007, soit - 15,7 %.

Ce recul résulte principalement de la hausse entre le 1^{er} semestre 2007 et 2008 de la variation du besoin en fonds de roulement (+1 139 millions d'euros) essentiellement localisée chez EDF trading (+981 millions d'euros) et attribuable aux appels de trésorerie (liés à la marge) des établissements financiers sur les couvertures de l'activité charbon suite au quasi doublement des cours sur le premier semestre 2008 (sans contrepartie sur les achats physiques).

Le cash flow opérationnel²⁷ s'élève à 6 358 millions d'euros au premier semestre 2008 contre 6 407 millions d'euros au premier semestre 2007, soit une baisse de 0,8 %. Il se décompose de la façon suivante :

²⁶ Investissements opérationnels bruts avant cessions.

²⁷ EDF utilise comme indicateur le « cash flow opérationnel » (ou FFO, Funds From Operation), qui vise à évaluer la capacité du Groupe à générer de la trésorerie disponible. Cet indicateur est aussi égal aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation (tableau des flux de trésorerie) hors variation du besoin en fonds de roulement, diminués des frais financiers nets décaissés et de l'impôt sur le résultat payé corrigé des effets non récurrents de l'impôt.

(En millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
Excédent brut d'exploitation	9 041	8 865	176	2,0
Neutralisation des éléments non monétaires inclus dans l'EBE	(1 306)	(1153)		
Frais financiers nets décaissés	(445)	(555)		
Impôt sur le résultat payé	(1 027)	(848)		
Autres éléments	95	98		
Cash Flow Opérationnel	6 358	6 407	(49)	(0,8)

8.3 Variation du besoin en fonds de roulement

Le BFR s'inscrit en hausse de 1 835 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette évolution s'explique à la fois par l'augmentation de 507 millions d'euros du BFR en France et par celle à l'international de 1 328 millions d'euros.

En **France**, la hausse s'explique notamment par l'augmentation des stocks pour 289 millions d'euros dans un contexte d'évolution haussière des prix des matières premières et, dans une moindre mesure, par la hausse de la créance au titre de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) pour 119 millions d'euros.

A **l'international**, outre des effets volumes et prix liés à la croissance de l'activité et à la hausse des coûts, l'essentiel de cette hausse se

situe sur EDF Trading, fortement impacté au cours de ce semestre par le quasi-doublement du cours du charbon.

8.4 Investissements opérationnels (Capex bruts)

En croissance de 36 % par rapport au premier semestre 2007

Les investissements opérationnels (Capex bruts) s'élèvent à 4 112 millions d'euros, en augmentation de +36,0 % par rapport au premier semestre 2007.

L'évolution sur la période, des investissements opérationnels du Groupe est la suivante :

30 juin 2008 En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2008	1 ^{er} semestre 2007	Variation en valeur	Variation en %
France : Activités régulées	1 210	1 021	189	18,5
France : Activités non régulées	1 299	797	502	63,0
Total France	2 509	1 818	691	38,0
Royaume-Uni	596	505	91	18,0
Allemagne	191	151	40	26,5
Italie	162	156	6	3,8
Reste de l'Europe	581	382	199	52,1
Europe (hors France)	1 530	1 194	336	28,1
Reste du monde	73	11	62	-
Investissements opérationnels (Capex bruts)	4 112	3 023	1 089	36,0

L'augmentation en **France** est de +38,0 %. Elle se situe à la fois dans les activités non régulées (+502 millions d'euros) et dans les activités régulées (+189 millions d'euros).

Dans les activités non régulées, l'essentiel de la croissance provient des investissements de

production qui passent de 699 millions d'euros en juin 2007 à 1 229 millions d'euros en juin 2008. Il s'agit tant du développement des capacités dans le nucléaire (construction de l'EPR à Flamanville) et dans le thermique (réactivation des tranches fioul, turbines à combustion) que du maintien du patrimoine

(programme SuPerHydro dans l'hydraulique, programme de maintenance dans le nucléaire notamment), et dans une moindre mesure du paiement d'acquisitions (d'immobilisations) réalisées fin 2007.

Pour ce qui est des activités régulées, les investissements, en hausse de 18,5 % concernent, principalement, pour les réseaux de transport, le domaine des grands transports et des interconnexions de même que le développement et le renouvellement des réseaux régionaux ; pour la distribution, ils concernent le développement, le renforcement et le remplacement des réseaux, ainsi que la prévention des risques climatiques. Les investissements opérationnels des systèmes énergétiques insulaires connaissent aussi une hausse sensible de 28,9 %.

Les investissements sont également en augmentation en Europe hors France.

Au **Royaume-Uni**, les investissements s'élèvent à 596 millions d'euros au premier semestre 2008, ce qui représente une augmentation de 18,0 % par rapport au premier semestre 2007. Cette croissance correspond, pour l'activité concurrentielle, aux dépenses engagées pour la construction de la nouvelle centrale thermique de West Burton et, pour l'activité régulée, aux dépenses liées au développement et renforcement du réseau de distribution négocié avec le régulateur.

En **Allemagne**, les investissements s'élèvent à 191 millions d'euros au premier semestre 2008, ce qui représente une augmentation de plus de 26,5 % par rapport à juin 2007. Cette augmentation s'explique par une croissance des activités liées à l'électricité, l'environnement et les services, notamment dans la production et les réseaux.

En **Italie**, les investissements progressent faiblement malgré le développement des capacités de production d'électricité et de stockage de gaz.

Dans le **Reste de l'Europe**, les investissements qui s'élèvent à 581 millions d'euros sont en progression de 52,1 %. Cette hausse s'explique par la poursuite du développement des différents parcs éoliens portés par EDF

Energies Nouvelles, et les projets dans les pays d'Europe centrale et aux Pays-Bas.

Enfin, la progression des investissements du **Reste du monde** (+62 millions d'euros par rapport à 2007) est liée à la montée en puissance des investissements dans le nucléaire international.

8.5 Investissements financiers nets

Poursuite de la constitution d'actifs dédiés et développement du nucléaire à l'international

Conformément à la loi du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs, EDF poursuit la constitution d'actifs dédiés pour couvrir les engagements nucléaires de long terme. La dotation de trésorerie au premier semestre 2008 s'établit à 1 272 millions d'euros.

Les autres investissements financiers nets s'élèvent à 274 millions d'euros.

Ils comprennent notamment :

- les investissements de croissance externe pour 580 millions d'euros dont l'essentiel concerne le développement du nucléaire à l'international principalement aux Etats-Unis, et différents projets de développement dans les services énergétiques,
- des cessions comprenant des centrales en Italie et la Compagnie Eolienne du Détroit au Maroc dont l'impact global sur la dette nette à fin juin diminue celle-ci de 195 millions d'euros.

8.6 Endettement financier net par segment

La variation de la contribution de chaque segment géographique à l'endettement financier net est présentée ci-dessous :

30 juin 2008 En millions d'euros	30 juin 2008	31 décembre 2007	Variation en valeur	Variation en %
France	8 161	8 112	49	0,6
Royaume-Uni	5 792	5 890	(98)	(1,7)
Allemagne	1 363	1 476	(113)	(7,7)
Italie	1 880	1 061	819	77,2
Reste de l'Europe	579	(730)	1 309	NS
Reste du monde	416	426	(10)	(2,3)
Total	18 191	16 235	1 956	12,0
Endettement financier net des sociétés figurant dans les passifs non courants détenus en vue de la vente	0	34	(34)	NS
Total Groupe	18 191	16 269	1 922	11,8

En **France**, la dette est restée stable malgré le fort accroissement des investissements opérationnels (EPR,...), la hausse du BFR, et la dotation de trésorerie aux actifs dédiés.

Au **Royaume-Uni**, la légère baisse de la dette de 1,7 % est attribuable à l'appréciation de l'euro. Corrigée de cet effet (+450 millions d'euros) elle augmente de près de 6 %.

En **Allemagne**, la dette affiche également une baisse grâce au Free Cash Flow dégagé et aux faibles investissements de croissance externe.

En **Italie**, la dette est en forte augmentation (+77,2 %). Celle-ci est essentiellement due à la liquidation partielle d'Italiaenergia Bis.

La hausse de la dette enregistrée dans le **Reste de l'Europe** est principalement localisée chez EDF Trading et s'explique par les appels de trésorerie (marge) sur l'activité charbon.

9 Gestion et contrôle des risques marchés

En complément de ce chapitre, il convient de se reporter à la section 4.1 du Document de Référence 2007 sur la gestion et le contrôle des risques au sein du Groupe et la section 9.10 Document de Référence 2007 sur la gestion et le contrôle des risques financiers.

9.1 Gestion et contrôle des risques financiers

Cette section présente les principales évolutions constatées quant aux risques financiers du Groupe depuis le 31 décembre 2007.

9.1.1 Position de liquidité et gestion du risque de liquidité

9.1.1.1 Position de liquidité

Au 30 juin 2008, compte tenu des liquidités s'élevant à 7 170 millions d'euros et de la trésorerie s'élevant à 4 637 millions d'euros, la position de liquidité du Groupe est de 11 807 millions d'euros. Le Groupe a, par ailleurs accès à des ressources financières au travers de ses programmes d'émissions court terme et obligataires et à des lignes de crédit bancaire.

Au 30 juin 2008, aucune société du Groupe n'avait fait l'objet d'un défaut de paiement au titre de ses emprunts.

En millions d'euros	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
A moins de un an	3 090	1 728	4 043	22	457	9 340
Entre un an et cinq ans	4 071	1 820	605	171	3	6 670
A plus de cinq ans	12 455	1 242	330	54	-	14 081
TOTAL	19 616	4 790	4 978	247	460	30 091

Dans un contexte de tensions majeures de liquidité sur les marchés financiers, EDF a pu satisfaire ses besoins de financement par une gestion prudente de sa liquidité et a levé des financements dans des conditions satisfaisantes.

9.1.1.2 Gestion du risque de liquidité

Dans le cadre de la gestion de sa liquidité, du financement de son programme d'investissements opérationnels et du renforcement de sa dette à long terme, le Groupe a, notamment, procédé au cours du premier semestre 2008 à l'émission d'emprunts obligataires dont les caractéristiques sont présentées dans la section 2.2 du présent rapport financier semestriel. Les emprunts obligataires concernent EDF pour un montant de 3 300 millions d'euros et 500 millions de livres sterling, et RTE pour un montant de 1 250 millions d'euros.

La maturité moyenne de la dette du Groupe a ainsi été portée à six ans et quatre mois contre cinq ans et demi au 31 décembre 2007, celle d'EDF à sept ans et deux mois contre quatre ans et demi au 31 décembre 2007.

Au 30 juin 2008, le montant des échéances de dettes brutes du Groupe à long et court terme avant couverture au regard des normes IAS 39 sur la base des taux et cours de change en vigueur est le suivant :

Les leviers pour gérer le risque de liquidité au cours du 1^{er} semestre 2008 sont identiques à ceux répertoriés en 2007 (se reporter à la section 9.10.1 du Document de Référence 2007). La filiale d'investissement EDF Investissements Groupe (EDF IG), qui contribue à la centralisation des financements du Groupe, a poursuivi son développement au

premier semestre 2008, notamment par la prise en charge d'une partie du financement des filiales britanniques.

Dans le cadre de la gestion de liquidité, EDF accède à des sources diversifiées de financement : court terme avec les programmes de billets de trésorerie, US CP et Euro CP, moyen terme au travers de programmes

EMTN, emprunts obligataires et crédits syndiqués.

En complément des emprunts du Groupe supérieurs à 750 millions d'euros présentés dans la section 9.10.1 du Document de Référence 2007, les nouveaux emprunts contractés au cours du premier semestre 2008 présentent les caractéristiques suivantes :

Type d'emprunt en millions d'euros	Entité	Date d'émission	Echéance	Montant	Taux %
Obligataire	EDF	2008	05/02/2018	1 500 M€	5,00 %
			30/05/2014	600 M€	5,00 %
Obligataire	EDF	2008	29/05/2020	1 200 M€	5,375 %
			30/05/2028	500 M GBP	6,25 %
Obligataire	RTE	2008	06/05/2015	1 250 M€	4,88%

Le tableau ci-dessous présente les crédits syndiqués dont disposent les différentes entités du Groupe ainsi que leurs principales caractéristiques. Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de modification depuis le 31 décembre 2007.

Entité	Echéance	Montant (en millions)	Devise	Tirage au 30/06/08
EDF	2012	6 000 (swingline : 2 000)	EUR	Aucun
EDF Energy	fin 2008	250	GBP	Aucun
EnBW	2009 (option de renouvellement)	Tranche A : 1 000	EUR	Aucun
EnBW	2010	Tranche B : 58	EUR	Aucun
EnBW	2012	Tranche B : 1 442	EUR	Aucun
Edison	2013	1 500	EUR	Aucun
RTE	2013	1 000 (swingline : 300)	EUR	Aucun

9.1.2 Notation financière

Les notes à long et court terme attribuées aux entités du Groupe EDF par les trois agences de notations financières Standard & Poor's, Moody's et Fitch IBCA sont les suivantes²⁸ :

Sociétés	Agence	Notation Long Terme	Notation Court Terme
EDF	Standard & Poor's	AA- assortie d'une perspective stable	A-1+
	Moody's	Aa1 assortie d'une perspective stable	P-1
	Fitch IBCA	AA- assortie d'une perspective stable	F1+
RTE EDF Transport	Standard & Poor's	AA- assortie d'une perspective stable	A-1+
EDF Trading	Moody's	A3 assortie d'une perspective stable	N/A
EDF Energy	Standard & Poor's	A assortie d'une perspective stable	A-1
	Moody's	A3 assortie d'une perspective stable	P-2
	Fitch IBCA	A- assortie d'une perspective stable	F2
Edison SpA	Standard & Poor's	BBB+ assortie d'une perspective stable (*)	A-2
	Moody's	Baa2 assortie d'une perspective stable	N/A
	Fitch	BBB+ assortie d'une perspective stable	F2
EnBW	Standard & Poor's	A- assortie d'une perspective stable	A-2
	Moody's	A2 assortie d'une perspective stable	P-1

(*) passage d'une perspective positive à stable au cours du premier semestre 2008.

²⁸ Juin 2008

9.1.3 Gestion du risque de change

Du fait de la diversification de ses activités et de son implantation géographique, le Groupe est exposé aux risques de fluctuation des parités de change qui peuvent avoir un impact sur les écarts de conversion des postes de bilan, les charges financières du Groupe, les fonds propres et les résultats.

Les principes de gestion du risque de change n'ont pas évolué par rapport à ceux décrits dans la section 9.10.3 du Document de Référence 2007.

Suite à l'évolution des financements décrits ci-dessus, la dette brute du Groupe, au 30 juin 2008, se décompose de la façon suivante par devise et après couverture au regard des normes IFRS : 60 % en euros, 30 % en livres sterling, 2 % en dollars U.S. et le solde, de 8 %, inclut le franc suisse, le forint hongrois, le zloty polonais et le real brésilien.

Structure de la dette brute au 30 juin 2008, en devise avant et après couverture

<i>En millions d'euros 30/06/2008</i>	Structure initiale de la dette	Incidence des instruments de couverture ⁽¹⁾	Structure de la dette après couverture	% de dette
EUR	22 226	(4 157)	18 069	60
USD	1 956	(1 300)	656	2
GBP	4 380	4 698	9 078	30
Autres devises	1 529	759	2 288	8
TOTAL DES EMPRUNTS	30 091	0	30 091	100

(1) Couvertures de dettes et de situations nettes des filiales étrangères ainsi que les swaps dollar/GBP qualifiée de couverture économique

Le tableau ci-dessous présente l'impact d'une variation défavorable des taux de change sur la dette brute du Groupe au 30 juin 2008 :

<i>En millions d'euros 30/06/2008</i>	Dette après instruments de couverture convertie en euros	Impact d'une variation défavorable de 10 % du cours de change	Dette après variation défavorable de 10 % du cours de change
EUR	18 069	-	18 069
USD	656	65	591
GBP	9 078	908	8 170
Autres devises	2 288	229	2 059
TOTAL DES EMPRUNTS	30 091	1 202	28 889

Les positions de change liées aux investissements nets en devises des principales filiales du Groupe n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2008, eu égard aux chiffres clés du Groupe, qui soit de nature à modifier de manière substantielle l'exposition au risque de change. La position de change liée aux investissements nets en livres sterling, qui représente la

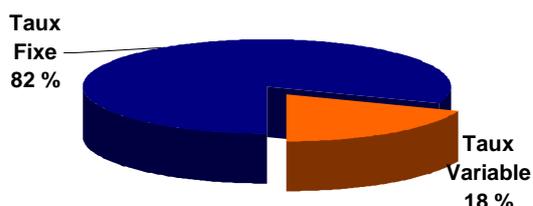
principale exposition du Groupe, s'élève, à fin juin 2008, à 855 millions de livres sterling en position nette après gestion contre 711 millions de livres sterling à fin décembre 2007. Le taux de couverture en livres sterling représente 76% à fin juin 2008 contre 79% à fin décembre 2007.

9.1.4 Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux types de risque : un risque d'évolution de la valeur des actifs et passifs financiers à taux fixe et un risque d'évolution des flux liés aux actifs et passifs financiers à taux variable.

Les principes de gestion du risque de taux n'ont pas évolué par rapport à ceux décrits dans la section 9.10.4 du Document de Référence 2007.

Au 30 juin 2008, la dette du Groupe après prise en compte des instruments de couverture, se répartit en 82 % à taux fixe et 18 % à taux variable, à comparer, respectivement, à 81% et 19% au 31 décembre 2007. Cette évolution par rapport au 31 décembre 2007 résulte essentiellement de la mise en place des nouveaux emprunts obligataires.



Une augmentation uniforme des taux d'intérêt de 1% entraînerait une augmentation des charges financières, au 30 juin 2008, d'environ 54 millions d'euros sur la base de la dette brute à taux variable après couverture au regard des normes IFRS.

Le coupon moyen de la dette du Groupe (taux d'intérêt pondéré des encours) s'établit à 5,3 % au 30 juin 2008.

Le tableau ci-dessous présente la structure de la dette du Groupe ainsi que l'impact de variation de 1% du taux d'intérêt au 30 juin 2008 :

<i>En millions d'euros</i> 30/06/2008	Structure initiale de la dette	Incidences des instruments de couverture	Structure de la dette après couverture	Impact d'une variation de 1 % des taux d'intérêt
A taux fixe	23 501	1 180	24 681	247
A taux variable	6 590	(1 180)	5 410	54
TOTAL DES EMPRUNTS	30 091	-	30 091	-

9.1.5 Gestion du risque actions

Le risque actions est principalement localisé dans le portefeuille de couverture des engagements nucléaires (c.f. section 9.1.6 dédiée à la « gestion du risque financier sur le portefeuille d'actifs dédiés ») et, pour une faible part, dans les placements long terme de la gestion de trésorerie d'EDF.

Au 30 juin 2008, les placements corrélés aux actions de la gestion de trésorerie long terme d'EDF représentaient un montant de 679 millions d'euros (soit 11,6% du total des liquidités) et leur volatilité était estimée à 5.19% (volatilité annualisée des rendements mensuels observés sur trois ans ou sur le plus long historique disponible). En appliquant cette volatilité à la valeur des actifs actions à la même date, EDF estime la volatilité annuelle de la part action à 35 millions d'euros.

Dans un contexte de fort recul des marchés boursiers qui s'est poursuivi en 2008, la valeur des placements corrélés aux actions de la gestion de trésorerie long terme s'est dépréciée au cours du 1^{er} semestre 2008, ce qui s'est traduit par une réduction de la juste valeur de 54 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2007.

9.1.6 Gestion du risque financier sur le portefeuille d'actifs dédiés d'EDF

Les principes de gouvernance et de gestion du risque financier sur le portefeuille d'actifs dédiés d'EDF n'ont pas été modifiés depuis le 31 décembre 2007 et sont exposés à la section 9.10.6 du Document de Référence 2007.

Les dotations de trésorerie aux actifs dédiés, en application de la décision du Conseil d'Administration du 5 septembre 2005, ont été les suivantes :

	1 ^{er} semestre 2008	2007	2006
Dotations réalisées en millions d'euros	1 272	2 397	2 700

Composition et performance du portefeuille

La composition du portefeuille des actifs dédiés d'EDF au 30 juin 2008 et 31 décembre 2007 est la suivante :

En millions d'euros	Placements en actions	Placements obligataires	Placements monétaires et équivalents
Au 30 juin 2008	39,98%	59,98%	0,04%
Au 31 décembre 2007	48,5%	51,4%	0,05%

Au 30 juin 2008, la juste valeur du portefeuille des actifs dédiés s'élève à 9 089 millions d'euros contre 8 604 millions d'euros au 31 décembre 2007.

	fin juin 2008 Valeur comptable dans les comptes sociaux d'EDF en millions d'euros	fin juin 2008 Valeur de réalisation dans les comptes consolidés du Groupe EDF en millions d'euros	Performance Au 30 juin 2008		Performance Au 31 déc 2007	
			Portefeuille	Indice de référence	Portefeuille	Indice de référence
S/portefeuille Actions	3 411	3 634	-14,47 %	-17,01 %	+3,15 %	-1,66 %
S/portefeuille Taux	5 245	5 452	+0,65 %	-0,73 %	+2,19 %	+1,79 %
S/portefeuille Trésorerie	3	3	+2,1 %	+2,05 %	+3,83 %	+4,02 %
TOTAL PORTEFEUILLE DE DIE	8 659	9 089	-6,48 %	-8,89 %	+3,00 %	+0,21 %

Le portefeuille a souffert au cours du premier semestre 2008 des effets de la crise financière et, notamment, des fortes turbulences sur les marchés d'actions internationaux. Néanmoins, le portefeuille et ses trois composantes ont nettement sur-performé leurs indices de référence.

La valeur de marché du sous-portefeuille « actions » à fin juin 2008 du portefeuille d'actifs dédiés d'EDF s'élève à 3 634 millions d'euros. La volatilité du sous-portefeuille actions des actifs dédiés peut être estimée au travers de la volatilité de son indice de référence, l'indice MSCI World. Cette

volatilité s'établit à fin juin 2008 à 16,38 % sur la base de 52 performances hebdomadaires. En appliquant cette volatilité à la valeur des actifs actions à la même date, le Groupe estime la volatilité annuelle de la part actions des actifs dédiés à 595 millions d'euros.

A fin juin 2008, la sensibilité du sous-portefeuille « taux » (5 452 millions d'euros) s'établit à 4,02 ce qui signifie qu'une hausse uniforme des taux d'intérêt de 100 points de base se traduirait par une diminution de sa valeur de marché de 4,02%. La sensibilité était de 4,41 à fin décembre 2007.

9.1.7 Gestion du risque de contrepartie

Le risque de contrepartie se définit comme l'ensemble des pertes que subirait le Groupe EDF sur ses activités opérationnelles et sur les marchés si l'une de ses contreparties venait à faire défaut et n'exécutait pas de ce fait ses obligations contractuelles.

Dans un contexte de forte hausse des marchés énergies et de dépression des marchés financiers, le Groupe EDF a poursuivi sa politique de suivi étroit du risque de contrepartie.

9.2 Gestion et contrôle des risques marchés énergie

Cette section présente les principales évolutions constatées quant aux risques marchés énergies du Groupe depuis le 31 décembre 2007.

Les principes de gestion des risques marchés énergies n'ont pas été modifiés depuis le 31 décembre 2007 et sont exposés à la section 4.1.1.2 du Document de Référence 2007.

Dans le Groupe, les positions sur les marchés énergies sont prises de manière prépondérante par EDF Trading, qui est l'entité de trading du Groupe. A ce titre, EDF Trading est soumis à un cadre de gouvernance et de contrôle strict, conforme aux pratiques en vigueur dans les sociétés de trading.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs des indicateurs de risques qui encadrent l'engagement d'EDF Trading sur les marchés sur les périodes 2007 et premier semestre 2008 :

en millions €	1 ^{er} semestre 2008	2007
Limite VaR (97,5 % un jour)	32	26
Limite stop-loss	45	35
Min VaR	6,5	4,9
Max VaR	20,4	27,6

Les stop-loss n'ont pas été activés au cours du premier semestre 2008.

10 Provisions

Le tableau ci-dessous synthétise la situation des provisions (courantes et non courantes) pour risques et charges au 30 juin 2008 et au 31 décembre 2007 :

En millions d'euros	30 juin 2008	31 décembre 2007
Provisions pour gestion du combustible utilisé	11 087	11 011
Provisions pour gestion à long terme des déchets radioactifs	6 489	6 444
Provisions pour aval du cycle nucléaire	17 576	17 455
Provisions pour déconstruction des centrales	12 146	11 933
Provisions pour derniers cœurs	1 774	1 721
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	13 920	13 654
Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi	12 385	12 675
Provisions pour autres avantages à long terme du personnel	1 157	1 088
Provisions pour avantages du personnel	13 542	13 763
Autres provisions	3 583	3 862
Total provisions	48 621	48 734

Les éléments constitutifs des provisions et leurs variations sont détaillés dans la note 24 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008.

11 Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente les obligations contractuelles recensées par le Groupe au 30 juin 2008, dont celles qui ne sont pas inscrites à son bilan (engagements hors bilan) :

En millions d'euros	30 juin 2008			
	Total	Echéances à moins d'un an	Echéances de un à cinq ans	Echéances à plus de cinq ans
Dettes à long terme ⁽¹⁾	30 091	9 340	6 670	14 081
Garanties de bonne exécution / bonne fin / soumission	658	324	294	40
Engagements sur commandes d'exploitation ⁽²⁾	3 994	2 511	1 119	364
Engagements sur commandes d'immobilisations	11 091	4 519	6 392	180
Autres engagements donnés liés à l'exploitation	3 768	1 258	2 320	190
Engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation	19 511	8 612	10 125	774
Sûretés réelles d'actifs	2 168	137	1 337	694
Garanties sur emprunts	414	103	87	224
Autres engagements donnés liés au financement	93	37	40	16
Engagements donnés liés au financement ⁽³⁾	2 675	277	1 464	934
Engagements d'acquisition de titres	3 480	1 097	2 383	-
Autres engagements donnés liés aux investissements	242	99	116	27
Engagements donnés liés aux investissements ⁽⁴⁾	3 722	1 196	2 499	27

(1) Voir comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008, note 26.2

(2) Hors matières premières et énergie.

(3) Voir comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008, note 26.5

(4) Voir comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008, note 21.3

Le tableau ci-dessus ne présente pas les engagements d'achats fermes et irrévocables, les engagements de location simple et les engagements de location financement qui n'ont pas été recensés par le Groupe au 30 juin 2008. Pour mémoire, ces éléments s'élevaient au 31 décembre 2007 respectivement à 44 363 millions d'euros, 2 709 millions d'euros et 246 millions d'euros.

Les engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières et d'énergie s'élevaient à 44 363 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La principale évolution par rapport au 31 décembre 2007 concerne de nouveaux contrats de service de fluoration et d'enrichissement souscrits en 2008 par EDF pour un montant total avoisinant les 5 milliards d'euros.

Les engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation qui s'établissent à 19 511 millions d'euros comprennent les garanties de bonne exécution / bonne fin / soumission, les engagements sur commandes d'exploitation, les engagements sur commandes d'immobilisations et les autres engagements liés à l'exploitation.

Les engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation sont présentés en détail dans la note 10.3 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008 du Groupe.

Les **engagements donnés liés au financement** qui s'établissent à 2 675 millions d'euros comprennent les sûretés réelles d'actifs, les garanties sur emprunts et les autres engagements donnés liés au financement.

Les engagements donnés liés au financement sont présentés en note 26.5 des comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2008.

Les **engagements donnés liés aux investissements** comprennent les engagements d'acquisition de titres et les autres engagements donnés liés aux investissements, à hauteur de 3 722 millions d'euros. Les engagements liés aux investissements sont présentés dans la note 21.3 des comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2008.

12 Evénements postérieurs au 30 juin 2008

L'information sur les événements postérieurs à la clôture figure en note 32 des comptes consolidés au 30 juin 2008.

Ceux-ci comprennent notamment :

12.1 Offre réservée aux salariés (ORS)

Conformément à la loi et suite à la cession par l'Etat, intervenue fin 2007, de 2,5 % du capital d'EDF, une offre réservée aux salariés (ORS) a été annoncée.

L'Etat doit proposer aux salariés et anciens salariés d'EDF et de ses filiales majoritaires, d'acquérir 15 % du nombre total d'actions cédées.

12.2 Prolongation de la durée d'application du tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché (Tartam)

Le 23 juillet 2008, le Parlement a voté la loi de modernisation de l'économie qui prolonge le dispositif du Tartam jusqu'au 30 juin 2010.

Outre la prolongation du dispositif du Tartam, cette loi prévoit également de permettre à tout consommateur final de bénéficier de ce tarif, quand bien même il ne bénéficierait pas actuellement du Tartam.

La Société estime le surcoût de contribution au dispositif TaRTAM du fait de sa prolongation au 30 juin 2010 à un montant de l'ordre de 1 milliard d'euros, sur la base de l'environnement réglementaire en vigueur à ce jour, des volumes et des prix actuels. L'environnement réglementaire, les volumes ainsi que les prix sont susceptibles d'évoluer et d'avoir un impact significatif sur la valorisation

de ce surcoût, ce qui induit une forte volatilité de cette estimation.

Lorsque la loi de modernisation de l'économie aura été promulguée, la Société en tirera les conséquences comptables.

12.3 Réforme fiscale au Royaume-Uni Suppression de l'IBA (Industrial Building Allowance)

Au Royaume-Uni, la loi de finances pour 2008 a été adoptée le 21 juillet 2008. La suppression progressive de l'abattement pour investissement en immobilier industriel (Industrial Buildings Allowances) donnera lieu à la comptabilisation en une fois d'une charge de 40 millions de livres sterling, au second semestre 2008.

12.4 Acquisition de 26 % de EWE AG par EnBW

Le 10 juillet 2008, EnBW a remporté l'appel d'offre pour l'acquisition d'une participation de 26% dans la société EWE AG Oldenburg pour un montant total d'environ 2 milliards d'euros. L'acquisition est soumise à l'approbation des autorités anti-cartel.

L'acquisition ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le résultat consolidé d'EnBW en 2008, dans la mesure où l'avis de l'Office fédéral des cartels est attendu pour la fin de l'année. Le financement sera effectué par appel au marché des capitaux.

12.5 Partenariat avec Exeltium

La Commission Européenne a donné en date du 30 juillet 2008 son aval en matière de conformité aux dispositions du droit de la concurrence à l'accord de partenariat industriel entre EDF et Exeltium (groupement d'achat fondé par de grands industriels électro – intensifs).

Ce contrat, qui concerne des volumes de l'ordre de 310 TWh répartis sur 24 ans, a pour objectif de permettre à Exeltium de sécuriser son approvisionnement énergétique en bénéficiant d'une visibilité sur les prix d'approvisionnement en électricité sur le long terme en contrepartie d'un partage de risques concernant le développement et l'exploitation du parc nucléaire d'EDF.

13 Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2008

L'organisation du Groupe EDF, en matière de gestion et de contrôle de ses risques, est décrite dans la partie 4.1 de son document de référence 2007.

Le Groupe présente les principaux risques et incertitudes auxquels il estime être confronté dans la partie 4.2 de son document de référence 2007.

Cette présentation des principaux risques reste valable à la date de la publication du présent rapport pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs du second semestre 2008, et le Groupe reste soumis aux risques habituels et propres à son activité.

14 Opérations avec les parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2007. En particulier, le Groupe continue à entretenir des relations significatives avec les entreprises du secteur public, notamment auprès du groupe AREVA pour la fourniture, le transport et le retraitement du combustible nucléaire et la maintenance des centrales nucléaires. Le groupe AREVA intervient également en tant que fournisseur dans la réalisation du projet

EPR (European Pressurized Reactor) et contribue ainsi à la formation des engagements sur commandes d'immobilisations.

Gaz de France a exercé l'option de vente qu'il détenait sur les 22,14 % d'actions de la société ECW (voir note 5 des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2008).

15 Faits marquants relatifs aux litiges en cours

Les litiges du Groupe EDF sont décrits dans la partie 20.5 de son document de référence. Sont présentés ci-dessous les litiges nouveaux ou ceux qui ont évolué de façon significative.

L'évolution des deux litiges suivants par rapport au document de référence 2007, est décrite ci-dessous :

15.1 Arcelor

Le 21 décembre 2007, suite à la prise de contrôle d'ArcelorMittal France sur la société ArcelorMittal Wire France (AMWF), qui contrôle elle-même la société ArcelorMittal Manois (AMM), ArcelorMittal France a sollicité l'intégration au contrat cadre de six nouveaux sites appartenant aux sociétés AMWF et AMM.

Une procédure de conciliation n'ayant pas abouti, ArcelorMittal France, AMWF et AMM ont assigné EDF à bref délai devant le Tribunal de Commerce de Paris afin de solliciter l'intégration au contrat cadre du 30 novembre 1999 desdits sites.

15.2 Hongrie : recours contre la décision de la Commission européenne en matière d'aides d'état

En novembre 2005, la Commission Européenne a décidé d'ouvrir une enquête formelle d'investigation portant sur les contrats d'achat d'énergie électrique à long terme (PPA), en vertu de l'article 88, alinéa 2 du traité CE.

Le 4 juin 2008, la Commission Européenne a rendu sa décision suite à son enquête formelle d'investigation. Elle a conclu que ces contrats constituaient des aides d'Etat illicites et a demandé au gouvernement hongrois d'y mettre fin et d'obtenir le remboursement des aides qui auraient été versées depuis le 1er mai 2004, date d'adhésion de la Hongrie à l'Union Européenne. Le gouvernement hongrois n'a pas encore indiqué s'il comptait contester cette décision. Cette décision pourrait avoir des conséquences sur Bert mais il n'est pas possible, à ce stade, de les connaître.

Par ailleurs, la procédure contre la décision d'ouverture de l'enquête formelle d'investigation initiée le 3 mars 2006 par Bert devant le TPI²⁹ de Luxembourg est toujours en cours.

²⁹ Tribunal de première instance

16 Perspectives financières 2008

Compte tenu d'un premier semestre légèrement meilleur qu'attendu, notamment à l'international, EDF se fixe désormais un objectif de croissance organique de l'EBE de l'ordre de 3 % pour l'ensemble de l'exercice.

Comme au premier semestre, le résultat devrait continuer à être marqué par la hausse de certains coûts d'exploitation (achats d'énergie, maintenance et transformation), et aussi par les

effets de l'important programme d'investissements du Groupe.

Le résultat net consolidé part du Groupe hors éléments non récurrents pourrait ne pas progresser en 2008 par rapport à 2007.

Tous ces éléments n'incluent pas l'impact financier lié à la prolongation du TaRTAM jusqu'au 30 juin 2010.

17 EDF Information financière³⁰

Le chiffre d'affaires net d'EDF pour le premier semestre 2008 s'est élevé à 19 782 millions d'euros et le résultat d'exploitation à 3 138 millions d'euros.

³⁰ Chiffres indiqués en normes comptables françaises.



COMPTES CONSOLIDES RESUMES DU SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2008

Sommaire

	Page
COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES	4
BILANS CONSOLIDES	5
TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	8
NOTE 1 - PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE	8
1.1 DECLARATION DE CONFORMITE ET REFERENTIEL COMPTABLE DU GROUPE.....	8
1.2 PRINCIPES COMPTABLES DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2008.....	8
1.3 METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES AUX ARRETES INTERMEDIAIRES.....	9
1.4 JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION.....	9
1.5 SAISONNALITE DE L'ACTIVITE.....	10
NOTE 2 - REFORME DU REGIME DE RETRAITE DES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET GAZIERES EN FRANCE	10
2.1 PRESENTATION DE LA REFORME.....	10
2.2 MODE DE COMPTABILISATION.....	11
NOTE 3 - AUTRES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES EN FRANCE	14
3.1 CONCESSIONS DE FORCES HYDRAULIQUES.....	14
3.2 LOIS SRU - UH (RELATIVE A LA SOLIDARITE ET AU RENOUVELLEMENT URBAIN – URBANISME ET HABITAT).....	14
NOTE 4 - EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2008	14
NOTE 5 - EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	15
5.1 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2008.....	15
5.2 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE 2007.....	15
NOTE 6 - INFORMATION SECTORIELLE	16
6.1 AU 30 JUIN 2008.....	17
6.2 AU 30 JUIN 2007.....	17
NOTE 7 - CHIFFRE D'AFFAIRES	18
NOTE 8 - ACHATS DE COMBUSTIBLES ET D'ENERGIE	18
NOTE 9 - AUTRES CONSOMMATIONS EXTERNES	18
NOTE 10 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS	19
10.1 ENGAGEMENTS D'ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET D'ENERGIE.....	19
10.2 ENGAGEMENTS DE LIVRAISON D'ELECTRICITE.....	19
10.3 GARANTIES ET ENGAGEMENTS RELATIFS A L'EXECUTION DE CONTRATS D'EXPLOITATION.....	19
NOTE 11 - IMPOTS ET TAXES	19
NOTE 12 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	19
NOTE 13 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	20
NOTE 14 - RESULTAT FINANCIER	20
14.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT.....	20
14.2 CHARGE D'ACTUALISATION.....	20
14.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	21
NOTE 15 - IMPOTS SUR LES RESULTATS	21
NOTE 16 - GOODWILL	21
NOTE 17 - IMMOBILISATIONS EN CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE	22
17.1 VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS EN CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE.....	22
17.2 VARIATION DES IMMOBILISATIONS EN CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE (HORS IMMOBILISATIONS EN COURS).....	23
NOTE 18 - IMMOBILISATIONS EN CONCESSIONS DES AUTRES ACTIVITES	23
18.1 VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS EN CONCESSIONS DES AUTRES ACTIVITES.....	23

GROUPE EDF - COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008

18.2	VARIATION DES IMMOBILISATIONS EN CONCESSIONS DES AUTRES ACTIVITES (HORS IMMOBILISATIONS EN COURS ET FINANCEES PAR LOCATION-FINANCEMENT)	24
NOTE 19 -	IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE PROPRE.....	25
19.1	VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE PROPRE	25
19.2	VARIATION DES IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE PROPRE (HORS IMMOBILISATIONS EN COURS ET FINANCEES PAR LOCATION-FINANCEMENT)	25
NOTE 20 -	TITRES MIS EN EQUIVALENCE.....	26
NOTE 21 -	ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	26
21.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES ACTIFS FINANCIERS.....	26
21.2	DETAIL DES ACTIFS FINANCIERS	26
21.3	ENGAGEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS.....	28
NOTE 22 -	ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LEUR VENTE	29
NOTE 23 -	CAPITAUX PROPRES	29
23.1	CAPITAL SOCIAL	29
23.2	ACTIONS PROPRES.....	29
23.3	DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	29
23.4	RESULTAT NET ET RESULTAT NET DILUE PAR ACTION.....	29
NOTE 24 -	PROVISIONS.....	30
24.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PROVISIONS.....	30
24.2	MODALITES D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR AVAL DU CYCLE NUCLEAIRE, POUR DECONSTRUCTION ET POUR DERNIERS CŒURS CONSTITUEES PAR EDF EN FRANCE	30
24.3	PROVISIONS POUR AVAL DU CYCLE NUCLEAIRE	31
24.4	PROVISIONS POUR DECONSTRUCTION ET POUR DERNIERS CŒURS.....	32
24.5	SECURISATION DU FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE LONG TERME AU TITRE DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES D'EDF	33
24.6	AVANTAGES DU PERSONNEL	33
24.7	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	34
NOTE 25 -	PASSIFS SPECIFIQUES DES CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE SUR BIENS EXISTANTS ET SUR BIENS A RENOUVELER	35
NOTE 26 -	PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	35
26.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PASSIFS FINANCIERS	35
26.2	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	35
26.3	ENDETTEMENT FINANCIER NET	37
26.4	EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	37
26.5	GARANTIES SUR EMPRUNTS	38
NOTE 27 -	INSTRUMENTS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE.....	38
NOTE 28 -	INSTRUMENTS DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE.....	39
NOTE 29 -	AUTRES CREDITEURS	39
NOTE 30 -	CONTRIBUTION DES CO-ENTREPRISES	40
NOTE 31 -	PARTIES LIEES	40
NOTE 32 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	40
32.1	FRANCE	40
32.2	ALLEMAGNE.....	41
32.3	ROYAUME-UNI	41

Comptes de résultat consolidés

(en millions d'euros)	Notes	S1 2008	S1 2007
Chiffre d'affaires	7	32 239	30 311
Achats de combustibles et d'énergie	8	(12 947)	(11 902)
Autres consommations externes	9	(4 296)	(4 180)
Charges de personnel		(5 281)	(5 025)
Impôts et taxes	11	(1 562)	(1 636)
Autres produits et charges opérationnels	12	888	1 297
Excédent brut d'exploitation		9 041	8 865
Dotations aux amortissements		(2 811)	(2 717)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (Pertes de valeur) / reprises		(295)	(279)
Autres produits et charges d'exploitation	13	(22)	666
Résultat d'exploitation		5 914	6 535
Coût de l'endettement financier brut	14.1	(761)	(750)
Charge d'actualisation	14.2	(1 420)	(1 314)
Autres produits et charges financiers	14.3	674	809
Résultat financier	14	(1 507)	(1 255)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées		4 407	5 280
Impôts sur les résultats	15	(1 428)	(1 695)
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	20	185	6
Résultat net des activités en cours d'abandon		-	8
Résultat net consolidé		3 164	3 599
dont résultat net part des minoritaires		79	85
dont résultat net part du Groupe		3 085	3 514
Résultat net part du Groupe par action :			
Résultat par action en euro	23.4	1,69	1,93
Résultat dilué par action en euro	23.4	1,69	1,93

Bilans consolidés

	Notes	30.06.2008	31.12.2007
ACTIF			
(en millions d'euros)			
Goodwill	16	7 176	7 266
Autres actifs incorporels		2 282	2 421
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France	17	40 236	39 982
Immobilisations en concessions des autres activités	18	27 327	27 151
Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre	19	37 998	37 808
Titres mis en équivalence	20	2 691	2 530
Actifs financiers non courants	21	15 763	15 805
Impôts différés		2 239	1 609
Actif non courant		135 712	134 572
Stocks		9 468	8 678
Clients et comptes rattachés		15 775	16 100
Actifs financiers courants	21	27 794	14 876
Actifs d'impôts courants		655	376
Autres débiteurs		7 992	5 243
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 637	6 035
Actif courant		66 321	51 308
Actifs détenus en vue de leur vente	22	6	269
TOTAL DE L'ACTIF		202 039	186 149
PASSIF			
(en millions d'euros)			
Capital	23.1	911	911
Résultats nets part du Groupe	23.4	3 085	5 618
Réserves consolidées		25 054	20 681
Capitaux propres - part du Groupe		29 050	27 210
Intérêts minoritaires		1 585	1 586
Total des capitaux propres	23	30 635	28 796
Provisions pour aval du cycle nucléaire	24.3	16 960	16 699
Provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs	24.4	13 620	13 097
Provisions pour avantages du personnel	24.6	12 193	12 240
Autres provisions	24.7	2 160	2 002
Provisions non courantes	24.1	44 933	44 038
Droits des concédants sur les biens en concessions de distribution publique d'électricité en France existants	25	18 243	18 227
Droits des concédants sur les biens en concessions de distribution publique d'électricité en France à renouveler	25	19 293	18 730
Passifs financiers non courants	26.1	21 198	17 607
Autres créditeurs	29	5 490	5 624
Impôts différés		5 356	4 435
Passif non courant		114 513	108 661
Provisions	24.1	3 688	4 696
Fournisseurs et comptes rattachés		9 075	9 867
Passifs financiers courants	26.1	24 736	16 918
Dettes d'impôts courants		726	391
Autres créditeurs	29	18 662	16 706
Passif courant		56 887	48 578
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente	22	4	114
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		202 039	186 149

Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	S1 2008	S1 2007
Opérations d'exploitation :			
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		4 407	5 280
Amortissements, provisions et variations de juste valeur		3 220	2 368
Produits et charges financiers		269	313
Dividendes des sociétés consolidées par mise en équivalence		95	114
Plus ou moins-values de cession		(161)	(265)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 835)	(696)
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation		5 995	7 114
Frais financiers nets décaissés		(445)	(555)
Impôts sur le résultat payés		(1 027)	(848)
Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles		4 523	5 711
Opérations d'investissement :			
Acquisitions / cessions de sociétés sous déduction de la trésorerie (acquise / cédée)		(109)	(146)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(4 112)	(3 023)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		80	83
Variations d'actifs financiers	21.1	(3 027)	(1 299)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(7 168)	(4 385)
Opérations de financement :			
Emissions d'emprunts	4 et 26.2	8 308	2 631
Remboursements d'emprunts		(5 752)	(2 368)
Dividendes versés par EDF	23.3	(1 273)	(2 114)
Dividendes versés aux minoritaires		(49)	(45)
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires		-	255
Augmentation des passifs spécifiques des concessions		112	71
Subventions d'investissement		20	15
Actions propres	23.2	(172)	(1)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		1 194	(1 556)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 451)	(230)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		6 035	3 308
Incidence des variations de change		(33)	(7)
Produits financiers sur disponibilités et équivalents de trésorerie		93	42
Incidence des autres reclassements		(7)	(14)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		4 637	3 099

Variations des capitaux propres consolidés

La variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 se présente comme suit :

	Capital	Réserves consolidées et résultat	Actions propres	Différences de conversion	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
(en millions d'euros)								
Capitaux propres au 31 décembre 2007	911	24 266	(6)	(118)	2 157	27 210	1 586	28 796
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾ :								
dont variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-	-	-	-	(1 004)	(1 004)	(2)	(1 006)
dont variation de juste valeur transférée en résultat	-	-	-	-	(129)	(129)	-	(129)
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture ⁽²⁾ :								
dont variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-	-	-	-	1 591	1 591	9	1 600
dont variation de juste valeur transférée en résultat	-	-	-	-	(48)	(48)	-	(48)
Différences de conversion				(271)		(271)	24	(247)
Résultat directement reconnu en capitaux propres	-	-	-	(271)	410	139	31	170
Résultat	-	3 085	-	-	-	3 085	79	3 164
Total des charges et produits de la période	-	3 085	-	(271)	410	3 224	110	3 334
Dividendes distribués	-	(1 273)	-	-	-	(1 273)	(75)	(1 348)
Rachats d'actions propres	-	-	(302)	-	-	(302)	-	(302)
Cessions d'actions propres	-	-	130	-	-	130	-	130
Autres variations	-	61	-	4	(4)	61	(36)	25
Capitaux propres au 30 juin 2008	911	26 139	(178)	(385)	2 563	29 050	1 585	30 635

(1) Ces variations correspondent aux effets des évaluations en valeur de marché ainsi qu'aux transferts en résultat de la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente. En 2008, elles concernent essentiellement EDF.

(2) Ces variations correspondent aux effets des évaluations en valeur de marché des instruments financiers de couverture ainsi qu'aux montants transférés en résultat au titre du recyclage pour les contrats dénoués.

La variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2007 se présentait comme suit :

	Capital	Réserves consolidées et résultat	Actions propres	Différences de conversion	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers ⁽¹⁾	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
(en millions d'euros)								
Capitaux propres au 31 décembre 2006	911	21 776	-	310	312	23 309	1 490	24 799
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	313	313	-	313
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	-	-	-	-	371	371	5	376
Rachats d'actions propres	-	-	(13)	-	-	(13)	-	(13)
Cessions d'actions propres	-	-	10	-	-	10	-	10
Différences de conversion	-	-	-	(17)	-	(17)	7	(10)
Autres variations	-	30	-	19	(12)	37	7	44
Variations directement reconnues en capitaux propres	-	30	(3)	2	672	701	19	720
Résultat	-	3 514	-	-	-	3 514	85	3 599
Dividendes distribués	-	(2 114)	-	-	-	(2 114)	(66)	(2 180)
Capitaux propres au 30 juin 2007	911	23 206	(3)	312	984	25 410	1 528	26 938

(1) Au 30 juin 2007, les écarts de réévaluation à la juste valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente concernaient principalement EDF pour 1 393 millions d'euros.

Les écarts de réévaluation des instruments financiers de couverture concernaient principalement les contrats de matières premières et d'énergie d'EDF Energy pour (539) millions d'euros.

Annexe aux comptes consolidés

Electricité de France (EDF ou la « Société ») est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Le Groupe EDF est un énergéticien intégré présent sur l'ensemble des métiers de l'énergie : la production, le transport, la distribution, la commercialisation et le négoce d'énergies.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour le semestre écoulé au 30 juin 2008 comprennent ceux de la Société et de ses filiales ainsi que la quote-part dans les co-entreprises ou les entreprises associées (l'ensemble économique étant désigné comme le « Groupe »).

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2008 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés en date du 31 juillet 2008.

Note 1 - Principales règles et méthodes comptables du Groupe

1.1 Déclaration de conformité et référentiel comptable du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe EDF sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IAS / IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et sur la base des normes comptables internationales IAS/IFRS connues au 30 juin 2008 et telles qu'elles devraient être applicables de manière obligatoire à la clôture de l'exercice 2008.

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 et par référence au résumé des principales méthodes comptables et d'évaluation décrites aux notes 1, 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007.

1.2 Principes comptables du 1^{er} semestre 2008

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2007, à l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires décrites en note 1.3.

S'agissant des normes adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire en 2008, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation la norme IFRS 8 « Segments opérationnels » ; cette norme qui remplace IAS 14, impose de présenter la performance financière et les segments opérationnels de l'entité tels qu'ils sont régulièrement examinés par la direction.

En outre, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants qui devraient faire l'objet d'une approbation par l'Union européenne en 2008 et 2009 :

- IAS 1 « Présentation des états financiers », version révisée ;
- amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunts » qui supprime l'option permettant de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié et impose donc leur capitalisation dans les coûts de l'actif ;
- IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », version révisée ;
- amendements à IAS 32 et à IAS 1 intitulés « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », version révisée ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » ;
- IFRIC 14 « IAS 19 – limitation de l'actif au titre des prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction ».

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations reste en cours d'évaluation.

Par ailleurs, l'IFRIC a publié, en novembre 2006, l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services" dont le processus d'homologation par la Commission européenne reste en cours au 30 juin 2008. Le Groupe a mené une analyse courant 2007 qui lui permet de considérer que l'interprétation, quand celle-ci s'appliquera, ne pourrait avoir qu'un impact limité sur son bilan et son compte de résultat (voir notes 3.1 et 3.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2007).

1.3 Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires sont les suivantes :

1.3.1 Avantages du personnel

Aucune des hypothèses actuarielles entrant dans le calcul de l'engagement, en particulier les taux d'actualisation, d'inflation et d'augmentation des salaires, n'a été modifiée sur la période, à l'exception de certaines hypothèses résultant de la réforme du régime des retraites des industries électriques et gazières (voir note 2).

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2008 a été calculé en projetant sur un semestre :

- l'engagement au 31 décembre 2007 pour les sociétés ne relevant pas de la branche des IEG,
- l'engagement au 1^{er} janvier 2008 après prise en compte de la réforme du régime spécial de retraite des IEG,

et compte-tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture.

1.3.2 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt (exigible et différée) sur le résultat de la période intermédiaire est en général calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt la dernière estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité ou groupe fiscal.

1.3.3 Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (Tartam)

Pour évaluer la contribution financière à sa charge dans le cadre de l'application du Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (Tartam) défini dans la loi du 7 décembre 2006, le Groupe retient différentes hypothèses à partir des meilleures informations et prévisions disponibles pour apprécier notamment le volume des clients souhaitant bénéficier du tarif d'ajustement, l'évolution des prix de l'électricité sur le marché et la quote-part de financement de ce dispositif par la contribution au service public de l'électricité (CSPE) à chaque date d'arrêt.

L'évaluation au 30 juin 2008 ne tient pas compte des conséquences de la loi de modernisation de l'économie, votée par le Parlement le 23 juillet 2008, qui prolonge le dispositif du Tartam jusqu'au 30 juin 2010, et dont la promulgation interviendra au second semestre 2008 (voir notes 12 et 32.1.2).

1.3.4 Quotas d'émission des gaz à effet de serre

Lorsque les estimations d'émissions de l'exercice pour une entité du Groupe sont supérieures aux quotas attribués pour l'exercice sous déduction éventuelle des transactions effectuées au comptant ou à terme, une provision est constituée pour couvrir l'excédent d'émissions ainsi déterminé. Dans le cadre de l'arrêt intermédiaire, la quantité à provisionner est calculée au prorata des émissions du semestre.

La provision est évaluée au coût d'acquisition à due concurrence des quotas acquis au comptant ou à terme et, pour le solde, par référence au prix de marché.

1.4 Jugements et estimations de la Direction

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les estimations et hypothèses retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 30 juin 2008 sont identiques à celles retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2007.

L'évaluation des provisions pour aval du cycle du combustible nucléaire, pour déconstruction des centrales nucléaires et pour derniers cœurs est sensible aux hypothèses de coûts, de taux d'inflation et de taux d'actualisation à long terme ainsi qu'aux échéanciers de décaissements. Une ré-estimation est effectuée à chaque arrêté des comptes afin de s'assurer que les montants provisionnés constituent la meilleure estimation des coûts qui seront finalement supportés par le Groupe. Si ces ré-estimations conduisaient à constater des écarts significatifs, elles pourraient justifier la révision des montants provisionnés (voir note 24.2).

Le montant de ces provisions s'élève à 30 868 millions d'euros au 30 juin 2008 (30 484 millions d'euros au 31 décembre 2007).

1.5 Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation intermédiaires dégagés sont caractérisés par une forte saisonnalité sur le premier semestre de l'année civile principalement en France. Ce phénomène varie en fonction des conditions climatiques et de la structure tarifaire de la période.

A ce titre, les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation du 1^{er} semestre 2008 et du 1^{er} semestre 2007, ainsi que ceux de l'exercice 2007 sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007	2007
Chiffre d'affaires	32 239	30 311	59 637
Excédent brut d'exploitation	9 041	8 865	15 210

Note 2 - Réforme du régime de retraite des industries électriques et gazières en France

2.1 Présentation de la réforme

Le décret relatif au régime spécial de retraite des agents des industries électriques et gazières (IEG), publié au journal officiel le 22 janvier 2008, est venu, conformément au Document d'Orientation sur les Retraites du 10 octobre 2007, apporter les premières modifications au régime spécial de retraite des agents des IEG.

Les principales dispositions de ce décret concernent :

- l'allongement de la durée de cotisation des agents nécessaire pour ouvrir droit à une pension à taux plein, qui est portée à 40 ans en 2012, son évolution étant par la suite identique à celle du régime des fonctionnaires d'Etat,
- la mise en place d'une décote et d'une surcote des taux de pension. La décote consiste en l'application d'une pénalité financière pour les salariés qui n'ont pas atteint la durée d'assurance nécessaire à l'obtention d'une pension à taux plein. A l'inverse, la surcote correspond à une majoration de pension applicable aux salariés qui prolongent leur activité au-delà de 60 ans et de 160 trimestres de durée d'assurance, sous certaines conditions,
- l'indexation des pensions sur l'inflation et non plus sur le Salaire National de Base (SNB) à compter du 1er janvier 2009.

Ce décret, qui entre en vigueur au 1er juillet 2008, est complété par les décrets du 27 juin 2008 et du 2 juillet 2008 qui traitent, entre autres points, de l'instauration d'un minimum de pension, des avantages familiaux et conjugaux, de la fixation de la limite d'âge de départ en retraite à 65 ans, et de la levée dans certaines conditions de la « clause des 15 ans », 15 ans représentant avant cette réforme, la durée minimale exigée pour bénéficier d'une pension de retraite des IEG.

Ces deux décrets modifient le statut des agents des industries électriques et gazières.

Dans le cadre de cette réforme et selon les principes posés par le Document d'Orientation sur les retraites, un accord a, par ailleurs, été signé le 29 janvier 2008 pour la branche des IEG. Il prévoit les principales mesures d'accompagnement suivantes :

- des dispositions relatives aux salaires des agents : une augmentation du Salaire National de Base de 4,31 % au 1er janvier 2008, applicable aux agents actifs comme inactifs, qui se combine pour les agents actifs avec la suppression de la Prime de Compensation de la Cotisation Retraite de 2,85 %, et une revalorisation de la grille des salaires qui comprend également une revalorisation des niveaux d'embauche pour les agents d'exécution,
- des premières dispositions en lien avec l'allongement des parcours professionnels comme la création d'échelons d'ancienneté supplémentaires ou la modification du barème des indemnités de départ en inactivité.

Cet accord sera complété par des accords de branche ou d'entreprises dans différents domaines, notamment la spécificité des métiers, pour lesquels les négociations devraient intervenir au cours du second semestre 2008. Les incidences correspondantes seront comptabilisées lors de la conclusion de ces accords.

2.2 Mode de comptabilisation

Le traitement comptable retenu a conduit à considérer que :

- les textes liés à la réforme du régime des retraites et les mesures d'accompagnement décidées constituent un ensemble cohérent. Leurs incidences sur les obligations du Groupe doivent, en conséquence et en application de la norme IAS 19 « Avantages au personnel », être comptabilisées comme une seule modification de régime pour les différents engagements envers le personnel, qu'il s'agisse d'engagements à long terme ou d'engagements postérieurs à l'emploi, y compris ceux pour lesquels les impacts de ces mesures sont indirects ;
- la date de prise d'effet de l'intégralité de ces mesures a été fixée au 1er janvier 2008.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi, les impacts de la réforme et des mesures d'accompagnement sont enregistrés dans le compte de résultat :

- en une fois, au 1er janvier 2008, pour les engagements relatifs aux droits acquis, car correspondant à une modification du coût des services passés,
- étalés sur la durée résiduelle d'acquisition des droits pour les engagements relatifs aux droits non acquis,
- en coût des services rendus pour les droits qui seront acquis à compter de la date de la réforme.

Pour les avantages à long terme, visés de manière indirecte dans les mesures d'accompagnement, l'impact des modifications est enregistré directement dans le résultat de la période.

2.2.1 Impact sur les engagements de retraite au 1er janvier 2008

Les impacts doivent être différenciés suivant les secteurs d'activité des agents (régulé / non régulé) et selon la période d'acquisition des droits à retraite.

Concernant les droits spécifiques des secteurs régulés (transport et distribution) acquis avant le 1er janvier 2005, la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) assure, en principe, le financement de ces droits, y compris les impacts de la réforme et des mesures d'accompagnement, à l'exception de l'impact résultant de la création des deux échelons complémentaires, considéré par le Groupe comme pouvant être constitutif d'une dérive au sens de l'article 18 de la loi du 9 août 2004. Ce coût supplémentaire restant à la charge des entreprises concernées, le Groupe a comptabilisé une provision pour dérive en contrepartie de la rubrique « autres produits et charges d'exploitation » pour 253 millions d'euros.

Pour les droits spécifiques des secteurs non régulés (commercialisation et production) acquis jusqu'au 31 décembre 2007 et les droits spécifiques des secteurs régulés acquis entre le 1er janvier 2005 et le 31 décembre 2007, les impacts de la réforme sont comptabilisés au compte de résultat en une fois au 1er janvier 2008, date de mise en place de la réforme dans les « autres produits et charges d'exploitation » pour un produit de 369 millions d'euros hors provision liée à la dérive.

Pour les droits spécifiques acquis à compter du 1er janvier 2008, qu'ils concernent les secteurs régulés ou non régulés, les dotations annuelles correspondant au coût des services rendus sont modifiées dès le 1er janvier 2008 et sont enregistrées en charges de personnel.

2.2.2 Impact sur les engagements au personnel autres que les retraites au 1er janvier 2008

Le traitement comptable des autres engagements au personnel suit celui retenu pour les engagements de retraite. Ainsi, quand les conséquences financières des mesures prises viennent modifier les droits acquis, elles sont comptabilisées en une fois en 2008 au compte de résultat dans les « autres produits et charges d'exploitation ». L'impact de la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement sur les engagements au personnel autres que les retraites est une charge de 55 millions d'euros.

2.2.3 Variation des engagements liés aux avantages au personnel entre le 1er janvier 2008 et le 30 juin 2008

Les nouvelles évaluations des engagements de retraites et des autres « engagements mutualisés » en date du 1er janvier 2008 pour les entreprises de la branche IEG ont été effectuées par la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

Suivant les hypothèses prises pour les calculs, le Groupe EDF a considéré que les agents relevant des IEG modifieraient leur comportement de manière à prolonger leur activité à due concurrence du délai nécessaire à l'acquisition de la totalité de leurs droits afin de ne pas être pénalisés par une éventuelle décote. En revanche, il n'a pas été fait l'hypothèse d'une modification de comportement en vue de l'obtention d'une surcote éventuelle liée à un allongement de la durée d'activité au-delà de la nouvelle durée légale de 40 ans.

Le comportement réel des agents pourrait, le cas échéant, avoir une incidence sur les états financiers si ce dernier dérivait des hypothèses considérées.

Les tableaux présentés reprennent l'évolution des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi et avantages long terme pour la France – soit EDF, ERDF et RTE – avec une comptabilisation de la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement à compter du 1er janvier 2008.

- Variation de la valeur actualisée de l'obligation pour les avantages postérieurs à l'emploi et à long terme

Les chiffres sont communiqués pour la France, c'est-à-dire pour EDF, Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et RTE EDF Transport.

(en millions d'euros)

	Total
Engagements au 01.01.2008	17 882
Coût des services rendus	237
Charges d'intérêt	459
Pertes et gains actuariels	(111)
Prestations versées	(461)
Modification de régime	121
Engagements au 30.06.2008	18 127
- Valeur actuelle des actifs investis	(6 269)
- Ecart actuariels non reconnus	(507)
- Coût des services passés non comptabilisés au bilan	(177)
Passif net au titre des régimes à prestations définies	11 174
dont :	
- Provision pour avantages du personnel	11 174

- Charges du 1^{er} semestre 2008

La décomposition de la charge relative au 1^{er} semestre 2008 pour EDF, RTE EDF Transport et ERDF sur les engagements au personnel est la suivante :

	TOTAL
(en millions d'euros)	30.06.2008
Coût des services rendus de l'exercice	(237)
Charges d'intérêts (actualisation)	(459)
Rendement escompté des actifs de couverture	158
Pertes et gains actuariels comptabilisés	(36)
Coût des services passés - Modification de régime	56
Effet de l'écrêtement	10
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	(508)

Compte-tenu de la date de comptabilisation de la réforme, la charge du 1^{er} semestre 2008 au titre des avantages au personnel inclut tous les effets de la réforme et des mesures d'accompagnement.

2.2.4 Impact global de la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement sur le résultat du premier semestre 2008

En complément des impacts sur les engagements au personnel, la réforme des retraites et les mesures d'accompagnement ont pour conséquence une augmentation des charges du premier semestre 2008.

En premier lieu, l'une des mesures d'accompagnement liée à la suppression de la Prime de Compensation de la Cotisation Retraite est le versement d'une prime par agent, qui constitue une charge de 81 millions d'euros sur le résultat du semestre, comptabilisée en « autres produits et charges d'exploitation ».

Par ailleurs, l'impact des différentes mesures prises lors de cette réforme conduit à une augmentation des charges de personnel récurrentes de 105 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2008. Cette augmentation correspond principalement aux effets des mesures salariales sur les charges de personnel.

Ainsi, l'impact de la réforme des retraites et des mesures d'accompagnement sur le résultat du 1^{er} semestre 2008 peut se résumer comme suit :

(en millions d'euros)	
Impact sur les charges de personnel	(105)
Impact sur l'excédent brut d'exploitation	(105)
Droits spécifiques passés du non régulé et droits spécifiques acquis à compter du 01.01.2005	369
Droits spécifiques passés du régulé (dérive)	(253)
Engagements autres que les retraites	(55)
Mesure d'accompagnement : prime	(81)
Impact sur les autres produits et charges d'exploitation ⁽¹⁾	(20)
Charges financières (actualisation)	2
Impact sur le résultat du 1er semestre 2008	(123)

() : impact négatif

(1) Selon les différentes catégories de mesures, l'allongement de la durée d'activité, a un impact positif de 1 911 millions d'euros, alors que les mesures d'accompagnement représentent une charge de 1 597 millions d'euros, à laquelle il convient de rajouter la provision constituée au titre de la dérive pour 253 millions d'euros et la prime pour 81 millions d'euros.

Note 3 - Autres évolutions réglementaires en France

3.1 Concessions de forces hydrauliques

L'article 7 de la loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques a supprimé le droit de préférence au concessionnaire sortant, institué par la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

L'article 33 de la loi du 30 décembre 2006 de finances rectificative pour 2006, prévoit au profit du concessionnaire sortant le principe d'une indemnisation de la part non amortie de ses investissements réalisés durant la deuxième moitié du contrat, à l'exception de ceux qui auraient été nécessaires à la remise en bon état des ouvrages à la fin de la concession, sans que cette durée puisse être inférieure à dix ans.

Le décret d'application devrait paraître dans le courant du second semestre 2008. Il modifiera le décret relatif à la déclaration d'utilité publique des ouvrages utilisant l'énergie hydraulique, et le décret, approuvant le cahier des charges type des entreprises hydrauliques concédées.

Ce décret devrait apporter notamment des précisions sur :

- le montant du droit d'entrée à la charge du concessionnaire retenu lors de l'attribution de la nouvelle concession,
- le montant de la redevance proportionnelle aux recettes résultant des ventes d'électricité, applicable aux nouvelles concessions,
- les modalités d'indemnisation des travaux effectués pendant la deuxième moitié de la période d'exécution du contrat de concession.

Dans l'attente de la publication de ce décret pour lequel les impacts ne peuvent être évalués à ce jour, les comptes consolidés au 30 juin 2008 ont été établis dans la continuité de ceux publiés au 31 décembre 2007.

3.2 Lois SRU - UH (relative à la solidarité et au renouvellement urbain – urbanisme et habitat)

Les textes d'application des articles des lois SRU et UH relatifs aux opérations de raccordement au réseau public de distribution d'électricité prévoient la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- définition des opérations de raccordement avec distinction de la partie extension et de la partie branchement ainsi qu'identification précise des bénéficiaires (Collectivités en Charge de l'Urbanisme et clients raccordés),
- établissement d'un barème de prix unique pour la facturation de l'ensemble des opérations de raccordement,
- prise en charge directement en dedans du tarif d'acheminement d'une partie du prix de raccordement par le biais de taux de réfaction applicables aux prix du barème.

A la date de publication des comptes semestriels, un barème de prix a été proposé à la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui l'a approuvé. Toutefois, l'application de ces nouvelles dispositions, dont l'impact est en cours d'estimation, est suspendue à la parution d'un arrêté qui devrait être publié au cours du second semestre 2008, avec effet attendu au 1^{er} janvier 2009.

Note 4 - Evénements et transactions significatifs survenus au cours du premier semestre 2008

Outre la réforme du régime spécial de retraite des IEG décrite en note 2, EDF a procédé à des émissions obligataires d'un montant de 3,3 milliards d'euros et 0,5 milliard de livres sterling (0,6 milliard d'euros). Ces émissions ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels français et internationaux. Elles ont été réalisées dans le cadre de la centralisation croissante des financements des filiales et du financement de son programme d'investissements opérationnels. Ces émissions, d'une maturité de 6 à 20 ans, s'inscrivent dans la politique d'allongement de la durée moyenne de la dette du Groupe.

RTE EDF Transport a également procédé, en mai 2008, à l'émission d'un emprunt obligataire de 1,25 milliard d'euros, d'une durée de 7 ans.

Par ailleurs, la conjoncture a été marquée d'une part, par une hausse des prix des marchés de l'énergie, en particulier des combustibles fossiles, et d'autre part, par une dégradation sensible des marchés financiers.

Note 5 - Evolutions du périmètre de consolidation

5.1 Evolutions du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2008

Les principales évolutions de périmètre durant le premier semestre de l'exercice 2008 n'impactent pas les comptes de manière significative et résultent de :

- Secteur « Italie » :
 - La cession par Edison en avril 2008 de sept centrales thermoélectriques
- Secteur « Reste Europe » :
 - La cession de SOPROLIF finalisée en février 2008.
 - L'achat par EDF, consécutif à l'exercice de l'option de vente par Gaz de France, d'actions ECW pour 54 millions d'euros, portant le pourcentage d'intérêt du Groupe EDF de 77,52 % à 99,66 %.
 - La réalisation de diverses opérations de croissance externe chez Dalkia International dont le Groupe Praterm en Pologne.

5.2 Evolutions du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2007

Les principales évolutions de périmètre de l'exercice 2007 sont rappelées ci-dessous :

- Secteur « Allemagne » :
 - Cession par EnBW de sa filiale U plus, spécialisée dans le traitement des déchets, pour un montant de 35 millions d'euros. Le résultat de cession net d'impôt est un produit de 15 millions d'euros.
 - Consolidation chez EnBW :
 - par mise en équivalence de sept sociétés dont la société Drewag détenue à 35 % ;
 - par intégration globale des sociétés ESW et GSW suite à des prises de participation complémentaires.
- Secteur « Italie » :
 - Exercice des warrants d'Edison, ramenant le pourcentage d'intérêt du Groupe EDF à 48,96 % ;
 - Cession par Edison, en février 2007, après approbation par les autorités compétentes en matière de concurrence, de sa participation de 66,32 % dans la société Serene pour un prix de cession de 98 millions d'euros ;
 - Consolidation par intégration globale, chez Edison de la société Thisvi Power Generation Plant, suite à l'acquisition de 65 % d'intérêt dans le capital début 2007 ;
- Autres secteurs :
 - Changement de méthode de consolidation de la société SSE, consolidée par intégration proportionnelle à compter du 1^{er} janvier 2007 ;
 - Acquisition par EDEV de 13,77 % supplémentaires d'Electricité de Strasbourg en septembre 2007, pour un montant de 150 millions d'euros. Le goodwill apprécié sur la base de la valeur des actifs et passifs figurant dans les comptes du Groupe s'établit à 126 millions d'euros ;
 - Consolidation par intégration globale de Supra et Fahrenheit, et par intégration proportionnelle de Sloe, EDF Investissement Groupe et Domofinance, et réalisation d'opérations de croissance externe au sein des groupes Dalkia et EDF Energies Nouvelles dans le segment « Reste Europe » ;

- Création, en juillet 2007, du Groupe Unistar Nuclear Energy détenu à 50 / 50 avec le Groupe électricien américain Constellation Energy en vue de développer des centrales de type EPR aux Etats-Unis ; l'apport d'EDF s'est élevé à 350 millions de dollars américains. Unistar Nuclear Energy est consolidée par intégration proportionnelle ;
- Cession, le 4 mai 2007, par EDF International de sa participation résiduelle dans Edenor pour un montant de 171 millions de dollars américains (soit 125 millions d'euros). La plus-value dégagée à ce titre s'élève à 111 millions d'euros ;
- Cession, le 27 décembre 2007, par EDF International de ses activités au Mexique, pour un montant de 951 millions d'euros, après remboursement de la dette figurant au bilan des sociétés. Le résultat de cession net d'impôt est de 376 millions d'euros ; l'impact sur l'endettement financier net du Groupe s'élève à 970 millions d'euros.

Note 6 - Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par zone géographique en fonction de l'implantation des actifs est privilégiée, le risque "pays" l'emportant, à ce jour, sur le risque "activité" en raison des différences de contextes économiques, réglementaires et techniques entre les différentes zones géographiques où le Groupe évolue.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation inter-secteurs et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix de marché.

La ventilation retenue par le Groupe EDF pour les zones géographiques est la suivante :

- « **France** » qui désigne EDF, ses filiales RTE EDF Transport et ERDF, et regroupe les activités régulées (principalement Distribution et Transport) et non régulées (principalement Production et Commercialisation) ;
- « **Royaume-Uni** » qui désigne les entités du sous-Groupe EDF Energy ;
- « **Allemagne** » qui désigne les entités du sous-Groupe EnBW ;
- « **Italie** » qui regroupe les entités situées en Italie, notamment les entités du sous-Groupe Edison, TDE, Fenice ;
- « **Reste Europe** » qui regroupe les autres entités européennes situées notamment en Europe continentale, les participations et activités nouvelles dont Electricité de Strasbourg, Dalkia, Tiru, EDF International, EDF Energies Nouvelles et EDF Trading ;
- « **Reste du Monde** » qui regroupe les entités situées aux Etats-Unis, en Amérique Latine et en Asie.

GRUPE EDF - COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008

6.1 Au 30 juin 2008

	France	Royaume Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Reste du Monde	Eliminations	Total
(en millions d'euros)								
Chiffre d'affaires externe	17 817	3 945	3 707	2 817	3 655	298	-	32 239
Chiffre d'affaires inter-secteur	223	1	18	-	304	-	(546)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES	18 040	3 946	3 725	2 817	3 959	298	(546)	32 239
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 074	587	634	457	1 182	107	-	9 041
BILAN :								
Goodwill	-	2 147	1 394	2 022	1 529	84	-	7 176
Immobilisations incorporelles et corporelles	78 872	9 735	6 185	4 834	7 286	931	-	107 843
Titres mis en équivalence	-	73	858	22	1 661	77	-	2 691
Autres actifs sectoriels ⁽¹⁾	21 120	1 970	1 877	1 349	6 684	235	-	33 235
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	6	-	-	-	-	6
Autres actifs non affectés	-	-	-	-	-	-	-	51 088
Total Actif	99 992	13 925	10 320	8 227	17 160	1 327	-	202 039
Passifs sectoriels ⁽²⁾	102 373	1 598	6 354	1 484	7 052	182	-	119 043
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	4	-	-	-	-	4
Autres passifs non affectés et capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	82 992
Total des capitaux propres et du passif	102 373	1 598	6 358	1 484	7 052	182	-	202 039
AUTRES INFORMATIONS :								
Investissements corporels et incorporels	2 412	586	191	163	547	40	-	3 939
Dotations aux amortissements	(1 939)	(221)	(180)	(229)	(210)	(32)	-	(2 811)
Pertes de valeur	-	-	-	(3)	4	-	-	1

6.2 Au 30 juin 2007

	France	Royaume Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Reste Monde	Eliminations	Total
(en millions d'euros)								
Chiffre d'affaires externe	16 493	4 395	3 497	2 300	2 986	640	-	30 311
Chiffre d'affaires inter-secteur	181	-	11	-	274	1	(467)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 674	4 395	3 508	2 300	3 260	641	(467)	30 311
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 995	629	643	506	906	186	-	8 865
BILAN :								
Goodwill	-	2 525	1 515	2 035	1 140	40	-	7 255
Autres actifs incorporels et immobilisations	77 069	10 572	6 232	5 042	6 203	872	-	105 990
Titres mis en équivalence	-	(41)	645	22	1 457	86	-	2 169
Autres actifs sectoriels ⁽¹⁾	16 865	2 376	1 625	884	3 948	220	-	25 918
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	5	-	-	846	-	851
Autres actifs non affectés	-	-	-	-	-	-	-	37 340
Total Actif	93 934	15 432	10 022	7 983	12 748	2 064	-	179 523
Passifs sectoriels ⁽²⁾	96 779	3 939	5 940	1 438	3 282	143	-	111 521
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	35	-	-	767	-	802
Autres passifs non affectés et capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	67 200
Total des capitaux propres et du passif	96 779	3 939	5 975	1 438	3 282	910	-	179 523
AUTRES INFORMATIONS :								
Investissements corporels et incorporels	2 058	505	151	161	361	10	-	3 246
Dotations aux amortissements	(1 837)	(237)	(176)	(214)	(200)	(53)	-	(2 717)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-

- (1) Les autres actifs sectoriels comprennent les stocks, les clients et comptes rattachés, les autres débiteurs.
- (2) Les passifs sectoriels comprennent les passifs spécifiques des concessions, les provisions pour aval du cycle nucléaire, les provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs, les provisions pour avantages du personnel, les autres provisions (hormis les provisions pour risques liés aux participations et les provisions pour risques fiscaux), les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les autres créiteurs.

Note 7 - Chiffre d'affaires

Les différentes composantes constituant le chiffre d'affaires sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007
Ventes d'énergies et de services liés à l'énergie	29 460	27 974
Autres ventes de biens et de services	2 113	1 918
Variation de juste valeur des contrats de matières premières et d'énergie	49	97
Résultat net de change	-	(1)
Trading	617	323
Chiffre d'affaires	32 239	30 311

Le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 6,4% par rapport à celui du premier semestre de l'exercice 2007. Il intègre une progression significative du chiffre d'affaires Trading liée essentiellement aux marges réalisées sur l'électricité et le charbon dans un contexte de prix fortement haussiers.

Note 8 - Achats de combustibles et d'énergie

Les différentes composantes constituant les achats de combustibles et d'énergie sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007
Achats consommés de combustibles - production d'énergie	(4 673)	(4 179)
Achats d'énergie	(7 712)	(7 097)
Charges de transport et d'acheminement	(1 095)	(1 063)
Résultat de couverture	186	(75)
(Dotations) et reprises de provisions liées aux combustibles nucléaires et aux achats d'énergie	347	512
Achats de combustibles et d'énergie	(12 947)	(11 902)

Les achats de combustibles et d'énergie augmentent de 1 045 millions d'euros, soit de 8,8 % par rapport à ceux du premier semestre de l'exercice 2007.

Note 9 - Autres consommations externes

Les différentes composantes constituant les autres consommations externes sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007
Services extérieurs	(4 374)	(4 054)
Autres achats (hors services extérieurs, combustibles et énergie)	(1 394)	(1 399)
Production stockée et immobilisée	1 347	1 136
(Dotations) et reprises de provisions sur autres consommations externes	125	137
Autres consommations externes	(4 296)	(4 180)

Note 10 - Obligations contractuelles et engagements

10.1 Engagements d'achats de matières premières et d'énergie

Les engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières et d'énergie s'élevaient à 44 363 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La principale évolution par rapport au 31 décembre 2007 concerne de nouveaux contrats de service de fluoration et d'enrichissement souscrits en 2008 par EDF pour un montant total avoisinant les 5 milliards d'euros.

10.2 Engagements de livraison d'électricité

Conformément à la décision du Conseil de la concurrence du 10 décembre 2007, EDF a procédé, le 12 mars 2008, au premier appel d'offres destiné aux fournisseurs alternatifs d'électricité en France, portant sur des contrats d'approvisionnements en électricité de base, d'une durée pouvant aller jusqu'à quinze ans. Cette première adjudication a permis à cinq entreprises d'acquérir les 500 MW proposés par EDF.

10.3 Garanties et engagements relatifs à l'exécution de contrats d'exploitation

Au 30 juin 2008, l'échéancier des garanties et engagements relatifs à l'exécution de contrats d'exploitation se présente comme suit :

	30.06.2008			31.12.2007	
	Total	Échéances		Total	
(en millions d'euros)		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Garanties de bonne exécution / bonne fin / soumission	658	324	294	40	616
Engagements sur commandes d'exploitation *	3 994	2 511	1 119	364	3 217
Engagements sur commandes d'immobilisations	11 091	4 519	6 392	180	6 434
Autres engagements liés à l'exploitation	3 768	1 258	2 320	190	3 682
Engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation	19 511	8 612	10 125	774	13 949
Engagement reçus liés à l'exploitation	7 867	4 817	2 798	252	6 166

* hors matières premières et énergie

Les engagements augmentent principalement du fait de la croissance des investissements en France et du développement des activités d'EDF Energies Nouvelles.

Note 11 - Impôts et taxes

En France, l'évolution des règles de plafonnement de la taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée pour les impositions établies au titre des exercices 2007 et suivants a conduit à la constatation d'un dégrèvement de 86 millions d'euros, enregistré sur le 1^{er} semestre 2008, dont 61 millions d'euros au titre de 2007.

Note 12 - Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007
Subventions d'exploitation	950	1 251
Provision pour contribution des producteurs d'électricité au Tartam ⁽¹⁾	(16)	(44)
Résultat de déconsolidation	20	23
Résultat de cession d'immobilisations	(32)	(21)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants	(43)	(30)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges d'exploitation	252	90
Autres produits et autres charges	(243)	28
Autres produits et charges opérationnels	888	1 297

(1) Tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché.

Les subventions d'exploitation comprennent principalement la subvention reçue par EDF au titre de la « Contribution au Service Public de l'Electricité » (CSPE) instaurée par la loi du 3 janvier 2003. Cette contribution est due par le consommateur final (éligible ou non) et est recouvrée par les opérateurs de réseau ou les fournisseurs d'électricité qui procèdent à sa liquidation.

Cette compensation s'est traduite dans les comptes par un produit de 941 millions d'euros au premier semestre 2008 (1 246 millions d'euros au premier semestre 2007). Cette diminution s'explique par la hausse des prix du marché de l'électricité entre ces deux périodes.

Le produit à recevoir de la CSPE a été estimé sur la base des hypothèses les plus probables appréciées à fin juin 2008.

La loi du 7 décembre 2006 a instauré, sur le territoire métropolitain français, un tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché (Tartam), applicable de plein droit sur deux ans, à compter de la date de la première demande, au consommateur final d'électricité dès lors qu'il en fait la demande avant le 1^{er} juillet 2007 à son fournisseur. L'arrêté du 3 janvier 2007 précise que ce tarif transitoire est égal au tarif réglementé de vente hors taxes majoré de 10 %, 20 % ou 23 % suivant les caractéristiques du consommateur final choisissant de bénéficier du tarif réglementé transitoire.

La contribution d'EDF à la compensation des fournisseurs d'électricité instaurée par le « Tartam » au titre du premier semestre de l'exercice 2008 s'élève à 215 millions d'euros, compensée par une reprise de provision correspondante. Une provision complémentaire de 16 millions d'euros a été dotée sur le 1^{er} semestre 2008.

Cette évaluation au 30 juin 2008 ne tient pas compte des conséquences de la loi de modernisation de l'économie, votée par le Parlement le 23 juillet 2008, qui prolonge le dispositif du Tartam jusqu'au 30 juin 2010 (voir notes 1.3.3 et 32.1.2).

Les opérations à caractère inhabituel par leur montant ou leur nature sont présentées en autres produits et charges d'exploitation (voir note 13).

Note 13 - Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2008 représentent une charge nette de 22 millions d'euros dont 20 millions d'euros correspondent à l'impact sur la France de la réforme du régime des retraites des IEG en France (voir notes 2.2.1, 2.2.2 et 2.2.4).

Les autres produits et charges d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2007 représentaient un produit net de 666 millions d'euros. Ils comprenaient le résultat de cession de la participation résiduelle de 25 % dans Edenor pour un montant de 111 millions d'euros ainsi que l'effet des dotations et reprises sur provisions pour renouvellement au titre de l'allongement des durées de vie des bâtiments des postes de transformation, et de la suppression de la provision pour renouvellement du matériel de comptage, pour un montant de 555 millions d'euros (voir note 3.2.4 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007).

Note 14 - Résultat financier

14.1 Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut correspond essentiellement aux charges d'intérêts sur opérations de financement.

14.2 Charge d'actualisation

La charge d'actualisation concerne principalement les provisions pour aval du cycle nucléaire, pour déconstruction et pour dépréciation des derniers cœurs ainsi que les provisions pour avantages du personnel à long terme et postérieurs à l'emploi.

Elle tient notamment compte au 1^{er} semestre 2008 de l'effet du changement de taux d'actualisation de 4,25 % à 5 %, intervenu au 31 décembre 2007 concernant les provisions pour avantages du personnel des sociétés françaises.

La décomposition de cette charge est présentée ci-après :

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et pour avantages à long terme	(621)	(573)
Provisions pour aval du cycle nucléaire, déconstruction et derniers cœurs	(773)	(725)
Autres provisions	(26)	(16)
Charge d'actualisation	(1 420)	(1 314)

14.3 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les produits d'intérêts sur les marchés obligataires, les résultats des transactions et dividendes sur les marchés actions ainsi que le rendement des actifs de couverture. Pour le 1^{er} semestre 2008, ils intègrent des pertes latentes liées à l'évaluation des instruments financiers affectés par la dégradation des marchés financiers.

Note 15 - Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats s'élève à 1 428 millions d'euros au 30 juin 2008. Il résulte de l'application du taux effectif d'impôt prévisionnel pour l'exercice 2008 au résultat avant impôt au 30 juin 2008. Le taux effectif d'impôt ressort à 32,4 % à fin juin 2008, contre 32,1 % à fin juin 2007. Ce taux tient compte des baisses de taux d'impôt sur les sociétés applicables en Allemagne, Italie et au Royaume-Uni, votées en 2007 et applicables à compter de l'exercice 2008. Cependant, en Italie, l'instauration par un décret-loi du 25 juin 2008 d'une taxation des profits réalisés par les sociétés du secteur de l'énergie conduit Edison à constater 70 millions de charge d'impôt complémentaire.

L'impôt sur les résultats s'élevait à 1 695 millions d'euros au 30 juin 2007. Il résultait de l'application du taux effectif d'impôt prévisionnel pour 2007 au résultat avant impôt au 30 juin 2007, et de la prise en compte de la totalité de l'économie liée à la baisse du taux d'impôt sur les sociétés, votée en juin 2007 au Royaume-Uni et effective au titre de l'année 2008 (produit de 111 millions d'euros correspondant à la diminution des impôts différés passifs d'EDF Energy).

Note 16 - Goodwill

Les différentes composantes constituant les goodwill des sociétés intégrées sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2008	31.12.2007
Valeur nette comptable à l'ouverture	7 266	7 123
Acquisitions	84	441
Cessions	(1)	(2)
Pertes de valeur	2	(68)
Différences de conversion	(172)	(238)
Autres mouvements	(3)	10
Valeur nette comptable à la clôture	7 176	7 266
Valeur brute à la clôture	8 004	8 096
Cumul des pertes de valeur à la clôture	(828)	(830)

Les goodwill se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	Royaume- Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Reste du Monde	Total
Au 30 juin 2008	2 147	1 394	2 022	1 528	85	7 176
Au 31 décembre 2007	2 320	1 390	2 031	1 435	90	7 266

En 2007, le goodwill avait notamment intégré :

- en Allemagne, les effets de la croissance externe d'EnBW,
- en Italie, les effets de l'exercice des warrants Edison,
- sur le segment « Reste Europe », les opérations de croissance externe de Dalkia International, d'EDF Energies Nouvelles, les acquisitions de Fahrenheit et du lot complémentaire de 13,77 % d'Electricité de Strasbourg,
- sur le segment « Reste du Monde », la prise de participation dans Unistar Nuclear Energy.

En 2007, une dépréciation de 67 millions d'euros du goodwill affecté à l'activité Transport chez EnBW avait été enregistrée.

Note 17 - Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France

17.1 Valeur nette des immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France

La valeur nette des immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2008	31.12.2007
Immobilisations	38 480	38 691
Immobilisations en cours	1 756	1 291
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France	40 236	39 982

17.2 Variation des immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France (hors immobilisations en cours)

	Terrains et constructions	Installations productions thermique et hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels, outillages et autres immobilisations	Total
(en millions d'euros)					
Valeurs brutes au 31.12.2007	2 060	11	61 145	2 770	65 986
Augmentations ⁽¹⁾	7	-	686	52	745
Diminutions	(22)	-	(223)	(78)	(323)
Mouvements de périmètre	(1)	-	-	-	(1)
Autres mouvements	7	-	12	-	19
Valeurs brutes au 30.06.2008	2 051	11	61 620	2 744	66 426
Amortissements et pertes de valeur au 31.12.2007	(1 137)	(2)	(24 149)	(2 007)	(27 295)
Dotations nettes aux amortissements	(15)	-	(75)	(50)	(140)
Diminutions	22	-	194	78	294
Mouvements de périmètre	1	-	-	-	1
Autres mouvements ⁽²⁾	(12)	-	(764)	(30)	(806)
Amortissements et pertes de valeur au 30.06.2008	(1 141)	(2)	(24 794)	(2 009)	(27 946)
Valeurs nettes au 31.12.2007	923	9	36 996	763	38 691
Valeurs nettes au 30.06.2008	910	9	36 826	735	38 480

(1) Les augmentations comprennent également les immobilisations remises à titre gratuit.

(2) Les autres mouvements concernent principalement les amortissements des biens concédés effectués en contrepartie des dépréciations des comptes spécifiques des concessions.

Note 18 - Immobilisations en concessions des autres activités

18.1 Valeur nette des immobilisations en concessions des autres activités

La valeur nette des immobilisations en concessions des autres activités se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2008	31.12.2007
Immobilisations	26 451	26 390
Immobilisations en cours	876	761
Immobilisations en concessions des autres activités	27 327	27 151

18.2 Variation des immobilisations en concessions des autres activités (hors immobilisations en cours et financées par location-financement)

	Terrains et constructions	Installations productions thermique et hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels, outillages et autres immobilisations	Total
(en millions d'euros)					
Valeurs brutes au 31.12.2007	3 750	8 916	30 019	1 972	44 657
Augmentations	27	32	676	21	756
Diminutions	(6)	(6)	(40)	(25)	(77)
Ecarts de conversion	(33)	(15)	(649)	(18)	(715)
Mouvements de périmètre	1	7	(3)	(1)	4
Autres mouvements ⁽¹⁾	37	(12)	545	(25)	545
Valeurs brutes au 30.06.2008	3 776	8 922	30 548	1 924	45 170
Amortissements et pertes de valeur au 31.12.2007	(1 848)	(4 479)	(10 557)	(1 383)	(18 267)
Dotations nettes aux amortissements	(40)	(106)	(397)	(44)	(587)
Diminutions	4	3	31	23	61
Ecarts de conversion	10	2	128	8	148
Mouvements de périmètre	(1)	(6)	-	1	(6)
Autres mouvements ⁽¹⁾	(1)	-	(73)	6	(68)
Amortissements et pertes de valeur au 30.06.2008	(1 876)	(4 586)	(10 868)	(1 389)	(18 719)
Valeurs nettes au 31.12.2007	1 902	4 437	19 462	589	26 390
Valeurs nettes au 30.06.2008	1 900	4 336	19 680	535	26 451

(1) dont reclassement d'immobilisations du domaine propre pour 583 millions d'euros au Royaume-Uni.

Les immobilisations en concessions des activités autres que celles liées à la distribution publique d'électricité en France (voir note 18) comprennent les immobilisations concédées principalement situées en France, (transport et production hydraulique), Grande-Bretagne, Allemagne, Italie et Suisse.

Note 19 - Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre

19.1 Valeur nette des immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre

La valeur nette des immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2008	31.12.2007
Immobilisations	33 109	33 855
Immobilisations en cours	4 569	3 655
Immobilisations financées par location-financement	320	298
Immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre	37 998	37 808

19.2 Variation des immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre (hors immobilisations en cours et financées par location-financement)

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Installations production nucléaire	Installations productions thermique et hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels, outillages et autres immobilisations	Total
Valeurs brutes au 31.12.2007	11 918	46 136	14 016	2 378	7 205	81 653
Augmentations	165	147	193	15	448	968
Diminutions	(44)	(54)	(23)	-	(54)	(175)
Ecart de conversion	49	-	(31)	(2)	30	46
Mouvements de périmètre	66	-	(10)	-	(14)	42
Autres mouvements ⁽¹⁾	(43)	-	17	(557)	80	(503)
Valeurs brutes au 30.06.2008	12 111	46 229	14 162	1 834	7 695	82 031
Amortissements et pertes de valeur au 31.12.2007	(5 784)	(29 803)	(7 586)	(938)	(3 687)	(47 798)
Dotations nettes aux amortissements	(146)	(530)	(293)	(19)	(217)	(1 205)
Diminutions	19	29	17	-	35	100
Ecart de conversion	(32)	-	(27)	(13)	(17)	(89)
Mouvements de périmètre	(78)	-	6	-	65	(7)
Autres mouvements ⁽¹⁾	68	5	(2)	84	(78)	77
Amortissements et pertes de valeur au 30.06.2008	(5 953)	(30 299)	(7 885)	(886)	(3 899)	(48 922)
Valeurs nettes au 31.12.2007	6 134	16 333	6 430	1 440	3 518	33 855
Valeurs nettes au 30.06.2008	6 158	15 930	6 277	948	3 796	33 109

(1) dont reclassement en immobilisations en concessions des autres activités pour 583 millions d'euros au Royaume-Uni.

La réalisation de tests de dépréciation avait conduit le Groupe à constater, au 31 décembre 2007, une perte de valeur nette de 79 millions d'euros de certains actifs corporels du domaine propre. Ces actifs concernaient principalement le réseau de transport d'EnBW.

Note 20 - Titres mis en équivalence

Le détail des entreprises associées est le suivant :

(en millions d'euros)	Activité principale (1)	30.06.2008			31.12.2007	
		Quote-part d'intérêts dans le capital	Quote-part de capitaux propres	Dont quote-part de résultat	Quote-part de capitaux propres	Dont Quote-part de résultat
		%				
Groupe Atel (2)	P	24,8	760	52	671	102
Dalkia Holding	S	34,0	450	20	466	24
EVN	D	16,4	484	30	441	38
Estag	P	20,0	369	19	365	34
Autres titres mis en équivalence			628	64	587	(30)
Titres mis en équivalence			2 691	185	2 530	168

(1) S= services, P= production, D= distribution.

(2) Le Groupe Atel comprend les sociétés Atel holding et Atel.

Le transfert des actifs et passifs de Metronet à Transport for London (TFL) en date du 27 mai 2008 a conduit à reprendre à hauteur de 25 millions de livres sterling, soit 33 millions d'euros, les provisions constituées en 2007 pour couvrir les risques associés à la mise sous administration judiciaire de cette société.

Note 21 - Actifs financiers courants et non courants

21.1 Répartition courant / non courant des actifs financiers

La répartition courant / non courant des actifs financiers se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2008			31.12.2007		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers à la juste valeur avec variations de juste valeur en résultat	13 350	2	13 352	5 967	2	5 969
Actifs financiers disponibles à la vente (*)	8 086	13 573	21 659	6 223	13 799	20 022
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	95	466	561	68	459	527
Juste valeur positive des dérivés de couverture	5 352	871	6 223	1 667	632	2 299
Prêts et créances financières ⁽¹⁾	911	851	1 762	951	913	1 864
Actifs financiers courants et non courants	27 794	15 763	43 557	14 876	15 805	30 681

(*) nets de dépréciation pour 332 millions d'euros au 30 juin 2008 (374 millions d'euros en 2007).

Les principales variations des actifs financiers concernent les actifs disponibles à la vente qui enregistrent 10 377 millions d'euros au titre des acquisitions et 7 176 millions d'euros au titre des cessions.

21.2 Détail des actifs financiers

21.2.1 Actifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat

(en millions d'euros)	30.06.2008	31.12.2007
Juste valeur positive des dérivés de transaction	13 279	5 880
Juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction ⁽¹⁾	73	89
Actifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	13 352	5 969

(1) part qualifiée d'actifs liquides

65 80

La juste valeur des dérivés est majoritairement déterminée sur la base de prix cotés et de données de marché.

L'augmentation de la juste valeur des dérivés de transaction traduit principalement l'effet de la hausse des prix des matières premières sur les positions d' EDF Trading. Un effet similaire est constaté au passif (voir note 26.1).

21.2.2 Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	30.06.2008			31.12.2007		
	Actions *	Titres de dettes	Total	Actions *	Titres de dettes	Total
Actifs dédiés d'EDF	5 114	3 975	9 089	5 050	3 554	8 604
Actifs liquides	3 379	3 791	7 170	1 349	4 253	5 602
Autres titres	4 021	1 379	5 400	4 447	1 369	5 816
Actifs financiers disponibles à la vente	12 514	9 145	21 659	10 846	9 176	20 022

* actions ou OPVCM.

Au cours du premier semestre 2008, les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente enregistrées en capitaux propres sur la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres	Variations nettes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat ⁽²⁾	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur transférées en résultat	Variations nettes de juste valeur transférées en résultat ⁽²⁾
Actifs financiers disponibles à la vente - actions	(1 323)	374	(949)	173	(59)	114
Actifs financiers disponibles à la vente - dettes	(86)	28	(58)	-	-	-
Actifs liquides	4	(2)	2	18	(6)	12
Autres titres	1	-	1	4	(1)	3
Actifs financiers disponibles à la vente	(1 404)	400	(1 004)	195	(66)	129

(1) + / () : augmentation / diminution des capitaux propres.

(2) + / () : augmentation / diminution du résultat

21.2.2.1 Composition du portefeuille d'actifs dédiés d'EDF

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la juste valeur du portefeuille des actifs dédiés en détaillant plus particulièrement l'évolution des valeurs liquidatives des fonds réservés :

(en millions d'euros)	Juste valeur 30.06.2008	Juste valeur 31.12.2007
Actions Amérique du Nord	271	404
Actions Europe	341	416
Actions Japon	25	30
Obligations Monde	646	644
Fonds Communs de Placements réservés	1 283	1 494
Titres	277	470
OPCVM	2 681	2 856
Actions	2 958	3 326
Titres	3 975	3 554
OPCVM	869	225
Obligations	4 844	3 779
OPCVM monétaires	4	5
Autres placements financiers	7 806	7 110
Titres Actifs dédiés	9 089	8 604

La dotation de trésorerie aux actifs dédiés s'élève à 1 272 millions d'euros pour le premier semestre 2008 (2 397 millions d'euros pour l'exercice 2007).

Des retraits pour un montant de 182 millions d'euros ont été effectués pour couvrir la trésorerie d'EDF à hauteur des reprises de provisions pour décaissement au titre des obligations concernées.

21.2.2.2 Actifs liquides

Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de taux de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

Au sein de ce poste, les OPVCM monétaires d'EDF représentent 3 379 millions d'euros (1 349 millions d'euros au 31 décembre 2007).

21.2.2.3 Autres titres

Au 30 juin 2008, les autres titres se composent notamment :

- chez EnBW, de 1 366 millions d'euros d'actifs disponibles à la vente – titres de dettes dont 1 042 millions d'euros de fonds réservés et de 1 013 millions d'euros d'actifs disponibles à la vente - actions dont 535 millions d'euros de fonds réservés ;
- chez EDF, de titres AREVA pour 637 millions d'euros.

21.3 Engagements liés aux investissements

Les éléments constitutifs des engagements liés aux investissements sont les suivants :

(en millions d'euros)	30.06.2008			31.12.2007	
	Total	Échéances		Total	
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Engagements d'acquisition de titres	3 480	1 097	2 383	-	2 752
Autres engagements donnés liés aux investissements	242	99	116	27	217
Autres engagements reçus liés aux investissements	72	10	43	19	70

Les nouveaux engagements d'acquisition de titres conclus durant le 1^{er} semestre 2008 sont essentiellement liés à l'acquisition de la société EWE (note 32.2) par EnBW pour 921 millions d'euros en quote-part EDF.

Note 22 - Actifs et passifs détenus en vue de leur vente

La variation des actifs et passifs détenus en vue de leur vente résulte de la cession des actifs et passifs de la société Soprolif, des sociétés d'éclairage d'EDF Energy ainsi que des centrales thermoélectriques d'Edison au cours du 1^{er} semestre 2008.

Note 23 - Capitaux propres

23.1 Capital social

Le capital social d'EDF n'a pas évolué au cours du premier semestre 2008 et s'élève à 911 085 545 euros, divisé en 1 822 171 090 actions entièrement souscrites et libérées d'un nominal de 0,5 euro chacune.

23.2 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions qui a fait l'objet d'un contrat de liquidité conforme aux dispositions prévues par l'Autorité des marchés financiers (AMF), 2 045 397 actions ont été achetées au cours du premier semestre 2008 pour un montant total de 135 millions d'euros et 1 951 157 actions ont été vendues pour un montant total de 130 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre du programme d'attribution d'actions gratuites aux salariés, EDF a acquis 2 800 000 actions propres pour une valeur de 167 millions d'euros.

Au 30 juin 2008, les actions propres enregistrées en diminution des capitaux propres consolidés s'élèvent à 178 millions d'euros.

23.3 Distributions de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2008 a voté une distribution de dividende au titre de l'exercice 2007 de 1,28 euro par action en circulation. Compte-tenu de l'acompte de 0,58 euro par action mis en paiement le 30 novembre 2007, le solde de 0,70 euro par action a été mis en en paiement le 2 juin 2008 pour un montant de 1 273 millions d'euros.

23.4 Résultat net et résultat net dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en divisant la part du résultat net du Groupe, corrigée de l'impact des instruments dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions potentielles en circulation au cours de la période après neutralisation des actions propres.

Au 30 juin 2008, il n'existe plus d'instruments dilutifs au sein du Groupe.

La réconciliation entre le résultat de base et le résultat dilué conduisant au calcul des résultats par action (de base et dilué) ainsi que la variation du nombre moyen pondéré d'actions utilisées pour le calcul du résultat net de base et du résultat dilué par action s'analysent comme suit :

	S1 2008	S1 2007
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	3 085	3 514
Effet des instruments dilutifs	-	-
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action dilué (en millions d'euros)	3 085	3 514
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à fin de période	1 820 129 840	1 822 080 659
Effet des instruments dilutifs de EDF	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué à fin de période	1 820 129 840	1 822 080 659
Résultats par action :		
Résultat de base par action (en euros)	1,69	1,93
Résultat dilué par action (en euros)	1,69	1,93

Note 24 - Provisions

24.1 Répartition courant / non courant des provisions

La répartition entre la part courante et la part non-courante des provisions se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2008			31.12.2007		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Provisions pour aval du cycle nucléaire	616	16 960	17 576	756	16 699	17 455
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	300	13 620	13 920	557	13 097	13 654
Provisions pour avantages du personnel	1 349	12 193	13 542	1 523	12 240	13 763
Autres provisions	1 423	2 160	3 583	1 860	2 002	3 862
PROVISIONS	3 688	44 933	48 621	4 696	44 038	48 734

24.2 Modalités d'évaluation des provisions pour aval du cycle nucléaire, pour déconstruction et pour derniers cœurs constituées par EDF en France

Les provisions liées à l'exploitation des centrales nucléaires d'EDF en France sont évaluées conformément aux prescriptions contenues dans la loi du 28 juin 2006 et ses textes d'application (voir notes 4.3, 5.1.1.1, 31.2, 31.3 et 31.4 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007).

Les hypothèses et modes d'évaluation des provisions pour aval du cycle nucléaire, des provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs constituées par EDF sont identiques à celles utilisées au 31 décembre 2007.

Comme le prévoit la loi, une actualisation du rapport triennal sur la sécurisation du financement des charges nucléaires a été réalisée. Celle-ci détaille les adaptations nécessaires à la mise en conformité des comptes avec les prescriptions des textes réglementaires, identifiées en 2007 et prises en compte dans les états financiers publiés au 31 décembre 2007. Elle identifie par ailleurs certaines installations nucléaires de base (INB) périphériques opérationnellement intégrées dans des ensembles plus importants dans lesquels elles avaient été regroupées. Les ajustements concernant les montants provisionnés et les actifs dédiés, relatifs à ces INB seront réalisés dans les comptes en 2009 pour celles rattachées au parc REP en exploitation et à fin 2008 pour les autres.

Par ailleurs, L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a été chargée, en juin 2008, par le ministre d'Etat, ministre de l'écologie de l'énergie du développement durable et de l'aménagement du territoire, de lancer un appel à candidatures pour accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs de faible

activité à vie longue (FAVL). Les déchets FAVL sont dits radifères (déchets contenant du radium) ou "graphites" (déchets issus des neuf réacteurs nucléaires de la filière dite uranium naturel-graphite-gaz (UNGG) qui ont fonctionné entre les années 1960 et 1990).

Ce centre de stockage est prévu par la loi du 29 juin 2006 avec comme objectif initial une mise en service en 2013. L'entreprise a évalué ses charges de démantèlement des réacteurs UNGG et de gestion à long terme des déchets graphites sur cette base.

La lettre de mission adressée par le ministre d'Etat au président de l'Andra le 2 juin 2008, envisage un dépôt de la demande d'autorisation du centre de stockage en 2013 pour une mise en service en 2019. Les conséquences de cette évolution sur les engagements de l'entreprise en matière de démantèlement des centrales et d'évacuation et stockage des déchets radioactifs sont à l'étude, en liaison avec l'Andra. Les conséquences éventuelles sur les provisions et les actifs dédiés seront prises en compte par l'entreprise avant la fin de l'année 2008.

24.3 Provisions pour aval du cycle nucléaire

Au 30 juin 2008, les variations des provisions pour aval du cycle nucléaire se répartissent comme suit :

	31.12.2007	Augmentations	Diminutions		Autres variations	30.06.2008
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet		
(en millions d'euros)						
Provisions pour gestion du combustible utilisé	11 011	498	(409)	(11)	(2)	11 087
Provisions pour gestion à long terme des déchets radioactifs	6 444	174	(116)	(15)	2	6 489
Provisions pour aval du cycle nucléaire	17 455	672	(525)	(26)	-	17 576
part EDF	16 660	633	(520)	-	-	16 773
part filiales et co-entreprises	795	39	(5)	(26)	-	803

24.3.1 Provisions pour aval du cycle nucléaire d'EDF en France

Au 30 juin 2008, les variations de ces provisions se répartissent comme suit :

	31.12.2007	Augmentations	Diminutions		30.06.2008
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet	
(en millions d'euros)					
Provisions pour gestion du combustible utilisé	10 759	488	(405)	1	10 843
Provisions pour gestion à long terme des déchets radioactifs	5 901	145	(115)	(1)	5 930
Provisions pour aval du cycle nucléaire	16 660	633	(520)	-	16 773

Pour ce qui concerne la gestion du combustible utilisé, le contrat de traitement précédent a pris fin le 31 décembre 2007. Dans l'attente d'un nouveau contrat, des dispositions transitoires ont été finalisées entre EDF et AREVA afin de permettre la poursuite des activités industrielles d'évacuation et de traitement du combustible utilisé et de recyclage des matières réutilisables.

En l'absence de dispositions définitives, les hypothèses antérieures ont été reconduites et actualisées aux conditions économiques de fin juin 2008.

Les charges correspondantes sont évaluées aux conditions économiques de fin juin 2008 et réparties selon un échéancier prévisionnel de décaissements et provisionnées en valeur actualisée (avec un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 5 %) :

	30.06.2008		31.12.2007	
	Montants des charges aux conditions économiques de fin de période	Montants provisionnés en valeur actualisée	Montants des charges aux conditions économiques de fin de période	Montants provisionnés en valeur actualisée
(en millions d'euros)				
pour gestion du combustible utilisé	16 405	10 843	16 209	10 759
pour gestion à long terme des déchets radioactifs	20 167	5 930	20 048	5 901
Pour aval du cycle nucléaire	36 572	16 773	36 257	16 660

24.3.2 Provisions pour aval du cycle nucléaire des filiales

Ces provisions qui s'élèvent à 803 millions d'euros au 30 juin 2008 (795 millions d'euros au 31 décembre 2007) comprennent essentiellement l'élimination des combustibles irradiés et des déchets radioactifs du Groupe EnBW.

24.4 Provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs

Au 30 juin 2008, les variations des provisions pour déconstruction et pour dépréciation des derniers cœurs se répartissent comme suit :

	31.12.2007	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2008
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet		
(en millions d'euros)						
Provisions pour déconstruction des centrales	11 933	300	(81)	-	(6)	12 146
Provisions pour derniers cœurs	1 721	53	-	-	-	1 774
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	13 654	353	(81)	-	(6)	13 920
dont :						
- part EDF	12 095	312	(71)	-	-	12 336
- part filiales et co-entreprises	1 559	41	(10)	-	(6)	1 584

24.4.1 Provisions pour déconstruction et derniers cœurs d'EDF en France

Les provisions pour déconstruction et derniers cœurs d'EDF en France se répartissent comme suit :

	31.12.2007	Augmentations	Diminutions		30.06.2008
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet	
(en millions d'euros)					
Provisions pour déconstruction des centrales thermiques	420	10	(9)	-	421
Provisions pour déconstruction des centrales nucléaires	9 974	249	(62)	-	10 161
Provisions pour derniers cœurs	1 701	53	-	-	1 754
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	12 095	312	(71)	-	12 336

GRUPE EDF - COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2008

Les charges correspondantes sont évaluées aux conditions économiques de fin juin 2008 et réparties selon un échéancier prévisionnel de décaissements et provisionnées en valeur actualisée (avec un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 5 %) :

	30.06.2008		31.12.2007	
	Montants des charges aux conditions économiques de fin de période	Montants provisionnés en valeur actualisée	Montants des charges aux conditions économiques de fin de période	Montants provisionnés en valeur actualisée
(en millions d'euros)				
Pour déconstruction des centrales thermiques	600	421	602	420
Pour déconstruction des centrales nucléaires	19 927	10 161	19 792	9 974
Pour déconstruction et derniers cœurs	3 655	1 754	3 594	1 701
Pour déconstruction et derniers cœurs	24 182	12 336	23 988	12 095

24.4.2 Provisions pour déconstruction et derniers cœurs des filiales

Les obligations de déconstruction des centrales des filiales concernent les centrales thermiques classiques en Europe et le parc de centrales nucléaires du Groupe EnBW. Elles s'élèvent à 1 584 millions d'euros au 30 juin 2008 (1 559 millions d'euros au 31 décembre 2007).

24.5 Sécurisation du financement des obligations de long terme au titre des installations nucléaires d'EDF

Pour sécuriser le financement des obligations de long terme, dans le cadre de l'ouverture progressive des marchés de l'électricité, EDF met en place progressivement un portefeuille d'actifs financiers réservés au financement des engagements nucléaires de long terme, et plus précisément à la déconstruction des centrales et à la gestion à long terme des déchets radioactifs.

Au 30 juin 2008, la juste valeur de ce portefeuille s'élève à 9 089 millions d'euros (8 604 millions d'euros à fin décembre 2007).

24.6 Avantages du personnel

Au 30 juin 2008, les variations des provisions pour avantages du personnel se répartissent comme suit :

	31.12.2007	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2008
			Provisions utilisées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet		
(en millions d'euros)						
Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi	12 675	1 284	(1 547)	-	(27)	12 385
Provisions pour autres avantages à long terme du personnel	1 088	143	(60)	-	(14)	1 157
Provisions pour avantages du personnel	13 763	1 427	(1 607)	-	(41)	13 542

La variation des provisions depuis le 31 décembre 2007 résulte essentiellement de l'incidence de la réforme du régime spécial de retraite des IEG (voir note 2), de l'évolution des droits acquis, de l'actualisation financière du passif, des versements effectués aux fonds externalisés et aux prestations versées.

24.6.1 Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	France	Royaume Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Total
Provisions au 31.12.2007	10 428	268	1 807	55	117	12 675
Utilisation	(1 149)	(67)	(47)	(4)	(9)	(1 276)
Modification de périmètre	-	-	-	-	1	1
Dotations nettes	872	66	61	3	10	1 012
Autres	-	(46)	1	(2)	20	(27)
Provisions au 30.06.2008	10 151	221	1 822	52	139	12 385

24.6.2 Provisions pour autres avantages à long terme du personnel

(en millions d' euros)	France	Allemagne	Reste Europe	Total
Provisions au 31.12.2007	942	85	61	1 088
Utilisation	(56)	(1)	(3)	(60)
Modification de périmètre	-	-	3	3
Dotations nettes	137	3	3	143
Autres	-	-	(17)	(17)
Provisions au 30.06.2008	1 023	87	47	1 157

24.7 Autres provisions et passifs éventuels

24.7.1 Autres provisions

Au 30 juin 2008, les variations des autres provisions se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2007	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2008
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet		
Provisions pour risques liés aux participations	157	-	-	(3)	2	156
Provisions pour risques fiscaux	147	38	-	-	-	185
Provisions pour litiges	576	31	(11)	(29)	(10)	557
Provisions pour contrats onéreux	302	18	(49)	(2)	(5)	264
Autres	2 680	468	(719)	(15)	7	2 421
Autres provisions	3 862	555	(779)	(49)	(6)	3 583

La rubrique « Autres » inclut notamment :

- une provision de 298 millions d'euros pour faire face à la contribution qui sera mise à la charge d'EDF dans le cadre du dispositif de tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché (voir note 1.3.3.) ;
- une provision de 338 millions d'euros dont l'objet est de couvrir la part supportée pour l'essentiel par ERDF, des charges correspondant aux programmes de travaux votés par le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (Face) restant à réaliser au cours des exercices à venir ;
- une provision de 380 millions d'euros relative à la contribution de maintien de droits, pour la part non régulée liée aux conventions signées avec les régimes de retraites complémentaires ;
- les provisions pour quotas d'émission de gaz à effet de serre à hauteur de 209 millions d'euros.

La rubrique « Provisions pour litiges » inclut notamment une provision pour litige avec des organismes sociaux de 313 millions d'euros.

24.7.2 Passifs éventuels

Les évolutions survenues au cours du premier semestre 2008 concernent des contrôles fiscaux qui ont été notifiés par l'Administration fiscale française à :

- EDF, et portant sur les exercices 2004 à 2006.
- RTE EDF Transport, et portant sur les exercices 2005 à 2007.

Note 25 - Passifs spécifiques des concessions de distribution publique d'électricité en France sur biens existants et sur biens à renouveler

La variation des passifs spécifiques des concessions sur biens existants et sur biens à renouveler s'analyse comme suit au 30 juin 2008 :

(en millions d'euros)	31.12.2007	Variation de la période	30.06.2008
Contre-valeur des biens	35 236	(120)	35 116
Financement concessionnaire non amorti	(17 009)	136	(16 873)
Droits sur biens existants - valeurs nettes	18 227	16	18 243
Amortissement financement du concédant	7 871	284	8 155
Provisions pour renouvellement	10 859	279	11 138
Droits sur biens à renouveler	18 730	563	19 293
Passifs spécifiques des concessions	36 957	579	37 536

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2007, en particulier dans la note 3 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie (voir note 3.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2007).

Note 26 - Passifs financiers courants et non courants

26.1 Répartition courant / non courant des passifs financiers

Les passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30.06.2008			31.12.2007		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts et dettes financières	20 751	9 340	30 091	17 417	10 513	27 930
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	13 003	13 003	-	5 582	5 582
Juste valeur négative des dérivés de couverture	447	2 393	2 840	190	823	1 013
Passifs financiers	21 198	24 736	45 934	17 607	16 918	34 525

L'augmentation de la juste valeur des dérivés de transaction traduit principalement l'effet de la hausse des prix des matières premières sur les positions d'EDF Trading. Un effet similaire est constaté à l'actif (voir note 21.2.1)

26.2 Emprunts et dettes financières

26.2.1 Variations des emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
Soldes au 31.12.2007	14 943	4 168	8 138	237	444	27 930
Augmentations	5 255	1 308	1 745	-	101	8 409
Diminutions	(315)	(642)	(4 763)	(32)	(118)	(5 870)
Mouvements de périmètre	2	14	24	-	-	40
Ecarts de conversion	(275)	(42)	(77)	-	8	(386)
Autres	6	(16)	(89)	42	25	(32)
Soldes au 30.06.2008	19 616	4 790	4 978	247	460	30 091

EDF a procédé, durant le premier semestre 2008, à des émissions d'emprunts obligataires d'un nominal de 3,3 milliards d'euros et 0,5 milliard de livres sterling, à taux fixe et à maturité de 6 à 20 ans. RTE a procédé en mai 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire de 1,25 milliard d'euros d'une durée de 7 ans.

Les emprunts et dettes financières des principales entités du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2008	31.12.2007
EDF	12 413	12 411
ERDF	(2 577)	(2 030)
RTE EDF Transport	7 668	6 363
EDF Energy	6 166	6 146
EnBW	1 787	1 921
Edison	1 519	1 436
EDF Energies Nouvelles	1 574	1 015

Au 30 juin 2008, aucune de ces entités n'a fait l'objet d'un cas de défaut au titre de l'un de ses emprunts.

26.2.2 Echancier des emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
A moins d'un an	3 090	1 728	4 043	22	457	9 340
Entre un et cinq ans	4 071	1 820	605	171	3	6 670
A plus de cinq ans	12 455	1 242	330	54	-	14 081
Emprunts et dettes financières au 30.06.2008	19 616	4 790	4 978	247	460	30 091

26.2.3 Lignes de crédit

Le Groupe dispose de lignes de crédit auprès de différentes banques pour un montant global de 9 449 millions d'euros au 30 juin 2008 (10 066 millions d'euros au 31 décembre 2007) :

(en millions d'euros)	Total	30.06.2008			31.12.2007
		Echéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Lignes de crédit confirmées	9 449	1 041	7 514	894	10 066

26.3 Endettement financier net

L'endettement financier net correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs liquides. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

(en millions d'euros)	Notes	30.06.2008	31.12.2007
Emprunts et dettes financières	26.2	30 091	27 930
Dérivés de couvertures des dettes		(28)	23
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(4 637)	(6 035)
Actifs liquides	21.2	(7 235) ⁽¹⁾	(5 682) ⁽²⁾
Dettes financières nettes des sociétés figurant dans les passifs non courants détenus en vue de la vente		-	33
Endettement financier net		18 191	16 269

(1) dont actifs financiers disponibles à la vente pour 7 170 millions d'euros et actifs financiers à la juste valeur pour 65 millions d'euros.

(2) dont actifs financiers disponibles à la vente pour 5 602 millions d'euros et actifs financiers à la juste valeur pour 80 millions d'euros.

26.4 Evolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	S1 2008	S1 2007
Excédent brut d'exploitation	9 041	8 865
Neutralisation des éléments non monétaires inclus dans l'excédent brut d'exploitation	(1 306)	(1 153)
Variation du besoin en fonds de roulement net	(1 835)	(696)
Autres éléments	95	98
Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation	5 995	7 114
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des cessions	(4 032)	(2 940)
Frais financiers nets décaissés	(445)	(555)
Impôt sur le résultat payé	(1 027)	(848)
Free cash flow	491	2 771
Investissements financiers	(1 546)	(1 343)
Dividendes versés	(1 322)	(2 159)
Autres variations	63	452
(Augmentation) / Diminution de l'endettement financier net, hors effets de périmètre et de change	(2 314)	(279)
Effet de la variation du périmètre	(19)	58
Effet de la variation de change	354	89
Autres variations non monétaires	57	180
(Augmentation) / Diminution de l'endettement financier net	(1 922)	48
Endettement financier net ouverture	16 269	14 932
Endettement financier net clôture	18 191	14 884

26.5 Garanties sur emprunts

Les éléments constitutifs des garanties sur emprunts du Groupe au 30 juin 2008 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30.06.2008				31.12.2007
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Sûretés réelles d'actifs	2 168	137	1 337	694	2 102
Garanties sur emprunts	414	103	87	224	419
Autres engagements liés au financement	93	37	40	16	190
Engagements donnés liés au financement	2 675	277	1 464	934	2 711
Engagements reçus liés au financement *	51	21	19	11	114

* hors lignes de crédit (voir note 26.2.3)

Note 27 - Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Les variations de juste valeur des dérivés de couverture enregistrées en capitaux propres au cours du premier semestre de l'exercice 2008 s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur reconnues en capitaux propres	Variations nettes de juste valeur reconnues en capitaux propres ⁽¹⁾	Inefficacité	Variations brutes de juste valeur transférées en résultat ⁽²⁾	Impôts liés aux variations brutes de juste valeur transférées en résultat	Variations nettes de juste valeur transférées en résultat ⁽²⁾
Dérivés de couverture de taux	8	(3)	5	-	-	-	-
Dérivés de couverture de change	(44)	15	(29)	(2)	(32)	11	(21)
Dérivés de couverture d'investissement net à l'étranger	255	(88)	167	-	-	-	-
Dérivés de couverture de matières premières	2 058	(610)	1 448	(6)	108	(39)	69
Dérivés de couverture	2 277	(686)	1 591	(8)	76	(28)	48

(1) + / () : augmentation / diminution des capitaux propres.

(2) + / () : augmentation / diminution du résultat

Les couvertures de flux de trésorerie liées aux matières premières s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Unités de mesure	30.06.2008			31.12.2007	30.06.2008	31.12.2007
		Notionnels nets			Notionnels nets	Juste valeur	Juste valeur
		< 1 an	de 1 à 5 ans	Total	Total		
Swaps		(1)	-	(1)	-	(1)	1
Forwards/futures		6	(2)	4	14	(104)	254
Electricité	TWh	5	(2)	3	14	(105)	255
Forwards/futures		232	1 747	1 979	2 233	1 103	52
Gaz	Millions de therms	232	1 747	1 979	2 233	1 103	52
Swaps		3 590	3 929	7 519	6 522	166	63
Produits pétroliers	Milliers de barils	3 590	3 929	7 519	6 522	166	63
Swaps		9	12	21	21	1 558	523
Charbon	Millions de tonnes	9	12	21	21	1 558	523
Forwards/futures		20 928	4 853	25 781	15 061	180	49
CO2	Milliers de tonnes	20 928	4 853	25 781	15 061	180	49
Contrats de matières premières qualifiés de couverture de flux de trésorerie						2 902	942

Note 28 - Instruments dérivés non qualifiés de couverture

Les contrats dérivés de matières premières non qualifiés de couverture se décomposent comme suit :

	Unités de mesure	30.06.2008	31.12.2007	30.06.2008	31.12.2007
		Notionnels nets	Notionnels nets	Juste valeur	Juste valeur
(en millions d'euros)					
Swaps		1	-	62	(50)
Options		13	18	177	(162)
Forwards/futures		(7)	(8)	(521)	(55)
Electricité	TWh	7	10	(282)	(267)
Swaps		(2)	(7)	(461)	(177)
Options		85 580	81 407	526	363
Forwards/futures		(466)	(510)	107	12
Gaz	Millions de therms	85 112	80 890	172	198
Swaps		(17 297)	(19 273)	94	97
Options		300	(1 814)	60	6
Forwards/futures		2 148	2 087	52	19
Produits pétroliers	Milliers de barils	(14 849)	(19 000)	206	122
Swaps		(58)	(48)	(3 726)	(761)
Options		-	1	31	7
Forwards/futures		59	56	4 233	983
Frêt		20	17	(249)	(196)
Charbon	Millions de tonnes	21	26	289	33
Swaps		-	-	(77)	-
Options		1 700	1 540	2	1
Forwards/futures		(13 579)	(7 871)	(54)	127
CO2	Milliers de tonnes	(11 879)	(6 331)	(129)	128
Swaps				6	-
Autres matières premières				6	-
Dérivés incorporés de matières				6	4
Contrats de matières premières non qualifiés de couverture				268	218

Ils incluent principalement les contrats qui figurent dans le portefeuille d'EDF Trading.

Note 29 - Autres créditeurs

Les éléments constitutifs des autres créditeurs se répartissent comme suit :

	30.06.2008	31.12.2007
(en millions d'euros)		
Avances et acomptes reçus	4 971	4 279
Dettes sur immobilisations	1 001	1 133
Dettes fiscales et sociales	6 485	5 735
Produits constatés d'avance	8 327	7 988
Autres dettes	3 368	3 195
Autres créditeurs	24 152	22 330
dont :		
non courant	5 490	5 624
courant	18 662	16 706

Au 30 juin 2008, les produits constatés d'avance comprennent chez EDF, les avances partenaires versées dans le cadre du financement des centrales nucléaires pour 2 394 millions d'euros et les tickets de raccordement pour 2 481 millions d'euros.

La rubrique « Autres dettes » inclut les emprunts de Domofinance, établissement de crédit qui finance à crédit

notamment des travaux d'installation contribuant à la maîtrise de l'énergie pour 170 millions d'euros. Par ailleurs, au 1^{er} semestre 2008, le Groupe a procédé au paiement de 68 millions d'euros au titre du transfert des actions d'Edipower, lié à l'exercice des options de vente.

Note 30 - Contribution des co-entreprises

Le Groupe détient des intérêts dans des co-entreprises. Ces participations sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

La part des co-entreprises figurant aux bilan et compte de résultat consolidés s'analyse comme suit au 30 juin 2008 :

(en millions d'euros)	Pourcentage d'intégration	Actif courant	Actif non courant	Passif courant	Passif non courant	Chiffre d'affaires	Excédent brut d'exploitation
EnBW	46,07%	4 865	11 262	4 223	7 200	3 707	634
Edison	48,96%	1 421	6 378	1 410	2 078	2 498	393
Autres		2 207	5 352	2 027	438	1 288	200
Total		8 493	22 992	7 660	9 716	7 493	1 227

La rubrique « Autres » comprend essentiellement Dakia.

Note 31 - Parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2007. En particulier, le Groupe continue à entretenir des relations significatives avec les entreprises du secteur public, notamment auprès du groupe AREVA pour la fourniture, le transport et le retraitement du combustible nucléaire et la maintenance des centrales nucléaires. Le groupe AREVA intervient également en tant que fournisseur dans la réalisation du projet EPR (European Pressurized Reactor) et contribue ainsi à la formation des engagements sur commandes d'immobilisations.

Gaz de France a exercé l'option de vente qu'il détenait sur les 22,14 % d'actions de la société ECW (voir note 5).

Note 32 - Evénements postérieurs à la clôture

32.1 France

32.1.1 Lancement de l'Offre réservée aux salariés

L'Etat a cédé, le 3 décembre 2007, 2,5 % du capital d'EDF à des investisseurs institutionnels français et internationaux.

En application de l'article 11 de la Loi du 6 août 1986 et de l'article 26 de la Loi du 9 août 2004, suite à une cession de titres par l'État, une offre à des conditions préférentielles d'acquisition sera proposée aux salariés et anciens salariés d'EDF et de certaines de ses filiales en France et à l'étranger. Cette offre portera sur environ 7,9 millions d'actions existantes représentant 15 % du nombre total d'actions cédées, soit 0,4 % du capital.

L'opération, telle qu'envisagée, comporte deux offres qui intègrent, comme avantages consentis, des actions gratuites, des délais de paiement, et pour l'une d'entre elles, un abondement de l'entreprise.

Suivant le calendrier fixé pour la souscription, qui devrait commencer en septembre 2008, le prix de souscription proposé aux salariés, ainsi que les modalités définitives des offres seront fixés par l'État, fin août 2008, en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action. Les modalités pratiques de réalisation de la souscription font que les salariés du groupe pourront faire évoluer leur offre jusqu'au dernier jour de souscription.

Sur la base de ce calendrier, le règlement livraison des actions devrait intervenir en octobre 2008.

32.1.2 Prolongation de la durée d'application du tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché (Tartam)

Le 23 juillet 2008, le Parlement a voté la loi de modernisation de l'économie qui prolonge le dispositif du Tartam jusqu'au 30 juin 2010.

Outre la prolongation du dispositif du Tartam, cette loi prévoit également de permettre à tout consommateur final de bénéficier de ce tarif, quand bien même il ne bénéficierait pas actuellement du Tartam.

A la date d'arrêté des comptes, dans la mesure où tous les éléments du dispositif ne sont pas connus, l'incidence de la prolongation du dispositif ne peut être déterminée de manière précise.

Lorsque la loi de modernisation de l'économie aura été promulguée, la Société en tirera les conséquences comptables.

32.1.3 Partenariat avec Exeltium

La Commission Européenne a donné en date du 30 juillet 2008 son aval en matière de conformité aux dispositions du droit de la concurrence à l'accord de partenariat industriel entre EDF et Exeltium (groupement d'achat fondé par de grands industriels électro – intensifs).

Ce contrat, qui concerne des volumes de l'ordre de 310 TWh répartis sur 24 ans, a pour objectif de permettre à Exeltium de sécuriser son approvisionnement énergétique en bénéficiant d'une visibilité sur les prix d'approvisionnement en électricité sur le long terme en contrepartie d'un partage de risques concernant le développement et l'exploitation du parc nucléaire d'EDF.

32.2 Allemagne

Le 10 juillet 2008, EnBW a remporté l'appel d'offre pour l'acquisition d'une participation de 26 % dans la société EWE AG Oldenburg pour un montant total d'environ 2 milliards d'euros. L'acquisition est soumise à l'approbation des autorités anti-cartel.

L'acquisition ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le résultat consolidé d'EnBW en 2008, dans la mesure où l'avis de l'Office fédéral des cartels est attendu pour la fin de l'année. Le financement sera effectué par appel au marché des capitaux.

32.3 Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la loi de finances pour 2008 a été adoptée le 21 juillet 2008. La suppression progressive de l'abattement pour investissement en immobilier industriel (Industrial Buildings Allowances) donnera lieu à la comptabilisation en une fois d'une charge de 40 millions de livres sterling, au second semestre 2008.



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Electricité de France S.A.

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008
Electricité de France S.A.
22-30, avenue de Wagram - 75008 Paris



KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Electricité de France S.A.

Siège social : 22-30, avenue de Wagram - 75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Electricité de France S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les

points suivants exposés dans les notes aux comptes semestriels consolidés résumés :

- l'évaluation des provisions de long terme liées à la production nucléaire, dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes 24.2 à 24.5, résulte comme indiqué en note 1.4 des meilleures estimations de la Direction. Cette évaluation est sensible aux hypothèses retenues en termes de coûts, de taux d'inflation, de taux d'actualisation à long terme, d'échéanciers de décaissements, ainsi qu'à l'issue des négociations en cours avec Areva. La modification de certains de ces paramètres pourrait conduire à une révision significative des provisions comptabilisées ;
- l'approche privilégiée par le Groupe pour représenter au bilan ses obligations de renouvellement des biens du domaine concédé relevant de la distribution publique d'électricité en France repose sur la spécificité des contrats de concessions. Elle consiste à retenir le montant des engagements contractuels tel qu'il est calculé et communiqué annuellement aux concédants dans le cadre des comptes-rendus d'activité. Une approche alternative, comme indiqué en note 25 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés, fondée sur la valeur actuelle des montants à décaisser pour faire face au renouvellement de ces biens à l'issue de leur durée de vie industrielle, donnerait une représentation différente des obligations vis-à-vis des concédants. L'évaluation des passifs de concessions est sujette à des aléas, entre autres en termes de coûts et de dates de décaissements.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, et Neuilly sur Seine, le 31 juillet 2008

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Jean-Luc Decornoy

Michel Piette

Amadou Raimi

Tristan Guerlain